



SOMMAIRE

- ☞ **Éditorial : Une nouvelle famille...**
- ☞ **Les ministres de l'Agriculture :**
Dominique Bussereau (suite)
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 2 à 12
- ☞ **Les îles Kerguelen : des hommes et des moutons (suite)**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 13 à 18
- ☞ **La tonte**
(Gilbert DUFLOS †)
pages 19 à 22
- ☞ **Un curieux contrat**
(René BORE)
pages 23 et 24
- ☞ **Balade historique autour de Douchanez**
(Bruno MESTRE)
pages 25 à 33
- ☞ **Voyage avec un âne dans les Cévennes**
(Robert Louis STEVENSON)
pages 34 à 40
- ☞ **Racines : les noms de lieux en Velay (suite)**
(Roger CHALEIL-DURAND)
pages 41 à 44
- ☞ **Moi, la Terre**
(Yvette MAURIN)
pages 45 à 47
- ☞ **Elysée Vignes : Poésies printanières**
(Daniel VIGNES)
pages 48 à 50
- ☞ **La Nouvelle-Zélande : l'autre pays du mouton**
(Henri OLLIER)
pages 51 à 53
- ☞ **Les jours de la vieille**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 54 à 56
- ☞ **Le retour du Pays**
(Hervé QUESNEL-CHALEIH)
page 57
- ☞ **A LIRE : Le Petit-Pierre de Charles Calémard de Lafayette**
pages 58 à 62

Une nouvelle famille...

Les bovidés, une famille de mammifères ruminants et herbivores, comprennent une dizaine de sous-familles, dont en particulier les bovinés, nos bovins communs, les caprinés qui englobent les ovidés, nos moutons et notre Noire du Velay. Et voilà qu'apparaît en novembre 2019 la nouvelle famille des covidés. Le phénomène est constaté dans la ville de Wuhan en Chine centrale. Le covidé, humanoïde bipède, a le teint jaune et porte un masque, généralement bleuté, maintenu par des élastiques passant derrière les oreilles. Il vit la plupart du temps confiné. Il est craintif, fuit ses semblables, les salue de loin, cesse toutes relations sociales même familiales. Il vit en solitaire ou dans sa cellule familiale réduite à sa plus simple expression. Cellule, le mot est juste car c'est une sorte d'enfermement. Comme l'écureuil ou la fourmi, il fait parfois des stocks, pâtes, riz, dans les grandes surfaces craignant une pénurie. A ne pas confondre avec le corvidé, cette famille de passereaux qui comprend en particulier le Grand Corbeau, *Corvus corax*, qui attaque souvent les jeunes ovidés sans défense. Le covidé, apparu en Chine, va se propager à grande vitesse dans le monde entier. Comme jadis notre ancêtre africain avait peuplé par étapes et sur des millénaires tous les continents. C'est la stupeur dans le monde entier devant ce brutal péril jaune. Le covidé est sensible côté poumons surtout chez les sujets âgés. Il perd souvent goût et odorat. Il est fiévreux. Il envahit les hôpitaux, submerge les soignants. Comme le coucou, il chasse hors du nid de l'hôpital les autres malades. Au contact d'autres continents, le covidé va muter et se muer en différents variants nationaux : sud-africain, japonais, anglais, plus contagieux. Les gouvernants tentent de juguler le phénomène avec leurs armes spécifiques. La Chine avance masquée avec censure, intox et langue de bois, comme la Russie. L'Amérique de Trump se masque les yeux et nie la pandémie. Notre gouvernement doit se penser maudit, face aux crises à répétition : gilets jaunes des barrages, gilets rouges des syndicats, brexit foudroyant et maintenant masques bleus ! La guerre est déclarée : confinements, couvre-feu... La vie sociale et culturelle est réduite à sa plus simple expression. Nous nageons en plein paradoxe : éviter d'être covidé tout en sachant qu'il conviendrait qu'un maximum de personnes soit porteur du virus pour atteindre à une immunité collective ! Les spécialistes de tous poils, infectiologues, virologues, épidémiologiste, microbiologistes, immunologues... jettent le masque, envahissent les plateaux de télévision et proposent des stratégies. Les adversaires politiques se délectent de fausses bonnes solutions et se félicitent sans doute en secret de ne pas être aux manettes. Le pékin moyen y perd son latin. Les laboratoires engagent une course aux vaccins. La technique classique d'obtention d'un vaccin s'avère bien trop longue. Il faut innover et miser sur de nouvelles techniques comme l'ARN messager. Laboratoires pharmaceutiques américains et allemands, Pfizer/ BioNTech, Moderna, remportent la compétition et proposent la potion magique au monde occidental. Des campagnes de vaccination un peu confuses s'engagent pour gagner de vitesse le virus, protéger les plus à risques et soulager les hôpitaux. A coups de milliards d'argent magique, les Etats soutiennent massivement leurs économies sur le principe du « *quoi qu'il en coûte* » et l'on remet à plus tard le « *qui va payer* » ... **JCB**

Les ministres de l'agriculture sous la Ve République

Dominique Bussereau (suite)

Dominique Bussereau participe au Congrès FELCOOP (Fédération française de la coopération fruitière légumière et horticole) à Paris le 13 **avril 2005**¹. Il insiste sur la recherche de la compétitivité pour préserver et même améliorer la place des producteurs sur le marché français et international, garantir les revenus des exploitants et des salariés et l'emploi. Il précise que, présente sur une grande partie du territoire, la filière de production des fruits et légumes et horticole concourt à un développement équilibré de l'ensemble de nos territoires. L'amélioration de la compétitivité de la coopération dans ce secteur s'articule autour d'une organisation économique efficace, d'un allègement des charges, de la modernisation de l'outil de production, de la prévention et de la gestion des crises. La filière économiquement efficace repose sur une coopération forte, une interprofession structurée, le tout passant par la nécessaire modernisation des statuts et de la gouvernance des entreprises coopératives.

Plusieurs demandes de cultures de maïs génétiquement modifié ont été autorisées, le 27 **avril 2005**, par Dominique Bussereau². Elles concernent des expérimentations de recherche ou de développement des entreprises Biogemma (maïs destinés à valider la fonction d'un gène de tolérance au stress hydrique), MERISTEM Therapeutics (maïs génétiquement modifiés exprimant les anticorps monoclonaux RM2 et RM3 pour des applications médicales et cancérologie) et Pioneer (maïs génétiquement modifiés résistants à certains insectes coléoptères et tolérants à deux herbicides) sur des maïs génétiquement modifiés. Pour le gouvernement, ces expérimentations sont nécessaires à la condition du maintien de la recherche française sur les biotechnologies végétales. malgré l'opposition de certains élus et du public, de plusieurs syndicats et associations, dont la Confédération paysanne et la demande d'une pause des essais en 2005 par une mission parlementaire mi-avril, le ministère poursuit la

1- Déclaration de M. Dominique Bussereau, ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité, sur l'organisation économique du secteur fruitier, légumier et horticole <https://www.vie-publique.fr/>

2- La décentralisation des décisions n'est décidément pas appliquée aux OGM. Carine Seghier. <https://www.actu-environnement.com>

délivrance d'accord pour les d'essais d'OGM en plein champ. José Bové, avait averti en avril que si les ministres compétents n'instaurent pas un moratoire sur les essais en plein champs dès 2005, les faucheurs volontaires repasseront à l'action le 18 juin.

Avec une participation record, le dimanche **29 mai 2005**, les Français rejettent le traité constitutionnel européen, après une campagne épique. Ceux qui prétendaient qu'un non provoquerait une forme d'apocalypse s'empressèrent d'expliquer que ce vote ne changeait rien. Nicolas Sarkozy, une fois élu, fit passer par vote du Congrès le traité de Lisbonne, sous-copie du projet de constitution. Le Conseil européen de Lisbonne des 18 et 19 octobre 2007 a adopté un nouveau traité européen. Élaboré en catimini, ce traité présenté par Nicolas Sarkozy comme « *un traité simplifié, limité aux questions institutionnelles* ». Loin de le limiter aux questions institutionnelles, ses rédacteurs en ont fait une copie illisible du Traité constitutionnel européen (TCE) qui a été rejeté par les Français et les Néerlandais en 2005. Pourtant, le président de la République veut le faire adopter par voie parlementaire, sans consulter les citoyens. Il réunit les parlementaires français en Congrès à Versailles le 4 février 2008 pour modifier la Constitution française et permettre la ratification du nouveau traité par le Sénat et l'Assemblée nationale. Le « *non* » au référendum du 29 mai 2005 sur le TCE entraîne la chute du gouvernement Raffarin pour laisser place au gouvernement Dominique de Villepin. Nicolas Sarkozy est à l'Intérieur et Dominique Bussereau reste à l'Agriculture.

Un certain malaise était perceptible à ce dernier congrès du maïs qui s'est déroulé les 13 et 14 **septembre 2005** à Bordeaux³. « *Le moral des maïsiculteurs est dans les chaussettes* », a résumé Christophe Terrain, président de l'AGPM, Association générale des producteurs de maïs, faisant référence aux difficultés de commercialisation, mais surtout aux remises en cause du maïs en raison de l'irrigation cours de l'été 2005.

Le congrès du maïs de Bordeaux est le dernier en son genre. L'an prochain, les trois sections spécialisées, l'AGPM (maïs), l'AGPB (blé) et la FOP (oléo-protéagineux) seront regroupées en une seule entité. Il n'y aura donc plus qu'un seul congrès commun. Ce regroupement permettra une mutualisation des moyens. En attendant, l'ambiance n'est pas au beau fixe et l'annonce du ministre de l'Agriculture de son soutien pour le

3- Dominique Bussereau veut lancer un programme de retenues d'eau. AGRA. 19 septembre 2005

lancement d'un programme de retenues d'eau a été bien accueilli.

Dominique Bussereau a insisté sur la nécessité de lancer un programme de retenues d'eau pour résoudre les problèmes hydrauliques du maïs. Leur financement pourrait être assuré avec le concours des collectivités territoriales et des agences de l'eau. Le ministère réservera vingt millions d'euros sur son budget 2006.

L'AGPM a bien compris l'enjeu de la communication sur son métier et la nécessité d'être plus transparent.

Autre sujet d'actualité : les OGM. *« J'espère vraiment que nous ne regarderons pas indéfiniment le train des OGM passer »*, a lancé Christophe Terrain. *« Il importe désormais de fixer des règles de coexistence dans le respect de chacune des filières, a-t-il poursuivi. C'est dans cet objectif que nous conduisons, en partenariat, depuis 2002, un programme visant à préciser les modalités opérationnelles de coexistence de la réception des semences à la sortie des silos. »*

Claude Allègre, ancien ministre de la Recherche, est venu conforter la position des maïsiculteurs. Marion Guillou, présidente de l'Inra, a, elle aussi, précisé qu'elle plaidait pour les essais aux champs.

Dominique Bussereau, a présenté mercredi 5 **octobre 2005** aux députés son projet de loi d'orientation agricole (LOA) pour adapter l'agriculture française à la réforme de la politique agricole commune (PAC)⁴.

« Cette loi d'orientation, le monde agricole l'attend », a affirmé le ministre de l'agriculture. « Pour répondre aux changements de leur environnement international, aux évolutions récentes de la PAC, aux défis sociaux qui leur sont posés, les agriculteurs français ont besoin d'un cadre législatif et des perspectives claires. »

« L'ambition du projet de loi est de contribuer à maintenir une agriculture et une industrie alimentaire françaises efficaces, performantes, répondant aux besoins de notre société », a-t-il plaidé. Ce texte traduit, lui, la « détermination » du gouvernement à bâtir une « agriculture économiquement efficace et écologiquement responsable » dans le cadre de la réforme de la PAC. Il a assuré que « la PAC était un choix d'avenir pour notre société ». Le texte vise à faire des exploitations agricoles de véritables entreprises commerciales, à adapter ce secteur à

l'évolution mondiale et à améliorer le respect de l'environnement et la traçabilité des produits. Il se fixe pour objectif d'améliorer la protection sociale et les conditions de vie des agriculteurs avec la possibilité pour ces derniers de prendre des congés. La commission économique a également approuvé un article de « soutien aux biocarburants », qui fixe comme objectif de porter progressivement la part des carburants renouvelables à 10 % au 31 décembre 2015. Le projet de loi prévoit aussi des mesures fiscales en vue de permettre à des jeunes de devenir propriétaires agricoles, et la création d'un Institut de la qualité qui remplacera l'INAO et la commission nationale des labels. La commission des affaires économiques a adopté un amendement rendant « optionnelle » la création du « fonds agricole », l'un des dispositifs phare du projet de loi d'orientation agricole. La création du « fonds agricole », sur le modèle du fonds de commerce, figure à l'article premier du projet de loi. Lors des travaux en commission, les députés ont également adopté une série d'amendements, prévoyant la mise en place d'un « contrat emploi-formation agricole » et de « groupements d'employeurs ». Le groupe UMP a apporté son soutien au projet, considéré comme un instrument devant « permettre aux exploitants de relever les défis de demain ». Les autres groupes ont exprimé réserve ou opposition. L'ancien ministre socialiste de l'agriculture, François Patriat, a qualifié le texte de « contre-productif » et « en totale incohérence avec la PAC », tandis que le bureau national du PS a ironisé sur ce « meccano au service des plus grosses exploitations ». « Ce texte inquiète, déçoit et choque à la mesure des attentes qu'il a pu susciter », a dit pour sa part le socialiste Christian Paul en dénonçant « une loi rustine ». « Derrière le paravent de la compétition économique, vous priverez la France de sa dernière chance de construire une ruralité moderne », a-t-il estimé. Le président du Mouvement pour la France (MPF) Philippe de Villiers a dénoncé « la loi de mise à mort de l'agriculture française ». « Il est symptomatique que le point principal soit de mettre les agriculteurs en vacances une partie de l'année et une autre partie de l'année de les mettre sous perfusion », écrit M. de Villiers dans un communiqué. Environ 500 amendements ont été déposés mais la PAC entrant en vigueur le 1er janvier prochain, la procédure d'urgence a été employée.

Dominique Bussereau inaugure le Salon de l'Élevage à Clermont-Ferrand, le 6 **octobre 2005**, en compagnie de Brice Hortefeux au nom du

4- Le ministre de l'agriculture présente son projet de loi d'orientation agricole. Le texte vise à faire des exploitations agricoles de véritables entreprises commerciales. Le Monde avec AFP et Reuters. 05 octobre 2005

Président de la République⁵. Il félicite les organisateurs de cette manifestation qui, depuis 1992, constitue une vitrine de l'élevage dans le Massif Central, notamment pour la branche allaitante et le troisième salon agricole. Ce rassemblement lui offre l'occasion d'évoquer l'environnement de la filière, plus favorable avec la fin des crises sanitaires et le redressement du marché avec cependant une demande en lente érosion. Les négociations à l'OMC doivent répondre à l'objectif de défendre les intérêts des agriculteurs. L'enjeu prioritaire est le maintien de la préférence européenne sans nouvelles concessions aux pays tiers, Argentine pour la production bovine, la Nouvelle-Zélande et l'Australie pour la production ovine. Le recouplage participe de la volonté de maintenir des productions compétitives qui ont façonné nos paysages et marquent l'identité de nos territoires. Le « *paquet hygiène* » entre en vigueur le 1er janvier 2006 avec une application progressive dans des modalités clarifiées. Aucune contrainte nationale ne sera ajoutée aux prescriptions communautaires. Par ailleurs, la France a eu recours au recouplage partiel offert par le règlement du Conseil. La prime au maintien du troupeau des vaches allaitantes (PMTVA) reste couplée à 100 %. Dans le secteur ovin, la prime à la brebis reste couplée à 50 %. L'orientation choisie par la France est la bonne pour favoriser un rebond de la production. Le Conseil de juin dernier est parvenu à un accord à l'unanimité sur le contenu des mesures soutenues par le Fonds européen agricole de développement agricole (FEADER). Trois priorités se dégagent : le soutien à l'installation, l'ICHN, et le plan en faveur de la modernisation des bâtiments doté de crédits communautaires dans le cadre du FEADER. Les CTE herbagers ont été renouvelés en contrats d'agriculture durable (CAD).

Pour l'activité laitière en montagne, une demande a été faite à la Commission européenne sur la possibilité d'aider la collecte dans les zones de montagne. Cette année, notre pays a connu une nouvelle sécheresse dont les effets ont été atténués grâce à une intervention précoce : autorisation de pâturer, calamités agricoles, exonération de la taxe foncière sur le non bâti, gestion de l'eau améliorée

5- Déclaration de M. Dominique Bussereau, ministre de l'agriculture et de la pêche, sur l'importance de l'élevage dans les discussions internationales de l'OMC, sur le rôle de l'élevage dans le développement rural et la protection de l'environnement et dans la compétitivité de notre agriculture, Clermont-Ferrand le 6 octobre 2005. <http://www.agriculture.gouv.fr>, le 10 octobre 2005

avec des retenues de substitution.

Le plan bâtiment d'élevage garantit, à travers la modernisation des bâtiments, une attention accrue aux préoccupations environnementales. Ce plan connaît un grand succès. Le projet de loi d'orientation agricole prévoit d'adapter l'organisation du dispositif génétique français. Les représentants des éleveurs ont été associés à la révision de la loi sur l'élevage de 1966 : constitution d'une interprofession génétique regroupant tous les acteurs de la sélection, création d'un service universel contribuant à l'aménagement du territoire et à la préservation de la diversité génétique des races, monte naturelle. Seul pôle de compétitivité spécifiquement dédié à la viande, celui des Viandes et produits carnés d'Auvergne constitue une opportunité remarquable pour le développement de la filière. La réussite de ce projet témoigne du rôle décisif de l'Association de développement de l'industrie de la viande (ADIV). Les PME regroupées en son sein ont pu élaborer un projet autour de la recherche, axe de développement qui leur était individuellement exclu en raison de leur taille. Un cadre général a été défini pour le service public d'équarrissage et son financement. L'élimination des déchets des abattoirs relève de relations contractuelles commerciales entre les équarrisseurs et les abatteurs. La taxe sur les déchets finançant cette partie du service public d'équarrissage a été supprimée. Dominique Bussereau conclut son propos en saluant la réussite de ce salon traduisant l'engagement d'une filière au service d'un territoire.

Divisés sur l'avenir de la politique agricole commune, les ministres de l'agriculture des Vingt-Cinq ont adopté jeudi 24 **novembre 2005** à Bruxelles une refonte en profondeur du régime sucrier européen, qui va faire disparaître l'industrie du sucre dans plusieurs pays de l'Union et suscite des craintes dans les pays associés de la zone Afrique/Caraïbes/Pacifique (ACP)⁶. Considéré comme très protecteur pour les Etats membres et leurs fournisseurs privilégiés des régions ACP, ce régime n'avait jamais été modifié en près de quarante ans d'existence. L'Union avait fait l'objet l'an dernier d'une condamnation partielle de la part de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui lui reproche d'exporter son

6- Les Vingt-cinq s'entendent sur une réforme radicale des subventions à l'industrie du sucre. Cette refonte exigée par l'OMC, va faire disparaître la production dans une partie de l'Union. Celle-ci va être concentrée dans quelques pays, dont la France et l'Allemagne. Philippe Ricard. Le Monde avec AFP et Reuters. 25 novembre 2005

sucre à des tarifs de dumping. Saisie par le Brésil, la Thaïlande et l'Australie, l'OMC avait donné jusqu'à mai 2006 aux Vingt-cinq pour remettre à plat son dispositif de soutien. Protégés de la concurrence extérieure par des droits de douane dissuasifs, les producteurs européens profitent de ces subventions pour écouler leurs excédents avec de confortables marges. La réforme va réduire le prix de la tonne de sucre et la production afin d'assécher les exportations européennes. Arraché jeudi après une ultime nuit de négociations, le compromis n'était pas acquis. La Confédération internationale des betteraviers européens (CIBE), hostile au projet, a regretté la prochaine disparition de planteurs de betteraves et de sucreries dans les pays les plus exposés, comme l'Italie, l'Espagne, et l'Irlande. La présidence britannique et la Commission européenne ont dû, pour arracher cet accord, aller à la pêche aux voix, en accordant des contreparties financières destinées à adoucir l'impact du nouveau dispositif. En revanche, les deux plus gros producteurs européens ont soutenu le chantier lancé depuis plusieurs années par la Commission européenne. Les deux pays considèrent que ce nouveau régime pourra être digéré sans grande difficulté par leurs producteurs de betteraves et leurs sucreries, réputés les plus compétitifs d'Europe. Paris a obtenu l'autorisation d'aider les départements d'outre-mer concernés, comme la Martinique et la Guadeloupe en supplément des aides communautaires.

Avec ce compromis, la présidence britannique de l'UE, très critiquée pour son manque d'efficacité et sa mauvaise volonté dans la bataille sur le budget européen, engrange un deuxième succès après l'ouverture laborieuse des négociations d'adhésion avec la Turquie le 3 octobre. A l'issue des trois jours de tractations qui ont été nécessaires, la commissaire à l'agriculture, Marian Fischer Boel, a estimé que cette décision « *va conforter la position* » de l'UE à Hongkong, où se tiendra en décembre la conférence ministérielle de l'OMC consacrée à la libéralisation des échanges. Alors que leurs partenaires les accusent de ne pas bouger sur l'agriculture, les négociateurs européens pourront mettre en avant leurs propres efforts et dénoncer les subventions accordées par les Etats-Unis à leurs producteurs de sucre et de coton.

Absent du congrès du Congrès de la Coordination rurale⁷, fin **novembre 2005**, le ministre de l'Agriculture a été vivement critiqué, qualifié de « *ministre de la FNSEA* » et de « *malade sous*

Influenza efénéceua ». La Coordination rurale ne lui pardonne pas non seulement sa cogestion avec ce syndicat, mais aussi « *qu'il se laisse influencer par des gens qui défendent le système, les boutiques et leurs privilèges, oubliant les paysans* ». Son président, Nicolas Jaquet critique la loi d'orientation, la création du fonds agricole et le retrait de l'amendement destiné à faire sauter le monopole des organismes stockeurs pour la commercialisation des céréales.

Le ministre de l'Agriculture était très attendu, le **7 février 2006**, dans le Cantal⁸ par les agriculteurs, qui lui avaient fait connaître leurs craintes sur différents dossiers : retards de paiement, aides du second pilier de la PAC, plan bâtiment et installation. Il a répondu aux questions des syndicats agricoles lors d'une rencontre animée par Louis-François Fontant, président de la Chambre d'agriculture, à Fons de Saint-Mary-le-Plain. Concernant les retards de paiement sur les CTE et les bâtiments, M. Bussereau a annoncé avoir réglé le problème. Le ministre a également assuré que l'intégralité des indemnités calamités au titre de la sécheresse 2005 seront versées en mars ainsi que la prime vache allaitante (PMTVA). Concernant l'installation le ministre a rappelé les nouvelles mesures prévues : paiement en une seule fois de la DJA, baisse des taux pour les prêts bonifiés... Le ministre a aussi évoqué son désir de se pencher sur la transmission et sur la situation des conjoints. Sur les aides du deuxième pilier de la PAC, Dominique Bussereau a affirmé la volonté de la France de trouver les financements nécessaires. Les Contrats territoriaux d'exploitation « *herbagers* » arrivant à terme seront transformés en PHAE. Le ministre a également exprimé sa volonté de voir l'Indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) sanctuarisée et revalorisée comme prévu. Patrick Bénézit émettait le vœu de supprimer l'écrêtement appliqué sur une aide déjà plafonnée.

La rencontre sur les lieux⁹, le **17 février 2006**, précédée d'une visite technique en juin 2005 de Damien Cazé, directeur des pêches au ministère de l'Agriculture et de la Pêche, a mis en évidence

8- Le ministre réaffirme son soutien à l'agriculture de montagne. En visite dans le Cantal, Dominique Bussereau s'est efforcé de répondre aux inquiétudes des agriculteurs en annonçant plusieurs mesures de soutien. Benoit Parret. Union du Cantal. 16 février 2006

9- Ministre et commissaire européen à Bloscon. Les activités « *pêche* » avaient hier les honneurs des visites conjuguées de Dominique Bussereau, ministre de l'Agriculture et de la Pêche, et de Joe Borg, commissaire européen, en déplacement de travail dans le Finistère. Le Télégramme .18 février 2006

7- Ministre de la FNSEA, Dominique Bussereau sévèrement épinglé. La France Agricole. 01.12.05

un certain nombre de questions posées par la profession sur l'avenir de la filière pêche. Le ministre comme le commissaire européen ont pu apprécier les efforts consentis pour doter la région de moyens modernes pour satisfaire la distribution et la consommation des produits de la mer. La criée du port de Bloscon, récemment informatisée, comme la SA Béganton, ont donné aux visiteurs l'occasion d'affirmer aux professionnels leurs ambitions d'avenir. Les problèmes liés à la reconstitution des espèces et à la gestion des ressources, comme ceux du coût de l'énergie et du renouvellement des navires ont été évoqués. Le ministre a aussi souligné l'importance de la prise en compte de la sécurité des marins qui dépend à la fois de la formation, de l'utilisation des vêtements de survie, et de l'exigence de la pratique des veilles sur un secteur de navigation intensive. Ces prises de contacts ont été mises à profit par les représentants des professions de la pêche pour situer les difficultés liées au déséquilibre des marchés, et à une juste évaluation de l'effort de pêche, les caseyeurs bretons jouant la modération dans ce domaine.

Jacques Chirac, inaugurant le Salon de l'agriculture¹⁰, **fin février 2006**, ne veut pas laisser s'installer une psychose de la grippe aviaire en France. Le chef de l'Etat a exhorté les Français à



continuer à consommer de la volaille et des oeufs. Après confirmation du premier cas de virus H5N1 dans un élevage de dindes dans l'Ain, le chef de l'Etat s'est efforcé de rassurer la filière avicole, très inquiète des conséquences de cette crise sur ses ventes et sur l'emploi. Dès son arrivée porte de Versailles, il s'est isolé avec Dominique Bussereau, trois représentants de la filière et trois responsables des services vétérinaires. A l'issue de cette réunion, il s'est adressé à la presse pour appeler « *solemnellement* » les médias à "bien

10- Salon Agriculture : Chirac rassure. Jacques Chirac a inauguré, samedi, le 43e Salon international de l'agriculture. Il a rappelé qu'il n'y a aucun danger à consommer de la volaille. L'Obs. 28 février 2006

souligner qu'il n'y a pas de danger à consommer de la volaille ou des oeufs" car le virus H5N1 est détruit à la cuisson. Le chef de l'Etat a par ailleurs assuré la filière avicole de la « *solidarité nationale* », avec des aides substantielles et une demande de contribution à l'Union européenne. Interrogé à ce sujet, le commissaire européen au Commerce Peter Mandelson, lui aussi en visite au salon, a expliqué que l'UE devait « *répondre aux besoins des producteurs de volailles tout en protégeant la santé publique* ». M. Mandelson, bête noire des agriculteurs et du gouvernement français, qui le soupçonnent de vouloir brader leurs intérêts dans les négociations à l'OMC, était surtout venu à Paris pour améliorer son image auprès des Français. Au-delà de ces sujets de fond, cette visite a permis au chef de l'Etat de montrer qu'il était en bonne forme, six mois après son accident vasculaire cérébral. Comme à son habitude, il a dégusté sans modération morceaux de fromage, de jambon cru et de viande, mais aussi un verre de bière et du vin rouge. « *Il a pris un petit coup de vieux, mais il est toujours aussi sympa* », a observé Thierry Desalvador, un éleveur suisse habitué du salon.

Dominique Bussereau participe au Congrès national de la FNSEA à Metz¹¹, le 22 **mars 2006** et prolonge ainsi le 60ème anniversaire de la FNSEA fêté au Salon international de l'agriculture. C'est dans un esprit de dialogue constructif qu'a été bâtie progressivement la Loi d'orientation agricole. Son ambition est de permettre à l'agriculture et au secteur agroalimentaire français de demeurer au premier rang européen. La loi d'orientation, publiée le 5 janvier dernier, engage nos exploitations agricoles sur le chemin de véritables entreprises agricoles compétitives et diversifiées. Elle a fait évoluer le statut de l'entreprise agricole. Aujourd'hui, une nouvelle frontière s'ouvre avec les bioénergies et les biomatériaux. C'est aussi une chance de tisser un lien fort avec nos concitoyens devenus très majoritairement urbains. L'agriculture offre une alternative aux énergies fossiles, elle participe au respect de l'environnement en stockant le carbone et en fournissant des énergies propres. Le plan biocarburant s'inscrit dans la durée ainsi que la valorisation de la biomasse et des biocombustibles. Les nouveaux marchés, ce sont

11- Déclaration de M. Dominique Bussereau, ministre de l'agriculture et de la pêche, sur le bilan d'un an de politique agricole dont la publication en janvier de la loi d'orientation agricole et sur les principaux défis à accomplir dans les années à venir dont le développement des biocarburants et l'avenir de la PAC, Metz le 22 mars 2006. <http://www.agriculture.fr>

aussi les biomatériaux, bois-énergie, bioplastiques et biolubrifiants. La Chimie verte, c'est bien la marque d'une agriculture moderne ancrée dans l'avenir. Les pouvoirs publics soutiennent les exploitants pour répondre aux situations de crise et préparent l'avenir en encourageant l'investissement. En raison de la hausse du prix de l'énergie le gouvernement a opéré des remboursements de fiscalité sur le gazole, le gaz naturel et le fioul lourd. De nouveaux efforts sont envisagés en faveur des producteurs serristes affectés par l'augmentation du prix du gaz naturel et du fuel lourd. De même, le gouvernement répond aux difficultés des secteurs fragilisés comme la filière avicole durement touchée par la grippe aviaire. La loi sur le développement des territoires ruraux, du 23 février 2005, permet de mieux encadrer les pratiques commerciales pour rééquilibrer les relations entre producteurs et distributeurs. Pour le secteur des fruits et légumes, le coefficient multiplicateur a contribué, à la modération des marges. Une stratégie nationale pour le secteur arboricole préparée avec la profession sera arrêtée dans les tout prochains jours. La filière laitière a montré, grâce à l'appui des pouvoirs publics, la place que doit occuper le dialogue. L'avenir se prépare aussi par l'investissement : plan bâtiment d'élevage, plan végétal pour l'environnement, maîtrise des pollutions d'origine agricole. Pour l'avenir, nous partageons le souci de faciliter la vie des exploitants : le service de remplacement avec crédit d'impôt et la simplification des procédures administratives dans un esprit de pédagogie et de pragmatisme. La vigilance concernant les négociations à l'OMC. L'Union européenne doit rester unie et solidaire pour être forte et défendre ses intérêts. La préférence communautaire doit être préservée, condition même des acquis de la PAC, notamment la souveraineté alimentaire. Les produits importés doivent, à qualité égale, être plus chers à cause des droits de douane et respecter sécurité sanitaire (traçabilité...), bien-être animal, respect de l'environnement. Les engagements concrets de nos partenaires, à commencer par les Etats-Unis et le groupe de Cairns, pour l'élimination de leurs soutiens à l'exportation, tardent à nous parvenir pour bâtir un accord équilibré. Au niveau communautaire, l'accord sur les perspectives financières de décembre dernier préserve le premier pilier. C'est la condition du maintien d'une activité agricole sur l'ensemble du territoire. Pour le deuxième pilier, le développement rural, le FEADER devrait comprendre un programme national pour la métropole avec un important volet déconcentré. Le socle national comprendra au moins la

politique de compensation des handicaps naturels et la politique d'installation. L'agriculture française a les moyens de s'adapter à ce contexte international par une restructuration et l'innovation. Le secteur viticole est confronté à une crise profonde qui a justifié des mesures d'aides d'urgence pour cette activité premier poste d'exportation de notre balance commerciale. Désormais, des actions structurelles doivent être engagées et la filière viticole française a les savoir-faire pour répondre aux attentes des nouveaux marchés. C'est l'objectif de la stratégie nationale de développement pour une viticulture moderne, restructurée, conquérante. En matière de restructuration, il faut évoquer l'urgence modernisation de la filière porcine qui a des atouts reconnus par tous : technicité des élevages, qualité de la génétique française. Nous devons engager notre agriculture dans une démarche de filière pour mieux valoriser les produits et le travail des exploitants. Il faut oeuvrer à l'actualisation de la loi sur l'élevage de 1966. Le pilotage stratégique du dispositif génétique français sera revu grâce à la constitution d'une interprofession génétique. Concernant l'innovation, les pôles d'excellence rurale renforceront les synergies locales, favorisant les logiques de diversification pour l'agriculture à travers la promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques, la valorisation et la gestion des bio-ressources, l'offre de services et l'accueil de nouvelles populations.

Jean-Yves Perrot, Président directeur général de l'Ifremer accueille Dominique Bussereau, le 18 **mai 2006**, à bord de Thalassa¹². Cette visite sera l'occasion pour les scientifiques de présenter les travaux effectués pendant la campagne Pelgas. Cette campagne d'expertise et de recherche permet d'évaluer, chaque année depuis 2000, la biomasse d'anchois disponible au printemps. Dans le sud du golfe de Gascogne, prospecté en début de campagne, c'est le maquereau et la sardine qui ont été rencontrés en majorité. Plus vers le nord, le sprat et le maquereau dominant, mais l'anchois est également présent, comme le confirme une bonne abondance d'œufs de cette espèce.

« *Je préférerais un échec à des négociations qui remettraient en cause la PAC et son avenir* » indique Dominique Bussereau à un journaliste de l'AFP, en **mai 2006**, en marge d'une réunion informelle en Autriche des ministres européens de l'Agriculture¹³. Le ministre allemand Horst

12- Visite de Dominique Bussereau, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche à bord de Thalassa. Paris, le 19 mai 2006. www.ifremer.fr

13- OMC. Pour Dominique Bussereau, Paris préfère un

Seehofer s'est dit « *d'accord avec M. Bussereau* », estimant qu'il existait sur le sujet un « *axe franco-allemand* ». « *Il vaut mieux pas d'accord plutôt qu'un mauvais accord* », a-t-il déclaré. Dominique Bussereau, lors d'une entreprise agro-alimentaire avec ses collègues européens, constatait « *l'Europe n'a pas à faire de concessions nouvelles en matière agricole* » pour obtenir un accord dans le cadre du cycle de Doha. Le commissaire européen au Commerce Peter Mandelson a laissé entendre à plusieurs reprises que l'Union européenne pourrait améliorer son offre d'ouverture du marché agricole à condition que ses principaux partenaires dans la négociation fassent de nouvelles concessions. Les négociations du cycle de Doha de l'OMC butent sur les questions agricoles et ont pris déjà deux ans de retard. Les pays émergents, emmenés par le Brésil et l'Inde, demandent à l'Union européenne et aux Etats-Unis qu'ils réduisent leurs subventions et ouvrent plus largement leurs marchés agricoles. Le ministre italien de l'Agriculture Paolo de Castro, s'est montré plus nuancé : « *Un échec des négociations à l'OMC porterait préjudice à tout le monde* », a-t-il indiqué. Le Néerlandais Cees Veerman a insisté pour sa part sur la nécessité d'un donnant-donnant entre les concessions de l'Europe sur l'agriculture et celles des pays en voie de développement sur l'ouverture de leurs marchés dans l'industrie et les services. « *Nous sommes très attachés au parallélisme* » des offres, a-t-il dit, estimant que les « *prochaines semaines devraient être essentielles* » pour l'issue des négociations. Lundi matin, le ministre autrichien Josef Pröll, dont le pays préside l'UE, avait appelé les Etats-Unis à « *bouger* » sur leur offre agricole. La députée européenne autrichienne Agnès Schierhuber, présidente de l'entreprise agro-alimentaire Waldland que les ministres ont visitée, a vivement critiqué Peter Mandelson qui selon elle « *ne s'intéresse qu'au commerce* » et ne porte « *aucune considération aux fermiers* ». Pour éviter un échec des négociations, lancées en novembre 2001 à Doha (Qatar), les 150 pays membres de l'OMC doivent convenir avant l'été des « *modalités* » pour boucler un accord sur l'agriculture et les produits manufacturés. Après avoir manqué l'échéance fixée au 30 avril dernier lors de leur conférence ministérielle de Hong Kong en décembre 2005, les principaux acteurs pourraient faire une nouvelle tentative « *dans la seconde moitié du mois de juin* » à Genève, selon une source proche de l'OMC.

échec à une remise en cause de la Pac. AFP. 29/05/2006

La 53ème finale nationale de labour au Thiolent Vergezac les 8, 9 et 10 septembre 2006

Une conférence de presse organisée par Laurent Duplomb, président du CDJA de Haute-Loire, donne les grandes lignes de cette 53ème finale nationale de labour qui se déroulera au **Thiolent de Vergezac les 8, 9 et 10 septembre 2006**¹⁴. De grands moyens ont été déployés : 45 ha pour la manifestation, 50 ha de parking, 11000 m² de chapiteaux... pour « *Terre en fête au pays des volcans* ». La Haute-Loire est une terre de laboureurs : en 1976, Jean Beraud s'est illustré en remportant la finale de labour à plat organisée à Rachat sur la commune de Blanzac ; Nicolas Chouvier a réédité l'exploit en 1998 à Vittel (labour en planche) et en 2002 (labour à plat) à Viarouge près de Rodez. Le ministre de l'agriculture, Dominique Bussereau est attendu le dimanche, en clôture de la finale. Sa venue est quelque peu éclipsée par Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, président de l'UMP et candidat à l'élection présidentielle, chargé d'inaugurer la finale. Il est escorté par Brice Hortefeux, ministre délégué aux Collectivités territoriales et Christian Estrosi, ministre délégué à l'aménagement du territoire. Laurent Wauquiez n'est pas étranger à cette visite où le candidat à la présidentielle du printemps 2007 devrait s'exprimer sur l'avenir de l'agriculture, particulièrement en montagne.

Le **vendredi** matin était réservé aux enfants des écoles primaires du département.

Nicolas Sarkozy arrivait le vendredi 8 septembre à l'aérodrome de Loudes à 13 h 40 pour se diriger, accompagné du préfet M. Mirmand, sur le site de Vergezac. La foule est au rendez-vous dans une bousculade indescriptible, scandant « *Sarkozy président* » et voulant l'approcher malgré un service d'ordre impressionnant. Cette foule pressante l'a accompagné pendant une heure à travers les stands de matériel agricole et d'animaux, une visite qui évoquait celles de Jacques Chirac au Salon de l'agriculture.

C'est une visite au pas de charge avant de rejoindre le chapiteau bondé abritant près de 4000 personnes. « *J'aime les gens qui aiment leur métier, les gens qui ne demandent qu'une seule chose : qu'on les laisse travailler et vivre de leur travail* », a-t-il lancé, décontracté, à la tribune, après avoir abandonné la cravate et ouvert sa chemise sous son blazer bleu marine. « *Le métier d'agriculteur incarne les valeurs modernes sur lesquelles nous devons fonder l'effort de*

14- Pour relater cet événement, nous avons repris les anciens numéros de l'Eveil.

redressement du pays : le travail, la prise de risque, le courage, l'innovation, la capacité d'adaptation et la solidarité... Je me reconnais dans les mêmes valeurs que vous, même si je ne suis pas agriculteur ».



Arrivé à 13 h 40 à l'aérodrome de Loudes, Nicolas Sarkozy inaugurerait, à l'heure nous mettons sous presse, le champion de France de labour.

Devant un public conquis d'avance, il développe le thème du travail : *« Celui qui ne se lève pas tôt le matin, n'a aucune chance de faire vivre sa famille. Il faut être passionné et travailleur, deux mots qui ne me font pas peur et qui sont au cœur de mon engagement politique... Des hommes et des femmes comme vous, c'est ce qui fait le sens des combats que je mène et du projet que je veux porter pour donner à nos compatriotes l'envie et les moyens de prendre leur destin en main ».* Nicolas Sarkozy reprend ses attaques sur la réduction du temps de travail. *« Le travail est une valeur d'émancipation et de liberté, c'est le chômage qui aliène l'être humain (...) Je n'admets pas que les gens qui travaillent dur gagnent aussi peu, que des gens qui ne prennent pas de vacances et se lèvent à l'aube gagnent la même*



La journée de vendredi a démarré avec plusieurs milliers d'enfants à Vergezac et s'est poursuivie avec un Nicolas Sarkozy triomphant, accueilli par le monde agricole.

chose que d'autres à ne rien faire... Je ne souhaite pas pour autant faire des agriculteurs des assistés à leur tour. Je crois qu'il est possible que le monde agricole vive de la vente de ses produits... » Ce thème avait été évoqué précédemment dans le discours de Philippe Meurs, le président national des jeunes agriculteurs : *« Nous voulons que notre travail soit reconnu à sa juste valeur pour en vivre*

légitimement... » Le futur candidat se prononce aussi pour le principe de la préférence communautaire, de l'indépendance alimentaire de l'Europe, et a prôné le soutien au développement rural. Nicolas Sarkozy se défend par avance d'avoir fait une opération électorale : *« Certains diront que je dis tout cela car il y a des élections. Mais parler au moment des élections, c'est mieux que de ne rien dire ».*

Nicolas Sarkozy devait ensuite quitter le site rapidement tandis que se déroulait un colloque sous formes de tables rondes sur le thème : *« Aménagement des territoires ruraux : des défis à relever ».*

Le **samedi** était consacré aux essais de labour et aux diverses animations : labour à l'ancienne, manipulations de chevaux, démonstrations de chiens de troupeau, spectacle western / rodéo, pôle élevage départemental, camp du Roi de l'Oiseau, exposition et démonstration de matériel,



vieilles mécaniques, filière bois, village des enfants, espace livres de la Chambre d'agriculture et de la librairie Nuggets (dédicace de Jean Anglade...), espace végétal, espace animal, espace lentilles et sa mascotte Anicia retenue par les douanes à Lyon, producteurs fermiers, grande roue, montgolfière, conduite rurale... Une soirée dansante animée par le groupe Motel clôturait la journée de belle façon.

Le **dimanche** matin ouvrait avec une messe des laboureurs en l'église de Vergezac en présence de l'évêque Mgr Brincard, un dépôt de gerbe au monument aux morts et plus tard une bénédiction des tracteurs avant un vin d'honneur en mairie de la commune.

Le ministre de l'agriculture devait arriver avec son épouse en début d'après midi, dans une ambiance plus calme, et donner le départ de la compétition avant de parcourir les différents pôles de la manifestation en sacrifiant au rite de la dégustation de produits locaux. Après le spectacle aérien s'ouvrait le temps de la discussion avec les OPA du département et les discours officiels introduits par Laurent Duplomb. Philippe Maurs

président national des jeunes agriculteurs ouvrait le bal en remerciant les organisateurs de cette brillante finale avant d'aborder les revendications syndicales : élections aux Chambres d'agriculture, défiscalisation de la DJA, droit à la concurrence, paiement anticipé des aides PAC, revalorisation des indemnités catastrophes naturelles, OGM, politique de Montagne... Le président du Conseil général Gérard Roche à son tour notait l'excellente organisation de cette manifestation. Il insistait sur le rôle de l'agriculteur, certes jardinier de l'espace rural mais surtout chargé du noble rôle de nourrir leurs concitoyens. Il rappelait les efforts de désenclavement routier et numérique pour offrir aux ruraux des services équivalents aux citadins. Le président du Conseil régional, René Souchon, félicitait aussi les organisateurs ayant ainsi montré la passion de leur métier, levier puissant des territoires ruraux. Il mettait en cause le désengagement de l'Etat pour l'agriculture et plaidait pour une véritable politique de la Montagne : lutte contre la déprise démographique, valorisation des produits de qualité, amélioration des infrastructures routières, ferroviaires et numériques. Dominique Bussereau prend ensuite la parole. Il confirme la défiscalisation complète de la DJA. A propos des négociations à l'OMC, il affirme la fermeté du gouvernement pour que l'agriculture garde le niveau de stabilité acquis grâce à la PAC. L'instruction des dossiers DPU, Droits à paiement unique est un réel succès et un acompte est prévu rapidement. Il souhaite simplifier les démarches en encourageant les téléprocédures. Dans un contexte de hausse du prix du pétrole, il annonce des mesures de remboursement partiel de la taxe sur les produits



pétroliers et le gaz, mesure qui sera reconduite. La zone Montagne verra une revalorisation de l'ICHN sur les 25 premiers ha en 2007. L'Etat prend également en charge la prime à l'herbe, PHAE, pour compenser les baisses de financements communautaires. Le projet de loi sur l'eau ne se

traduira pour les agriculteurs par de nouvelles taxes ou redevances. Concernant la sécheresse, dès le classement des départements en zone touchée, sera versé un premier acompte. Le taux d'indemnisation devrait être majoré pour les pluri-sinistrés sur trois campagnes successives.

Dominique Bussereau, entouré de nombreuses personnalités, donne le coup d'envoi de cette finale. La tache est rude sur ces terres volcaniques pentues et sur un chaume d'orge avec repousses. Tous les types de charrues sont représentées, des plus anciennes aux plus récentes équipées de socs plastifiés permettant un meilleur écoulement de la



terre. Deux jeunes femmes participaient à cette finale et le plus jeune candidat n'avait que 17 ans. Les résultats étaient proclamés vers 18 heures avec remise des coupes. Pierre Kiffel du Bas-Rhin s'adjudgeait le labour en planches et Sébastien Raguet des Ardennes le labour à plat.

La signature du troisième *Pôle d'excellence rural des Portes d'Auvergne* s'est déroulée sur le site, dimanche après midi. Le thème en est la valorisation du bois comme matériau de construction, énergie renouvelable et support d'activités sylvo-touristiques.

Finalisation de la convention a eu lieu en présence du préfet, Christophe Mirmand, des parlementaires et du maire de Saint-Paulien, Denis Eymard. Il s'agit d'un partenariat public / privé : commune de Saint-Paulien ; groupement des producteurs forestiers ; SCP Ingénierie des structures et énergie, bureau d'études ; Sylvénergie, spécialiste en bois déchiqueté ; Eco Energie, chauffagistes ; Chalet Mahinc, maisons à ossature bois ; Fabrice de Courson, gîtes écologiques et organisation de séminaires ; Canopy en forêt. Le coût des projets s'élève à 1,2 millions d'€, avec une participation de l'Etat de 560 000 €. Gérard Roche déclare que c'est véritable manne pour le département, « *le Père Noël en septembre* ». Denis

Eymard remercie le gouvernement pour cette chance de développement économique et d'attractivité du territoire. Jean Boyer, sénateur, a fait partie de la commission nationale de sélection des Pôles, 172 acceptés sur 350 candidatures. Il se réjouit de la signature de ce troisième pôle, une valorisation d'une richesse naturelle. Jean Proriol estime que c'est une juste compensation de crédits trop faibles pour contrats de plan ou de développement régional. Le ministre reconnaît là un beau projet, son département des Charentes-Maritimes est également porteur d'un projet similaire.

De son côté, Brice Hortefeux était à l'Hôtel de ville de Brioude, le jeudi 7 septembre, reçu par le maire Jean-Jacques Fauchet par ailleurs président du Syndicat intercommunal de développement économique *Allier-Allagnon*. Le ministre signait la convention de labellisation *du pôle d'excellence rurale* Pratics, en présence du préfet, du sous-préfet et de nombreuses personnalités locales, maires ou leurs représentants. Ce projet, lancé en décembre 2005, se focalisait sur l'excellence technologique, pour des productions industrielles, artisanales et de services. Le Sydec s'était orienté vers la construction de locaux industriels dans le cadre de la procédure usine-relais, puis vers la création de zones d'activités avec recherche et accompagnement de porteurs de projets. Le pôle d'excellence rurale a de multiples objectifs : permettre la création de nouveaux emplois particulièrement dans le secteur tertiaire, éviter la perte de matière grise et des jeunes, doter ces territoires ruraux de services modernes, conduire une communication active. Ses actions sont réparties sur l'ensemble du territoire : lotissement à Flageac pour des activités de service et une pépinière d'entreprises, équipements communs et



services mutualisés ; second bâtiment tertiaire à Lempdes avec bureaux d'accueil, équipements communs et services mutualisés en lien avec Flageac ; aménagement en bureaux de locaux existants à Brioude, Vieille-Brioude et Champagnac-le-Vieux ; mise en place d'une

stratégie de communication autour d'un site web ; création d'un pôle de compétences services aux entreprises. La labellisation par l'Etat s'accompagne d'un soutien de 870 000 €. La réunion se concluait par une visite de la ville.

Le vendredi 8 au matin, Christian Estrosi visitait l'entreprise *Gauthier aux Baraques* pour annoncer qu'elle était éligible à la prime d'aménagement du



territoire pour développer son unité des Fangeas. Le ministre, arrivé par la ligne régulière du Puy-Loudes, s'est livré à un véritable marathon sous la conduite du Pdg Christophe Gauthier avant d'aller signer la convention pôle d'excellence rurale à Fay-sur-Lignon. Il a félicité l'audace de l'entrepreneur pour avoir créé une industrie de pointe dans un département rural. La prime d'aménagement du territoire est attribuée à des entreprises qui ont un projet d'implantation ou de développement sur des territoires en difficulté. Sur la programmation 2000-2006, elle aura permis d'engager 640 millions d'€. La commission européenne ne souhaitait pas engager un programme 2007-2013. Elle a finalement accepté de financer en zones difficiles et d'accorder plus de souplesse pour des bassins d'emploi plus petits. Gauthier est spécialisé sur les menuiseries et fermetures PVC, aluminium et bois. Outre le siège social des Baraques, l'entreprise possède deux autres agences de travaux à Clermont-Ferrand et Saint-Etienne. Son chiffre d'affaires en pleine progression atteint 20 millions d'€ et 150 salariés. Le projet est de passer d'une envergure régionale à un développement national. Face à une forte concurrence, l'outil de production se doit d'être optimisé. Pour ce faire, une nouvelle unité de fabrication PVC va voir le jour aux Fangeas avec l'aide efficace du département et de la Communauté d'agglomération. Cette nouvelle unité permettra de doubler l'activité PVC en surface et en production, et aussi l'activité aluminium par la libération des locaux. Jean-Pierre Brochier, maire et vice-président de l'agglomération louait l'esprit d'entreprise de cette société partie de presque rien en même temps que

l'entreprise Gagne. Jean Proriol félicitait aussi cette entreprise familiale sur le chemin de l'expansion. Ce même *vendredi matin*, Christian Estrosi était en visite sur *l'exploitation agricole* de Cyril Roméas à Chaudeyrolles pour illustrer le volet agricole du PER. Installé depuis peu, l'exploitant a abandonné la production laitière pour se spécialiser sur la viande dans le cadre de l'AOP Fin gras du Mézenc. Le ministre pouvait ainsi apprécier les contraintes d'une agriculture de montagne. Il se rendait ensuite à la mairie de Faysur-Lignon pour signer le *pôle d'excellence rurale Mézenc-Gerbier* : « *Construire une destination agricole, culturelle, scientifique et touristique de niveau européen pour le massif Mézenc-Gerbier* ». Il s'agit de faire ressortir les spécificités du massif : Fin gras du Mézenc, patrimoine naturel et culturel, sources de la Loire. Les actions recouvrent quatre volets : agricole et gastronomique (Maison du Fin gras à Chaudeyrolles, Borée), culturel et scientifique (abbaye de Mazan, formation guides du patrimoine), touristique (lac de Saint-Martial), européen (Espace culturel européen, sources de la Loire). Le massif est sur les deux départements Ardèche et Haute-Loire, aussi de nombreuses personnalités des deux entités départementales participaient à l'événement. La labellisation s'accompagne d'un soutien de 907 000 € à engager dans les trois ans comme il est de règle. Henri Belleville rappelait la vocation du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche de fédérer l'ensemble de la montagne ardéchoise et le massif Mézenc-Gerbier. Gérard Roche soulignait la fracture territoriale et souhaitait une cohésion grâce par le concours des élus. Il faisait aussi ressortir tout le travail en amont de ce projet. Laurent Wauquiez remerciait le ministre pour son aide sur ce dossier et sur l'aménagement du territoire en général. Il mettait en avant cette France rurale de la montagne qui mérite que l'on reconnaisse sa compétitivité et son excellence. Le ministre concluait : « *ce pôle symbolise une synergie, une mobilisation de tous les talents. Le bon sens et l'intelligence : c'est ce que je souhaite que l'on prenne en considération* ».

La fête est réussie avec une participation de 110 000 personnes sur les trois jours, la venue de 4 ministres en exercice : Nicolas Sarkozy ministre de l'Intérieur,

président de l'UMP et présidentiable dans quelques mois, Dominique Bussereau ministre de l'Agriculture, Brice Hortefeux ministre délégué aux Collectivités territoriales, Christian Estrosi ministre délégué à l'Aménagement du territoire. Outre les annonces du ministre de l'agriculture qui vont bénéficier à tous les agriculteurs, les trois Pôles d'excellence rurale vont drainer 2, 336 milliards d'€ pour le département sur trois ans.

(à suivre...)



Les Iles Kerguelen : des hommes et des moutons (suite...)

L'exploration d'Henry Bossière

Henry part du Havre le 19 novembre 1908¹ et arrive accompagné d'une équipe de quatre hommes aux Kerguelen le 24 janvier. Cette première mission a pour but de prospecter l'archipel dans l'espoir de concrétiser le projet d'élevage de moutons². Le séjour n'est que de

1- « Parti en novembre 1908, je reviens avec la certitude de la fausseté des légendes accréditées sur Kerguelen. Si ce n'est pas le pays idéal comme climat, le séjour en est du moins très supportable et l'on y a la vie facile ; je n'en veux pour preuve que l'exemple des marins qui viennent d'y passer plus d'une année, des cent vingt hommes qui depuis six mois y habitent, et dont l'état sanitaire est demeuré excellent. En mars, nous avons eu presque constamment une température moyenne de 13 degrés au dessus de zéro ; plusieurs fois nous avons déjeuné en plein air, heureux de désertir notre cabane. En beaucoup d'endroits, il existe de vastes étendues de terrain couvertes d'une plante fourragère, de la famille des pimprenelles, nommée acoena. Les animaux s'en montrent très friands : nos trois chevaux, même les porcs apportés, ne mangeaient pas d'autre fourrage et s'en trouvaient fort bien. Les vingt-deux brebis amenées d'Islande et déposées sur l'île Longue, sans abri ni soins, avaient, avant mon départ, déjà mis bas, et les agneaux bondissaient alertes à côté de leurs mères. Il est à présumer que, avec des abris, ces bêtes supporteront la mauvaise saison ; ainsi, serait assurée la précieuse ressource de l'élevage, qui, pratiqué par de bons fermiers normands, bretons ou basques, payerait largement leur persévérant labeur ». Les Iles Kerguelen. Henry E. Bossière. L'Illustration 11 septembre 1909 N° 3472

2- Kerguelen. Colonie à laine. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'appeler l'attention de l'opinion sur la valeur économique de notre colonie australe de Kerguelen, ignorée ou méconnue jusqu'en ces dernières années. Dans deux articles parus l'an passé dans ces colonnes, nous avons, d'une part, montré à nos lecteurs que la reconnaissance de l'armement pour la pêche à la baleine et au phoque était possible après les campagnes de chasse organisées et méthodiques du *Jeanne d'Arc* ; d'autre part, nous avons fait entrevoir quelles richesses permanentes et extensibles pourraient être exploitées à Kerguelen, si l'élevage du mouton, qui venait d'y être tenté avec succès, y était entrepris en grand et avec persévérance. La tentative d'acclimatation du mouton à Kerguelen que nous avons relatée l'an passé, a pleinement réussi. Plusieurs hivers se sont écoulés et même au cœur de la mauvaise saison, béliers, brebis et agneaux importés d'Islande ont trouvé une nourriture abondante en broutant les herbes du pays. Ils se sont admirablement portés. Débarqué en octobre 1908 sur une des nombreuses îles de l'archipel, le petit troupeau de 20 brebis et de 2 béliers, qui avait

courte durée et Henry, par délégation, peut exercer les fonctions de Résident de France octroyé par le Ministère des Colonies et apposer sur les courriers les premières empreintes. En 1908, le *Jeanne d'Arc* dépose sur l'île Longue, en Baie du Morbihan, un groupe de vingt moutons³. Ils sont laissés à la garde de quatre bergers qui s'installent dans des baraques provisoires. Mais la presque île est un site aride, ravagé par les lapins sauvages et peu propice à l'élevage⁴. La guerre de 1914 met

eu à supporter les fatigues d'un voyage de trois mois et les chaleurs de l'Equateur, avait été abandonné à lui-même, sans abri et sans soin. Les agneaux ont admirablement supporté le climat ; le troupeau déjà quintuplé est devenu sauvage ; les animaux qui le composent s'enfuient dans la montagne à la vue de l'homme. Ceux d'entre eux qui ont été tués et consommés à Kerguelen, ont été trouvés exquis ; le document que nous avons sous les yeux ajoute : « Jamais on n'a vu de moutons aussi gras. » Rien, puisque Kerguelen, par sa flore, ressemble à ces contrées, rien n'empêche que quelque cent mille moutons, surveillés et soignés, ne se portent aussi bien dans notre colonie où leur nourriture est assurée que dans les parages de Magellan ; le petit troupeau, l'essai ayant donné des résultats, s'étant multiplié, Kerguelen doit devenir colonie à laine. Rien n'empêche, non plus, que dans les îles Saint-Paul et Amsterdam, beaucoup plus petites que Kerguelen, mais où vivent déjà en liberté 1600 bœufs sauvages, d'importants troupeaux de moutons ne réussissent à prospérer. Toutes nos colonies, même celles qui paraissent les plus déshéritées, ont des richesses à mettre en valeur ; celles de nos trois colonies des régions antarctiques ne sont pas des moindres... Bulletin Commercial et industriel de Roubaix. N° 352. Jeudi 28 septembre 1911.

3- Il s'agit certainement de moutons islandais, une race de mouton d'Europe du Nord à queue courte. Il est trapu, de taille moyenne, et possède des pattes courtes. Sa tête et ses pattes sont dépourvues de laine. Sa toison peut être blanche, brune, grise ou noire. Il peut être acère ou à cornes tant chez le mâle que la femelle. Les moutons islandais proviennent de la lignée des Spælsau norvégiens. Ils ont été amenés en Islande par les premiers colons, et élevés depuis plus d'un millénaire dans un environnement très rude. La toison du mouton est double avec un manteau externe et un sous-manteau plus fin.

4- La faune se compose des innombrables lapins lâchés à travers l'île et de ce qui reste de moutons islandais déposés, à titre d'essai, par les concessionnaires en 1909, 1911 et 1913. On croit que l'élevage des ovins pourrait réussir et se développer aux Kerguelen. Le capitaine Rallier du Baty rapporte que, fin 1913, l'effectif de 20 moutons déposés en 1909 à l'île Longue était tombé à 13 au lieu d'augmenter en progression géométrique, comme il arrive dans les pays favorables à l'élevage. Ce troupeau avait diminué de 7 unités en cinq ans et plusieurs boitaient. Les 20 têtes déposées en 1920 à l'île Howe tombèrent à 15 dans le même

fin à cette tentative et les bergers repartent avec *l'Isle of Kerguelen*, laissant les moutons.

La deuxième campagne 1912-1913

En 1911, les Frères Bossière forment la Société Concessionnaire des Iles Kerguelen qui dégage un bénéfice. Toujours dans l'optique d'élever des moutons, une campagne de prospection territoriale est montée en 1912 sur les Kerguelen. C'est le baron Pierre Decouz⁵ qui est missionné en tant que responsable. L'objectif fixé est de trouver le meilleur terrain pour créer une colonie et accueillir les ovins. Accompagné du guide de haute montagne Valérien Culet⁶, il débarque le 1^{er}

intervalle. Un troisième essai, à Port-Couvreux, subit un sort pire encore ; mais, à l'inverse du capitaine Rallier du Baty qui conclut de ces trois tentatives malheureuses que le mouton peut vivre à Kerguelen, mais non se multiplier et devenir une source de profits, on peut penser que de nouveaux essais devraient être tentés avec d'autres espèces ovines. Le Courrier colonial illustré / [directeur Francis Mury. 15 septembre 1925

5- Pierre Gustave Joachim Napoléon Raoul Decouz (1883-1916) est né à Issoudun dans l'Indre. C'est le fils de Marie Alfred Louis Gaston Decouz et de Jeanne Julie Clémence Robert de Chenevière. Brigadier - 2e R.A.C. (Campagne) [Artillerie]. *Complément* : éclaireur et agent de liaison, il est tué dans la Meuse, le 16/03/1916 (32 ans), entre le fort de Moulainville et l'ouvrage de Tavannes. Médaille militaire (posthume) - Croix de guerre 1914-1918 (étoile) - Citations à l'ordre du régiment (25/03/1916) et posthume (M.M.) "Brigadier brave et dévoué, ayant accompli avec tact et sang-froid les missions parfois périlleuses dont il était chargé. Tué à son poste le 16/03/1916" - Mobilisé le 03/08/1914 et parti aux Armées avec le 2e R.A.C., brigadier (15/10/1915). Baron - Prénom 'Pierre' seul sur les inscriptions de Francin et Chambéry (73), dans la presse et dans le livre Tableau d'Honneur (ce prénom 'Pierre' ne figure pas sur les documents officiels - 'Gustave Joachim' sur le livre d'Or de Bassens - Pierre Decouz avait fait de 11/1911 à 02/1913 une expédition dans les îles Kerguelen afin d'y étudier les possibilités d'élevage du mouton - Obsèques à Chambéry (73) en 08/1922 -

6- Une descendante de Valérien Culet (1875-1965) a trouvé son carnet de note, rédigé de sa petite écriture fine et soignée. Kerguelen, 1912. Baie de l'observatoire. Valérien et Pierre débarquent ; ils ont été envoyés là par les frères Bossière pour y installer un élevage de moutons et pour évaluer les richesses minières de l'archipel. Pierre Decouz avait rencontré Henri Bossière en Patagonie où il étudiait l'acclimatation des moutons ; c'est la similitude de climat entre la Patagonie et Kerguelen qui amena les Bossière à tenter cet élevage dans notre archipel. Pierre recruta alors son ami Valérien pour l'accompagner dans cette aventure. Valérien Culet est berger et guide à Bonneval-sur-Arc. Après avoir quitté la France fin 1911, les deux hommes s'installent à Ker début 1912 ;

février 1912 et explore le golf du Morbihan. Après quelques jours et un aller-retour à Durban, d'où il ramène quelques moutons, il s'installe dans la Baie de l'Observatoire fin mars pour préparer son hivernage. Les frères Bossière créent la Compagnie Générale des îles Kerguelen, Saint Paul et Amsterdam en septembre 1912 et arment deux bateaux, le *Jacques* et le *Yves de Kerguelen*. Ce dernier quitte le Havre avec une nouvelle équipe de bergers : Abel Chapalbert, Bernard Joli et Théophile Combey. L'ensemble de la campagne pourtant bien débutée va être anéantie par une série de contretemps. Le Baron Decouz ne respecte pas les recommandations, sans doute découragé par un hivernage trop long et sûrement par la déception de ne trouver que des terres désolées. Avec son guide, il quitte les Kerguelen sans attendre les navires promis par les frères Bossière. Le Baron Decouz ne ramène que peu d'informations exploitables après un an passé aux Kerguelen et pourtant il tient des conférences et écrit des articles sur son expédition. Les deux navires ratent leur rendez-vous aux Kerguelen. Le *Yves de Kerguelen* débarque fin avril 1913 à Port-Gouvieux du matériel destiné à l'équipage du *Jacques*. Après trois mois d'attente et quelques



l'aventure ne sera pas celle qu'ils espéraient : la lassitude, l'ennui les gagnent. L'hiver austral est terrible, les hivernants restent enfermés dans leur cabane inconfortable, l'élevage ne remplit pas ses promesses et les projets d'exploration restent bien lointains. Mal équipés, mal chaussés, leur moral, pourtant bien solide chez ces montagnards endurcis, est vite entamé : « c'est plus que triste de voir un pareil temps et de se retrouver isolés comme des sauvages », « on commence à s'embêter car c'est la désolation à Kerguelen », « le temps est long et triste »... Leur seule distraction : guetter le navire du retour ! Nos montagnards seront récupérés en février 1913 et regagneront la France à l'aube de la grande guerre. Pierre Decouz perdra la vie dans les tranchées en 1916 ; Valérien Culet, lui, réchappa au massacre et sa conduite héroïque lui valut d'être décoré par Foch lui-même. Mais jamais il n'évoqua les longs mois de tristesse et d'ennui passés à Kerguelen, jamais il ne fit allusion à la grande guerre. Il mourut en 1965 à l'âge de 80 ans après avoir passé sa vie comme cafetier à Paris. Des collégiens savoyards sont partis en 2005 sur les traces de Valérien Culet aux Kerguelen.

cartographies du secteur, le *Yves de Kerguelen* repart vers Cap Town. Il y est vendu dans la plus grande confusion en décembre pour une bouchée de pain. Le *Jacques*, qui a embarqué 1600 moutons aux Malouines, arrive à Port Couvreur ⁷ le 17 août 1913, avec à son bord René Bossière qui découvre avec consternation que le *Yves de Kerguelen* est déjà reparti. Les 600 moutons rescapés du voyage, les autres sont morts de froid, sont néanmoins débarqués ainsi que trois bergers : Alfred Alaverry, Bernard Joly et Abel Champalbert. Le débarquement se fait sous la neige et des brebis meurent de congestion. Le *Jacques* quitte Port Couvreur pour l'Australie en octobre. L'endroit est mal choisi, il est aride et inhospitalier. Quand la première guerre éclate, seuls deux cents moutons ont survécu et ils sont abandonnés à eux-même, tandis que les bergers sont rapatriés.

L'après-guerre - Les tentatives de redressement

L'après-guerre

Après l'interruption liée à la guerre, un nouvel actionnaire anglais d'origine suédoise relance l'activité de chasse de l'*ex Aktieselkabet Kerguelen*. La nouvelle compagnie formée en 1920 par Charles Ocean Johnson, « la *Compagnie Kerguelen Sealing et Whaling Limited* », mène des campagnes fructueuses. Embarqué à bord, le berger Alfred Alaverry, un Havrais, mandaté par les frères Bossière, constate que le troupeau de Port-Couvreur n'a pas survécu à l'exception de deux jeunes brebis de race irlandaise. Les autres ont succombé au manque de nourriture et il est probable que, non tondues, elles aient été handicapées par leur laine et sont



7- Port-Couvreur se trouve au sud du Golf des Baleiniers, sur la côte est de la Presqu'île Bouquet de la Grye, lorsque le Bras de la Fonderie sépare la Presqu'île Bouquet de la Grye de la Grande Terre. La station se trouve dans une petite baie sans nom, fermée par une petite plage à l'est et par une falaise qui l'abrite au sud et à l'ouest. Des hauteurs, un torrent dévale. Le nom de Port-Couvreur fut donné en l'honneur d'Abel Couvreur (1852-1922), ingénieur civil et entrepreneur de travaux publics. Bienfaiteur de la première expédition des frères Bossière en 1908, il est également l'un des trois principaux actionnaires de la société « Compagnie générale des îles Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam ». <http://www.taaf.fr>

tombées dans des crevasses⁸. Il repart des Kerguelen en décembre 1920 à bord d'un navire qui transporte un chargement d'huile. En novembre 1922, le berger Alfred Alaverry s'installe avec un nouveau cheptel de moutons ramené de Capetown en Afrique du Sud, rejoint par Paul Aubé, « un ancien employé du négociant en coton Henri Thieullant »⁹, et Joseph Jégu, « ex-quartier maître de manœuvre de l'avis *Aldebaran* »¹⁰. Affrété par les frères Bossière, le *Lozère* arrive dans les Iles Kerguelen en octobre 1925 pour entamer une campagne de chasse. Le navire dépose également trois bergers à Port Couvreur : Alfred Alaverry, Joseph Laroche et Joseph Jégu. Après sa première campagne, le *Lozère* repart des Kerguelen en mars 1926, avec Alfred Alaverry, laissant les deux bergers Joseph Laroche et Joseph Jégu à Port Couvreur. Le navire ramène un chargement d'huile et de la laine qui sera vendue à un bon prix à Tourcoing¹¹.

En 1927, c'est une nouvelle tentative d'installation avec trois couples de bergers du Havre arrivés avec la *Lozère*. Lorsque les colons arrivent, Laroche, un des bergers, s'est noyé le 16 avril 1927, son doris ayant été emporté. Tandis qu'Alaverry est reparti sur le *Lozère*, Jégu reste seul à accueillir les nouveaux arrivants. Le *Lozère* arrive aux Kerguelen pour sa troisième campagne de chasse. Le navire transporte trois agents cyclistes havrais, Pierre Petit, Léon Ménager et Georges Le Galloudec, et leurs épouses qui vont relever à Port-

Couvreur les bergers en place. Dès leur arrivée le 8 octobre 1927, M. et Mme Ménager et leur fille Léone (12 ans), M. et Mme Petit, M. et Mme Le Galloudec (chef de la station) et leur fille Georgette (9 ans) entreprennent, avec l'aide du charpentier du bateau, d'aménager des maisons. Une fabrique de tourteau et de farine est également établie ainsi qu'une ferme avec des cochons, moutons, vaches, chèvres et chats, embarqués lors d'une étape à Durban en Afrique du Sud. Léon Ménager tient un journal très précis. Les naissances d'agneaux et de porcelets équilibrent à peine les pertes dues aux rudes conditions climatiques et à la pénurie de nourriture en hiver. Ils ont pourtant fané de l'acaena et récoltent des choux. Les bergers sont

8- Les frères Bossière : pionniers des Kerguelen. Claude Briot. Recueil de l'Association des Amis du Vieux Havre. N° 49. 1990

9- Ibid.

10- Ibid

11- Ibid.

obligés de chasser manchots et phoques transformés en poudre de viande avec le broyeur de l'usine pour nourrir les porcs¹². Le 1er décembre 1927, trois colons partis en doris chasser pour nourrir le bétail, se retrouvent bloqués à la suite d'une panne de moteur. Surpris par une tempête de neige, ils errent pendant cinq jours. Pierre Petit et Léon Ménager réussissent à rentrer, mais Georges Le Galloudec, plus faible et plus légèrement vêtu, meurt d'épuisement, de faim et de froid ; il sera retrouvé trois semaines plus tard et enterré la veille de Noël à Port-Couvreux.

L'intervention de l'Etat

Les Bossière qui ne perçoivent qu'une part minimum des intérêts dégagés de la chasse des Anglais se voient adresser un avertissement de l'Etat français. L'Etat, en 1924, leur reproche leur négligence concernant le contrôle des activités menées par les co-exploitants anglais, qu'il considère comme des pilliers ainsi que la non-application du cahier des charges concernant l'exploitation des îles Amsterdam et Saint-Paul. De plus, pour la première fois, l'Etat s'émeut du massacre des mammifères marins. Ainsi il leur est demandé de reprendre les choses en main et d'exploiter les richesses des trois îles avec une participation française plus prononcée. Le 21 novembre 1924, les Iles australes françaises ainsi que la Terre Adélie sont rattachées au Gouvernement de Madagascar, faisant perdre à Henry Bossière son titre de Résident de France.

Les tentatives de redressement "les Pêches Australes"

Bien que l'union avec les Anglais rapporte des bénéfices à la Société des Bossière, ceux-ci sont dans l'obligation de s'investir de façon plus importante dans l'exploitation de leur concession. Ils créent en février 1925 la filiale Société Anonyme "les Pêches Australes". Trois campagnes de chasse sont effectuées dans l'archipel ainsi qu'un essai de pêche à la langouste sur les côtes de l'Ile Saint-Paul. En 1928, lors de cette troisième campagne, le navire le *Lozère* est perdu avec sa cargaison¹³ (remplacé par l'*Austral*,



sur lequel se déclare un incendie, lors de sa première mission aux Kerguelen. Il réalise en tout trois campagnes jusqu'en mars 1931). Les rescapés trouvent refuge pour un mois à Port-Couvreux en s'installant dans l'usine puis dans la porcherie. Ils repartiront sur le *Kildalkey* en compagnie de la veuve Le Galloudec et de sa fille, de Madame Ménager, malade. Une autre version (Pierre Couenon), fait état de graves dissensions parmi les colons : chute suspecte de Le Galloudec dans une crevasse et Mme Ménager enfuie avec Jégu en Afrique du Sud. En mars 1928, ne restent que quatre colons : Pierre Petit et sa femme, Léon Ménager, devenu chef de station, et sa fille Léone. Il tient toujours son journal : soin au bétail dont soixante-douze moutons, aménagement de la station sous la neige, naissances et pertes causées par le froid et la malnutrition. Les moutons consomment les algues sur la grève. Les hommes ne sont pas mieux lotis : cochon au goût de poisson, lapins gelés dans leurs terriers, pas de légumes frais. Isolés pendant huit mois, ils apprécient l'arrivée le 8 octobre 1928 du norvégien *Radioleine* avec des vivres¹⁴. Le 25 février 1929, Léon Ménager et sa fille Léone rentrent également au pays à bord de l'*Austral*, laissant sur place le couple Petit. Claude Briot fait état d'un journal, semble-t-il tenu par Pierre Petit, rédigé d'une façon curieuse et à l'encre rouge, témoignant de leur condition précaire : neige, froid, peu de vivres laissés par l'*Austral*, pas de pommes de terre promises par René Bossière, cuisson de pingouins pour nourrir les porcs, et surtout doutes sur la viabilité d'un élevage ovin en

liberté, sans nourriture d'appoint (acaena sous la neige et réserve de choux vite épuisée), sans bergeries pour les abriter durant l'hiver et enclos l'été pour les empêcher de fuir et de se perdre dans la montagne. Des renforts arrivent en la personne de Jean Berlier, un Havrais et un Breton Ambroise Clausier. Le 5 octobre 1929, le couple Ménager (reconstitué ?) revient accompagné de leur fille Léone et un marin de l'*Austral*, Joseph Le Martret se joint à la petite colonie. L'ambiance est électrique entre les Petit et les Ménager qui font table à part. Ecourtant leur séjour, en février

12- Les frères Bossière : pionniers des Kerguelen. Claude Briot. Recueil de l'Association des Amis du Vieux Havre. N° 49. 1990

13- 1220 tonnes d'huile, soit 127 jours de travail et le massacre de 22660 éléphants de mer. Phoquiers de la Désolation. La chasse aux éléphants de mer aux îles

Kerguelen par les navires-usines français, 1925-1931 Patrick Arnaud, Jean Beurois, Pierre Couesnon, J.-F Le Mouël. F. Jambois. Vachères. 2007

14- Les frères Bossière : pionniers des Kerguelen. Claude Briot. Recueil de l'Association des Amis du Vieux Havre. N° 49. 1990

1930, le couple Petit embarquent pour le Havre sur l'*Austral* chargé de 600 tonnes d'huile de phoque. Les bergers font face aux mêmes difficultés qu'auparavant, le manque de litière et de nourriture qui décime le bétail. En décembre 1930, les bergers Joseph Le Martret et Amboise Clausier décèdent du scorbut¹⁵ ou du béribéri¹⁶. En 1931, l'avis *Antarès* passant à Port-Couvreux constate la situation misérable des fermiers (la famille Ménager, Jean Berlier et Pierre Lebaill), qui repartent définitivement le 26 mars à bord de l'*Austral* qui charge une provision de choux, passe à Amsterdam pour abattre des bœufs, vivres frais pour les « langoustiers » de Saint-Paul en détresse¹⁷.

"La langouste française"

En août 1928, la filiale "La langouste française" est créée, sous la pression de l'Etat pour exploiter les réserves de langoustes des zones côtières des



îles Saint-Paul et Amsterdam. La première campagne ne paye pas les investissements engagés dans la création de la conserverie de langouste sur l'île Saint-Paul. Mais l'usine et les essais réalisés par les trente Bretons séjournant lors de la première campagne sont encourageants. La deuxième campagne confirme la première expérience et donne ses premiers bénéfices à la filiale. Comme pour la première campagne, un groupe d'hivernants reste sur l'île pour entretenir

15- Le scorbut est une maladie due à une carence en vitamine C (acide ascorbique) qui se traduit chez l'être humain, dans sa forme grave, par un déchaussement des dents et la purulence des gencives, des hémorragies, puis la mort. Wikipédia

16- Le béribéri est une maladie causée par un déficit en vitamine B1 que l'on peut observer en cas de malnutrition chez des espèces ne synthétisant pas la vitamine B1 comme l'être humain. Chez l'être humain elle provoque une insuffisance cardiaque et des troubles neurologiques. Son nom provient du cinghalais — la langue de la population majoritaire du Sri Lanka — et signifie « je ne peux pas, je ne peux pas »; en effet, une fatigue marquée est l'un des symptômes du béribéri. Wikipédia

17- Ibid

les installations. Sur sept hivernants, quatre y trouvent la mort. La troisième campagne qui débute avec deux mois de retard, met fin au calvaire des hivernants. Elle est suspendue hâtivement en mars 1931, une épidémie de béribéri sévissant chez les Malgaches qui travaillent à l'usine. Ils sont rapatriés d'urgence, mais 42 hommes trouvent la mort. Un quart des objectifs prévus est produit. Ce nouvel incident plonge la filiale vers la liquidation.

La fin de l'aventure

En 1930, les Bossière ne peuvent obtenir de l'Etat une reconduction du contrat les liant avec leurs co-exploitants anglais. Cette résolution prive la Compagnie Générale des Iles Kerguelen, Saint Paul et Amsterdam de ses précieux bénéfices. De plus, ils se voient écartés de l'administration de la société par les actionnaires représentant la Banque de l'Union Parisienne. Suite aux catastrophes survenues durant l'année 1931, aux attaques en règle de la presse les accusant de colonialisme scandaleux et de capitalisme sauvage, au lourd passif généré par ces opérations malchanceuses, la liquidation de la société a lieu en 1936 et la suppression des droits de concession est proclamée par décret présidentiel en 1937. Malgré des tentatives infructueuses de reprises d'activité par M. Hohn de Boer, la conserverie ne redémarre pas et l'exploitation de la langouste ne reverra le jour qu'après la deuxième guerre mondiale à bord des bateaux de la SAPMER (Société Anonyme de Pêche Malgache Et Réunionnaise) qui de nos jours existe toujours et pêche notamment la ligure tant recherchée et braconnée.

L'après Bossière¹⁸

En 1939, le *Bougainville* est chargé de mener une mission dans les terres australes avec des scientifiques renommés, René Jeannel, professeur au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, le docteur Seince, spécialiste en minéralogie. Après avoir visité les îles Marion et Crozet, l'avis, arrive dans les Iles Kerguelen, à Port-Christmas, où une cérémonie aux couleurs a lieu. Trois autres cérémonies seront faites à l'Île du Chat, à Port-Couvreux et à la Cascade de la Lozère. Après deux semaines d'exploration sur les côtes est et sud des Kerguelen, le *Bougainville* regagne l'Île de la Réunion après avoir fait escale à l'Île Amsterdam.

Le corsaire allemand *Atlantis* arrive aux Kerguelen le 14 décembre 1940. Le navire doit être révisé à l'abri des regards indiscrets, compléter son camouflage et faire le plein d'eau douce. Après qu'un commando ait vérifié

18- <http://www.kerguelen-voyages.com>

l'absence de soldats étrangers, le capitaine décide de mouiller près de Port-Couvreux, dans le Bassin de la Gazelle. L'*Atlantis* subit le même sort que le *Lozère* douze ans auparavant et s'empale sur des hauts fonds. Le navire repart des Kerguelen le 10 janvier 1941, sous le nouveau nom de *Tamesis*. Le corsaire allemand *Komet* arrive aux Kerguelen le 6 mars 1941. Le *Pinguin*, le bateau ravitailleur *Alstertot* et un baleinier capturé en Géorgie du Sud, l'*Adjudant*, se rendent également sur ordre aux Kerguelen. Les quatre navires se retrouvent le 12 mars, à l'est des îles. Le lendemain, en raison du mauvais temps, les navires se réfugient dans le Bras de la Fonderie puis quittent le secteur. Soupçonnant la présence de navires ennemis aux Kerguelen, la Royal Navy australienne envoie l'*Australia* inspecter les Iles Kerguelen. Il trouve des traces du passage des allemands et pose des mines dans des endroits stratégiques.

Dès 1947, l'Office de la Recherche Scientifique Coloniale travaille sur un projet d'établissement permanent dans les Iles Kerguelen. Il est aidé en cela par Edgar Aubert de la Rüe.

Le 14 avril 1949, l'Assemblée Nationale vote une résolution tendant à inviter le gouvernement à « affirmer et à matérialiser les droits de souveraineté de la France sur les îles australes françaises, notamment l'archipel Kerguelen, et à y envoyer dans les délais les plus brefs une mission économique, scientifique et militaire ». Le 11 décembre, l'avis *Lapérouse*, arrive aux Kerguelen pour choisir un emplacement pour la future base permanente et repérer des sites pour la création d'une piste d'aviation. La base sera installée dans une petite anse du Golfe du Morbihan, baptisée Port-aux-Français. Le géologue Edgar Aubert de la Rüe¹⁹ fait partie de la campagne. Il profite de son séjour pour explorer

19- Il existe, du côté de Port-Couvreux et de Port-Jeanne-d'Arc, quelques moutons vivant à l'état sauvage et qui appartenaient aux troupeaux que tenta d'acclimater la Compagnie des îles Kerguelen, il y a quelques années. Ces essais d'élevage, fort mal conduits, furent voués à un échec, mais j'ai la conviction que de nouvelles tentatives, entreprises méthodiquement, donneraient des résultats fort intéressants. Les moutons mérinos, notamment les espèces de Patagonie, des Falkland et même d'Afrique australe, supportent parfaitement le climat de ces îles. Il y aurait également intérêt à introduire aux Kerguelen des rennes qui retrouveraient ici le climat et la nourriture de leur pays d'origine ; il en est de même de différentes espèces d'animaux à fourrure dont on devrait tenter l'élevage... La terre et la vie. 1932. La flore et la faune des Iles Kerguelen par E. Aubert de la Rüe, Chargé de missions aux Iles Kerguelen, à Madagascar, en Afrique occidentale, etc.

en particulier la Péninsule Courbet. Le 20 décembre 1949, une loi est votée, autorisant l'organisation d'une mission d'études aux Kerguelen et à Crozet. Les fonds sont avancés par le Fonds d'Intervention et de Développement Economique et Social. Le 31 décembre 1949, le journal officiel publie un arrêté créant un « *district austral, constitué par les territoires des îles Saint-Paul et Amsterdam, des archipels Kerguelen et Crozet et de la Terre Adélie, rattaché à la province de Tamatave* ».

Le 8 septembre 1950 est prise la décision « de créer un poste permanent à l'archipel des Kerguelen, comme avait déjà été créé dès 1949 un poste radio-météorologique permanent à l'île de la Nouvelle-Amsterdam... ». L'avis *Lapérouse* arrive aux Kerguelen le 3 mai 1951 et repart dès le lendemain avec, à son bord, le personnel de la campagne d'été. Le premier hivernage à Port-aux-Français commence, sous la direction du chef de mission F. Armengaud. Le *Vercors* part de Marseille le 15 octobre 1951 avec la majorité de la mission accompagnée de deux mules, trois rennes qui mourront de chaleur en Mer Rouge, un troupeau de moutons, des porcs et toute une basse-cour dont Pélouas, le berger, était chargé... Le 26 décembre 1952, le *Vercors* mouille devant Port-aux-Français et débarque la mission²⁰. Depuis le premier hivernage à Port-aux-Français en 1951, les missions se sont renouvelées d'année en année jusqu'à nos jours, assurant ainsi l'occupation française permanente des Iles Kerguelen.

(à suivre...)



20- La France d'Outre-Mer (1930-1960). De Clauze Jean. Editions Karthala. 2003

LA TONTE

« Croyez-le ou non, disait en été 2013, un journaliste qui assistait à un championnat de tonte au Dorat, en Haute-Vienne, tondre un mouton, c'est du sport. Et ce week-end, les meilleurs tondeurs se sont affrontés au cours des trois compétitions que sont le Championnat International, le Championnat de France et le Tournoi des Six Nations. Le but est de tondre un animal le plus rapidement possible, sans le blesser.

Le championnat de France a été remporté par Christophe Riffaud, 35 ans, qui a réussi à tondre 20 moutons en 15 minutes. L'homme, qui délaine 18.000 bêtes par an, a suivi un véritable entraînement de haut niveau au cours des dernières semaines. «Pendant six mois, j'ai pratiqué la course à pied et la natation, travaillé le cardio et même suivi des cours de yoga» a-t-il expliqué au Parisien. Christophe Riffaud sera ainsi le représentant de la France aux championnats internationaux de l'année prochaine, en Irlande. »

Pourquoi tondre les moutons ?

En 2009 l'Association des Tondeurs de Moutons a produit une communication qui détaille les raisons à l'attention de ceux qui doutent de la nécessité de la tonte et y voient une forme de maltraitance.



Trop de laine sur le dos de la brebis nuit à sa santé. La laine du mouton est une fibre analogue aux ongles et aux cheveux¹, dont la pousse est continue. Un mouton que l'on ne tondrait pas se retrouverait enveloppé d'un cocon de laine feutrée, sale, humide et moisie. Il est donc tondu au minimum une fois par an.

Le mouton souffre de la chaleur.

Au-dessus de 25°, il est flagrant de voir que les moutons recherchent l'ombre. Ils ne mangent plus. Ils se regroupent « en tas », les museaux au ras du sol à la recherche d'un peu de fraîcheur à respirer. On dit qu'ils *chôment*. En été, les moutons se portent mieux s'ils ont moins de laine sur le dos. Mais a-contrario, il faut qu'ils soient recouverts d'un minimum d'épaisseur pour éviter les coups de soleil. Quelques mois de repousse suffisent à les protéger du soleil. C'est pourquoi la tonte n'a pas lieu l'été mais un peu plus tôt, au printemps. Après la tonte, il est recommandé de mettre les brebis à couvert. Le mouton est relativement fragile. Sa peau n'est pas très épaisse. Au-dessus de 10°, un mouton fraîchement tondu et en bonne santé n'a pas froid, à condition qu'il ne soit pas mouillé ou en plein vent.

Pour que les brebis fraîchement tondues n'aient ni trop froid ni trop chaud, la tonte se fait après les risques de gelées majeures et avant les risques de fort soleil. Selon les régions, elle a lieu entre mars et mai.

¹ Une fibre composée de kératine.

La tonte n'est pas douloureuse.

Elle ne fait pas plus mal que lorsque le coiffeur nous coupe les cheveux ou quand nous nous taillons les ongles. On peut même aller jusqu'à penser que la brebis tondu ne sent pas la « douleur psychologique » du jeune militaire qui se voit tondu à ras...

Qui connaît mieux les brebis que leur berger et qui est mieux placé que lui pour veiller sur son troupeau ? Un berger-éleveur, un berger-moutonnier a besoin que son troupeau soit en bonne santé pour bien agneler et produire un lait de qualité en bonne quantité. Un bon berger sait que ses intérêts sont liés au bien-être de ses brebis. Si la tonte était douloureuse les moutons la fuiraient et s'en souviendraient comme des sensations désagréables qu'ils rencontrent et mémorisent très bien. Seuls les agneaux l'appréhendent comme tout ce qu'ils ne connaissent pas. De ce fait les agneaux ont tendance à bouger un peu plus que leurs parents pendant la tonte. Cependant les tondeurs expérimentés pratiquent une tonte fluide et ininterrompue qui calme les agneaux.



Dans le passé, et encore en certaines régions d'Europe, Moyen-Orient et Asie, la tonte était faite avec des *forces*² qui nécessitaient à la fois de la poigne et du doigté. De la poigne car le principe même des *forces* est de s'écarter comme un ressort. Au bout de cent brebis on doit commencer à avoir mal aux mains... Du doigté car certaines forces sont très pointues... Certaines régions d'Espagne utilisent aussi des ciseaux de grande taille qui ne résolvent pas le problème de la pression de la main. Plus rarement, des cisailles à deux mains sont utilisées, qui sont moins précises que les *forces*.

Vers la fin de l'Ancien Régime, les forces furent symbole de... la tonte du contribuable par le fisc, ou plus globalement de la tonte de la société paysanne et ouvrière par la monarchie.



De nos jours la tonte électrique s'est généralisée. Elle est plus rapide et moins fatigante pour le tondeur qui continue cependant à travailler penché en avant. Un jeu de suspentes élastiques soulage son dos. Les bons tondeurs s'installent sur un petit plancher et portent des pantoufles en

2 -Les forces ne sont pas des ancêtres des ciseaux. Ils coexistaient, bien que les seconds fassent maintenant disparaître les premières. Il en existe de toutes tailles et tous usages. Leurs formes varient selon leur destination. Avant la mécanisation des forces de 40 à 50 cm de long étaient destinées au rasage des tissus. Elles présentent diverses géométries, à bout pointu, rond ou carré, à lame dessus ou dessous, droites ou coudées, avec ou sans appui-pouces, et divers types de ressort. Les plus petites ne sont pas plus grandes que des ciseaux à broder. Les lames sont parfois estampées du logo de leur fabricant.

feutre pour ne pas salir la laine, pour le confort des bêtes et le leur propre. Et aussi pour éviter tout risque lié à l'utilisation de matériel électrique. Les tondeuses sont de même nature que celles qui servent à tondre cheveux ou barbe... et certains chiens. Bovins et équidés sont partiellement tondus eux aussi. Un compteur facile à utiliser marque le nombre de brebis tondues. La méthode de tonte pratiquée actuellement par les professionnels permet à l'animal de se laisser aller. Il est calé sur le dos entre les jambes du tondeur. Le mouton n'est pas entravé. Il est libre de ses mouvements. Le tondeur n'utilise pas la force pour contenir l'animal et on constate que le mouton est tranquille. Les moutons doivent être tondus à jeun. Cela évite que la panse ne comprime les poumons et rende la position inconfortable.

Un bon tondeur ne doit pas couper la peau.

Malgré son habileté et son expérience le tondeur professionnel n'est pas à l'abri du risque de coupure... comme le coiffeur pour hommes quand il manie le rasoir. Il arrive aussi que la peau du mouton ait des faiblesses. Manque de résistance due au vieillissement ou à la maladie, boutons, kystes, anciennes blessures, laines sales ou crottées, laines jaunes, fanons, plis propres à certaines races, peuvent être cause de petites écorchures sans gravité. Tous les tondeurs savent désinfecter les petites coupures. Ils sauraient même recoudre et soigner une blessure plus grave.

Un bon tondeur va vite.

Tondre vite signifie que le tondeur a la maîtrise de sa technique. Les blessures font bouger les animaux et ralentissent le tondeur, ce qui explique que ce sont souvent les tondeurs les plus rapides qui effectuent la tonte la plus propre, sans déprécier la laine et sans couper la peau. Un tondeur arrive à tondre un mouton en moins de trois minutes. La toison coupée se tient d'une seule pièce, grâce à l'enchevêtrement serré des fibres. En moyenne, un tondeur de moutons professionnel tond 130 à 150 moutons par jour. Certains champions australiens atteignent jusqu'à 300 moutons. En dehors des championnats, le but n'est jamais d'établir un record mais juste de très bien faire le travail !

Après la tonte, les bêtes sont plus propres, plus légères et plus dynamiques. La tonte stimule l'appétit des brebis et des agneaux et augmente la vigueur des béliers car les uns et les autres se sentent bien.

Hygiène

On peut considérer que la tonte est un acte d'hygiène vétérinaire qui évite l'apparition de parasites externes (tiques, myiase, gales, mélophages...). La tonte soulage l'animal des parties crottées. Tondre les brebis avant l'agnelage permet à l'agneau de trouver plus facilement les mamelles et lui évite de téter en vain des mèches de laine. La brebis tondu se met à l'abri du vent et du froid et protège mieux ses petits. En outre, elle mange avec plus d'appétit ce qui lui permet de produire plus de lait. La laine sur les brebis maintient une humidité importante dans la bergerie et l'atmosphère y



devient malsaine. Il est donc recommandé de tondre les animaux avant la rentrée en bergerie. La tonte a des effets de salubrité communs avec l'aération de la bergerie.

L'éleveur diagnostique mieux l'état de santé de ses animaux quand ils sont tondus. Le fait d'être tondu gagne de la place en bergerie et à la mangeoire. Les manipulations telles que le tri, les prises de sang, les vaccinations, la taille des onglons, la sortie de bergerie, sont plus aisées et moins risquées. Elle réduit les risques d'étouffement.³

Les débouchés de la laine.

Initialement les brebis étaient élevées prioritairement pour les besoins en laine de la population. Les grands éleveurs la vendaient sur un marché de niveau européen jusqu'au XVI^e siècle, puis mondial. Les fermiers, eux, élevaient leur troupeau pour leurs besoins personnels en laine, pour se vêtir et pour leur literie. La tonte fut très utile à l'homme car elle signifiait la récolte de la laine. La vente de la laine était la principale valorisation du troupeau jusqu'au début du XX^e siècle et l'expansion de l'industrie productrice de matières synthétiques.

De nos jours, comme par le passé, les toisons sont ramassées par les éleveurs dans des sacs. Elles sont tassées et emmenées chez des acheteurs qui le plus souvent sont aussi transformateurs. Issus de plusieurs éleveurs, les ballots de laine sont pesés. Le poids détermine le prix payé pour la laine tandis que le marché détermine le prix au kilo.



La qualité détermine l'utilisation. Matelas ou garnissage pour les fauteuils pour les laines de qualité moyenne. Vêtements et tricot pour les laines fines. Tissus d'ameublement pour les laines à fibre longue. La laine est également un excellent isolant, écologique, naturel, qui résiste aux parasites. La laine de notre Neira est fine mais assez peu abondante et peu propice à la coloration. L'isolation est un débouché de moins en moins négligeable.

Conclusion.

Depuis l'apparition des fibres synthétiques la tonte paie à peine le tondeur. Cette remarque est commune à tous nos éleveurs. Certaines races ovines sont encore élevées pour la laine. C'est le cas en Australie. Ce n'est plus guère par souci de rentabilité que les bergers de notre région font tondre leurs brebis. Désormais dans notre région, et spécialement s'agissant de la Brebis Noire du Velay, la tonte est principalement une condition du bien-être animal. Elle est indispensable à la bonne santé du mouton.

Gilbert Duflos. 2013

3- Ce texte a été établi d'après une communication de l'Association des Tondeurs de Moutons établie en 2009.

Un curieux contrat d'apprentissage

Le contrat évoqué n'est pas curieux par sa forme qui correspond parfaitement aux contrats de ce type, mais au métier concerné. Dans les minutiers des notaires d'Ancien régime on trouve fréquemment des contrats d'apprentissage de pâtissier, boucher, boulanger, drapier, tanneur, cordonnier, cardeurs, etc., mais ce qui ne signifie pas qu'il est unique, c'est le seul contrat d'apprentissage d'acomodeur-bistourneur de bétail que nous avons rencontré.

Ce contrat est dans le minutier du notaire Benoît Pebellier des années 1683-1684, à la date du 10 septembre 1684¹. Claude Fayn², « accomodeur ou bistourneur du bétail », habitant au couderc de Queyrières, paroisse de Saint-Hostien³, prend pour « apprentif » Amable Vincent, son neveu, habitant au lieu de Raffy. Un apprentissage en famille, mais qui ne modifie en rien la teneur du contrat.

Le maître d'apprentissage s'engage à « lui apprendre et enseigner l'état et métier d'accomoder ou bistourner le bétail, et ce pendant le temps et terme d'une année six mois, à commencer ce jour'hui et finira à fin du susdit terme » ; le prix est fixé à la somme de quarante-huit livres, payable en deux fois « savoir trente livres dans trois jours prochains et le restant à la prochaine fête Notre-Dame de mars⁴ ».

Claude Fain promet, à Aimable Vincent, durant le contrat, de « le nourrir à sa table, coucher dans sa maison et faire blanchir son linge » ; ce dernier aura le droit « d'aller travailler où bon lui semblera au temps de moissons, et les journées qu'il gagnera du travail des moissons lui appartiendront ».

Classiquement l'apprenti s'engage « de bien et fidèlement servir son maître ». En fin de contrat une précision omise est ajoutée, pour éviter toute concurrence, le contrat stipule qu'Aimable Vincent « ayant appris le métier promet, à Fain, de ne point travailler d'icelui métier aux lieux et endroits où Fain et son frère ont coutume de travailler à peine de tous dépens et amende, sans lequel pacte exprès Fain ne l'aurait pris pour apprentif ». L'oncle accepte d'apprendre le métier à son neveu, mais ne veut pas que ce soit à son détriment.

Les témoins du contrat sont. Antoine Dufain⁵, praticien, Antoine Monchand maître pâtissier du Puy qui signent avec le notaire, le troisième témoin, Joseph Duron, travailleur du Puy, est illettré comme Claude Fain et Aimable Vincent.

Une remarque - Utilisant toujours des documents officiels, mais sans une absolue certitude, nous tenons quand même à apporter une précision : le nom Fayn/Fain ne se retrouve pas dans les registres paroissiaux de Saint-Hostien⁶, en revanche on a de nombreux Fay. On peut supposer que l'écriture du notaire, ou de son greffier, est liée à une prononciation lui faisant prendre « Fay » pour « Fain ». La présence et la signature d'Antoine Dufain⁷, peut avoir aidé à l'erreur de patronyme dans le contrat.

René Bore

1-Arch. dépt. de la Haute-Loire : 3 E 304-6.

2- C'est la seule fois où son nom est écrit « Fayn », partout ailleurs on a la graphie « Fain ».

3- Queyrières ne possédait pas d'église paroissiale, d'où son rattachement à la paroisse de Saint-Hostien.

4-Soit le 25 mars 1685.

5- Il signe « Du Fain ».

6- Arch. dépt. de la Haute-Loire : E dépôt 21-1.

7- Il signe « Du Fain », ce qui peut avoir aidé à l'erreur de patronyme du contrat.

Notes de la rédaction

Le terme de bistourneur désigne un spécialiste du bistournage, un procédé de castration qui consiste à produire l'atrophie des testicules en renversant ces organes dans les bourses et en les faisant tourner deux ou trois fois autour du cordon. Pour éviter la détorsion, on ligature immédiatement. Dans le Souffle de la Neira N°40, nous avons consacré un article à « *La castration des agneaux* » et à sa « *modernisation* ». Le terme est synonyme de castrateur, châtreur, hongreur (pour les chevaux). Cette technique présente bien des « *avantages* » en matière d'engraissement des animaux. Elle fait aussi en sorte d'éliminer de la reproduction des mâles non « *accrédités* ».

L'utilisation de béliers vasectomisés est une technique de reproduction permettant de grouper les œstrus des brebis. La vasectomie est la section chirurgicale des canaux déférents et permet de conserver le comportement sexuel du mâle. On obtient ainsi des béliers « *boute en train* » qui serviront à la détection ou au déclenchement des chaleurs sur les brebis afin de les réserver à des béliers sélectionnés.

Il faut nous souvenir aussi de cette méthode appliquée aux humains, dans le cas des castrats, ces chanteurs de sexe masculin ayant subi la castration avant la puberté, dans le but de conserver le registre aigu de leur voix enfantine. Le phénomène musical des castrats apparaît dans la deuxième moitié du XVIe en Occident. Il se développe principalement en Italie et disparaît entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle.

L'eunuque est aussi un homme castré. La castration se limite généralement à l'ablation des testicules mais il arrive qu'elle concerne également le pénis. Le mot vient du grec ancien et désigne le « *gardien du lit* » (en latin *cubicularius*), ce qui atteste le rôle traditionnel de l'eunuque comme gardien du harem. Dans l'Empire perse achéménide, dans l'Empire byzantin, dans l'Empire ottoman, en Chine ou au Viêt Nam, les eunuques pouvaient occuper de hautes fonctions administratives.

Le terme d'accommodeur du bétail est des plus curieux. Il faut prendre accommoder dans le sens de mettre en état, arranger, agencer... et non dans le sens d'apprêter un plat... Quoique... Je dois vous relater une expérience de castration de porcelets lors d'un stage durant mes études. L'éleveur me demanda de l'aider à procéder à cette opération. Je tenais les porcelets tandis qu'il pratiquait une incision, extrayait les testicules, sectionnait le cordon et déposait délicatement lesdits organes dans une assiette propre. Voyant mon étonnement, il me dit que son épouse allait les « *apprêter* » pour le repas de midi...

On pourrait aussi penser à un intervenant plutôt accommodant sur ses tarifs, rendant ainsi l'opération accessible à toutes les bourses.

Marcel Lachiver signale dans son Dictionnaire du monde rural, accommodeur de futailles en Saintonge. Il existait aussi des accommodeurs de lin ou de chanvre...

Nous avons trouvé comme équivalent le terme d'affranchisseur de bétail, cité par Marcel Lachiver. Là aussi, difficile de faire le lien entre le sens du mot et cette fonction. Affranchir vient de franc, libre. Affranchir veut donc dire libérer, délivrer de ce qui gêne ! Là où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir !

En passant à l'autre extrémité du corps, l'on trouve le métier de langueyeur qui consistait sur les marchés à vérifier la langue des porcs pour voir s'ils n'étaient pas atteints de ladrerie, un ténia ou cysticerque, rendant la viande impropre à la consommation. La ladrerie se manifestait par des pustules sous la langue. Le langueyeur soulevait la langue de l'animal pour apercevoir les cysticerques, petites formations sphériques, de couleur opaline, de la grosseur d'un grain de blé. Leur surveillance était parfois déjouée par la pratique de l'épinglage qui consistait à crever les cysticerques à l'aiguille pour les rendre invisibles.



Cette fort belle balade ne nous est pas inconnue car nous avons côtoyé deux acteurs de ce territoire, deux éleveurs.

Dans les années 1970, des éleveurs néo-ruraux vinrent s'établir en Haute-Loire, sur de petites fermes, en production caprine. Ces tentatives se soldèrent souvent par des échecs. Une autre vague, plus aguerrie et déterminée alla jusqu'à la création d'un syndicat caprin départemental en janvier 1986. Les présidents successifs œuvrèrent à faire reconnaître la production caprine à part entière. Il faut mentionner Emmanuel Giraud, Franck Noël-Baron, Georges Pleyne et... Bruno Dépalle, cité dans l'article, installé justement à Douchanez.

L'autre éleveur, Alain Chany (1946-2002), était le fils du journaliste spécialiste du cyclisme, Pierre Chany, originaire de Tavernat. Il fait des études de philosophie, publie en 1972 « L'ordre de dispersion » salué par la critique. Le succès ne l'intéressant pas, il rentre au bercail et monte un petit troupeau de brebis Noire du Velay. Trop à l'étroit, il acquiert une ferme à Ramenac avec sa compagne. Ils y élèvent brebis noires et chèvres. En 1992, il publie "Une sécheresse à Paris", recueil de textes divers et savoureux. Nous lui avons consacré deux articles dans Le Souffle de la Neira N° 21 de septembre 2003. Son fils Fabien a repris le troupeau de Noire du Velay, en ajoutant maraichage et tourisme rural.

Balade historique autour de Douchanez

Le territoire de Douchanez, aujourd'hui partie intégrante de la commune de Monistrol-d'Allier, s'étendait autrefois sur la rive gauche de l'Allier, du Pont de Vabres au ruisseau de Peyre dont l'embouchure se situe près de la centrale hydroélectrique de Monistrol. Le nom de Douchanez, que l'on tient pour descendre du latin « *Duobus Canibus* », les deux chiens, fut également celui d'une noble famille du Vivarais qui régna en ces lieux après l'an mil. Au Moyen Âge, et déjà certainement dès l'Antiquité, Douchanez était situé sur une importante voie de passage à la frontière entre Gévaudan et Velay. Cette place forte revêtait un intérêt stratégique au même titre que les possessions voisines de

Rochegude, Monistrol, Mercoeur, Mirmande ou Vabres. Nous vous proposons de partir à la découverte de ce site méconnu et de son histoire secrète.



La chapelle et le rocher Saint-Etienne à Douchanez.

Les deux chiens, « *Duobus Canibus* »

Le nom de Douchanez est indissociable de l'illustre famille qui siégea en ces lieux durant le Moyen Âge. En vérité, on sait relativement peu de choses sur cette noble lignée qui allait tenir pendant plusieurs générations (du Xème au XIIIème siècle ?) cette avancée rocheuse au-dessus des gorges de l'Allier. Une étude des archives montre, semble-t-il, que la noble famille était originaire pour partie de Thoras (village près de Saugues) et que le seigneur Pons de Thoras, envoya l'un de ses fils épouser l'héritière de la Baronnie d'Aps, aujourd'hui Alba-la-Romaine (Ardèche). Les Douchanez s'installèrent en Vivarais où ils devinrent les vassaux de l'évêque de Viviers, le siège épiscopal de la province. On raconte que l'évêque de Viviers avait pour tradition d'envoyer en présent au baron d'Aps, deux chiens – Dous et Canet – de telle sorte que l'on surnommait le baron d'Aps, le seigneur des Deux-Chiens¹. N'est-ce qu'une légende ? C'est fort plausible. Une archive fait toutefois état en 1261 du don par l'évêque de Viviers d'une paire de chiens à Pons des Deux-Chiens, baron d'Aps². Il est peu probable que ce présent épiscopal fut à l'origine du nom de famille.

1- Voyage au pays helvien par le docteur Francus, Docteur Francus, 1885

2- Armorial des Evêques de Viviers, Auguste Roche, 1894

Vraisemblablement ce serait plutôt l'inverse : c'est parce que la famille s'appelait des Deux-Chiens, que l'évêque fit cadeau des deux canidés à son vassal d'Aps.



Vue d'ensemble du site.

Le mystère persiste sur les origines et les motifs de l'installation de la famille de Douchanez dans cette boucle de l'Allier. Il devait s'agir d'une zone d'une grande importance puisque la frontière entre le Gévaudan et le Velay était matérialisée, à cet endroit, par le cours de l'Allier. Faute d'éléments tangibles, bien des hypothèses sont envisageables : on peut penser que les Douchanez, qui avaient en théorie des attaches vers Thoras, étaient déjà installés dans la région quand ils partirent pour le Vivarais. Peut-être surveillaient-ils déjà cet important passage terrestre, comme nous allons le voir, vers les provinces du sud (Gévaudan, Helvie) durant le haut Moyen Âge, voire dès l'Antiquité ? Le mariage entre Bronne de Verfeuil, héritière de la baronnie d'Aps, et



La croix au sommet du rocher.

le fils de Pons de Thoras, aurait alors pu revêtir une dimension stratégique. Ou bien, les Douchanez ne vinrent-ils s'installer que plus tardivement sur les bords de l'Allier afin de sécuriser à leur profit le passage d'une voie de communication d'importance, victime de bandes de brigands ou de seigneurs peu scrupuleux durant l'époque trouble des X^{ème} et XI^{ème} siècles ?

Un territoire traversé par la voie romaine Lyon-Rodez, dite « Via Agrippa », et abritant l'antique station de Condate ?

S'il y a une chose dont on ne peut douter, c'est que le territoire de Douchanez fut un important lieu de transit humain et ce depuis des temps immémoriaux. La rive droite des gorges de l'Allier, sous Saint-Privat d'Allier et en face de Douchanez, fut habitée dès la Préhistoire par ce que l'on pense être des populations nomades ou semi-nomades de chasseurs-cueilleurs. On a retrouvé de nombreux habitats rupestres dans les environs : grotte Béraud et grotte du Treuil à Saint-Privat-d'Allier, grotte de la Forêt à Saint-Didier-d'Allier. Au Paléolithique et au Néolithique, des tribus devaient déjà traverser l'Allier sous Douchanez, zone qui, comme nous le verrons, à l'avantage de présenter plusieurs endroits propices à des franchissements du cours de la rivière.

Pendant l'Antiquité, ce secteur continua d'être un lieu de circulation. Une voie romaine attestée traversait le territoire de Douchanez. Son tracé suivait la crête montagneuse entre Allier et Ance, depuis les hameaux de Freycenet-Fontannes jusqu'au suc de Moury. Ce chemin, relativement plat après la montée ardue de la pente de la rive gauche de l'Allier, continua d'être utilisé au Moyen Âge pour se rendre dans le sud (voie Régordane). Les anciens cadastres l'appellent « l'Estrade Romière ». Ce terme pourrait-il dériver de « strada romana » la voie romaine ? A moins que « Romière » ne soit une déformation de « Roumi », le pèlerin chrétien ?

Il n'est pas impossible que ce territoire ait abrité la station routière de Condate, dont l'emplacement n'a jamais pu être fixé avec certitude. Celle-ci est mentionnée par la Table

de Peutinger, une carte antique qui, à l'image des cartes routières Michelin, donnait le réseau des grandes voies de communication et des principales stations-étapes à l'époque du Bas-Empire romain (IV^{ème} siècle avant J-C). Entre deux stations bien connues, Saint-Paulien (Ruessium) et Javols (Anderitum), le long de l'itinéraire Lyon – Rodez la carte de Peutinger mentionne un nom : Condate. Ce nom viendrait du gaulois, *cons*, le confluent. D'après celle-ci, Condate était éloigné de 12 lieues (27 kilomètres) de Ruessium et de 22 lieues d'Anderitum (49 kilomètres). En utilisant ces informations et en les reportant sur les cartes d'état-major, on se rend effectivement compte que Condate devait se trouver théoriquement dans les environs immédiats des hameaux de Freyenet, Fontannes, Douchanez et Ramenac.

L'abbé Pierre Cubizolles avait découvert dans ces quatre derniers lieux des fragments de poterie notamment à Freyenet, dans un champ en contrebas de la route actuelle, qui livra « *de la céramique blanche, grise, à engobe, avec décor à la roulette sur une grande surface* »³. De même à Ramenac où l'on a repéré un « *site à tegulae [tuiles romaines] avec des pierres taillées* ». En l'absence de prospections dignes de ce nom et d'alternatives sérieuses, le mystère persiste...

La « capella St Stephanus »

Si le territoire de Douchanez fut traversé par une importante voie de communication à l'époque du Bas-Empire romain (III^{ème} – IV^{ème} siècles), il dut jouer un rôle dans la christianisation de la région en étant l'un des premiers lieux d'évangélisation. Cette assertion peut se justifier par la consécration du lieu au saint-martyr Stéphanos, qui prendra sur le territoire français le nom de Saint

Etienne ou Saint Estève. Membre des septante disciples de Jésus, premier cercle de missionnaire du message christique, son culte est associé en règle générale à des sanctuaires paléochrétiens, c'est-à-dire aux premiers lieux culturels chrétiens.

Avant la christianisation, le rocher de Saint-Etienne, que l'on confond souvent avec le rocher de Douchanez, bien qu'ils soient éloignés l'un de l'autre par plus d'un bon kilomètre, fut certainement une roche sacrée où les autochtones rendaient des cultes archaïques aux divinités païennes. Rien de surprenant puisque de tels rituels « naturistes » prenaient place dans le proche environnement de Douchanez : au rocher de Bounou (entre Charraix et Prades), à la pierre de Chantereine au-dessus du hameau de Conac ou sur la montagne de Montchaud, au lieu-dit du « siège des païens » (*la chadèira daus enganauds* en patois), en réalité une imposant colonne-rocher de tuf volcanique dressée verticalement au milieu des bois, à la limite des communes de Saint-Bérain et du Vernet.

En faisant abstraction du récit légendaire des



La « Capella St Stephanus », restaurée par l'association « Les Arts Verts » (chantier d'insertion) avec l'aide de Bruno Dépalle, le grand maître des lieux.



deux chiens, une étymologie possible pour Douchanez, autrefois orthographié Doschaz, Dous Chanet ou Dos Chas, serait le lieu « de la source et du chêne ». En lisant le remarquable ouvrage de Jean Arzac sur la toponymie⁴, on

3- *Carte Archéologique de la Haute-Loire*, Michel Provost & Bernard Rémy, 1994

4- *Toponymie du Velay*, Jean Arzac, 1991

apprend en effet que Dous signifie « en langue d'oc et en patois vellave, la source. [...] On y voit tantôt le latin vulgaire *ducem*, tantôt le gaulois *deveno* « divine » ou *dusius* « démon ». P. Lebel pense qu'il peut s'agir aux environs de l'an mil, un sens chrétien aux pratiques païennes qui avaient lieu près des sources ». L'auteur prend notamment l'exemple de la montagne de Doue près de Saint-Germain-Laprade « sur laquelle fut édifiée une abbaye vers 1138, [qui] a pu prendre le nom primitif de la source dite fontaine de lombre, à

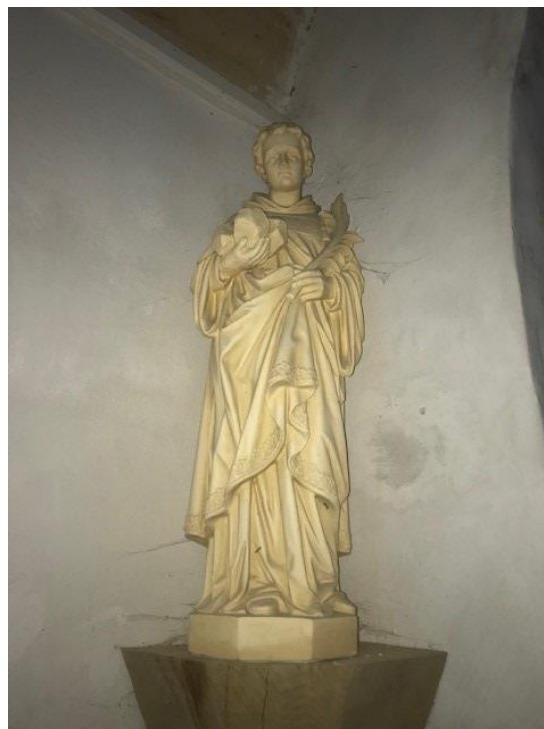


Les cuves (druidiques ?) sous la chapelle Saint-Etienne.

proximité de laquelle subsisteraient les vestiges d'un dolmen ». Quant au second terme, « Chanet, Chas », il pourrait descendre du gaulois « *cassanus* », le chêne, qui donna « *lou chaine, chaene, chaenet* ». Le chêne est un arbre bien connu des religions païennes puisqu'il figurait au centre des vénérationes naturistes chez les Gaulois puis chez les Romains.

Cette étymologie, alternative au rebattu « *Duobus Canibus* », a le mérite de faire ressortir la dimension spirituelle des lieux, en lien probablement avec des cultes païens célébrés autour d'une source et sans doute d'un chêne remarquable. Cette étymologie « cultuelle » n'est pas démentie par l'installation d'une chapelle chrétienne dédiée à Saint-Etienne à la base du rocher du même nom. En 1360, la chapelle était déjà connue sous le vocable de « *capella St Stephanus* ». Comme le note Serge Colin, auteur d'une monographie sur Monistrol-d'Allier, elle était

« *jadis centre religieux d'un chapellenie distincte, dotée de revenus propres et d'un desservant particulier* ». Non loin de la chapelle, des parcelles portent le nom de « *Fontz de Saint Estève* », la (les) fontaine(s) de Saint Estève, signe de l'appropriation chrétienne des sources païennes ? On voit bien encore en contrebas de l'église, deux grands bassins taillés dans le roc. Sont-ils



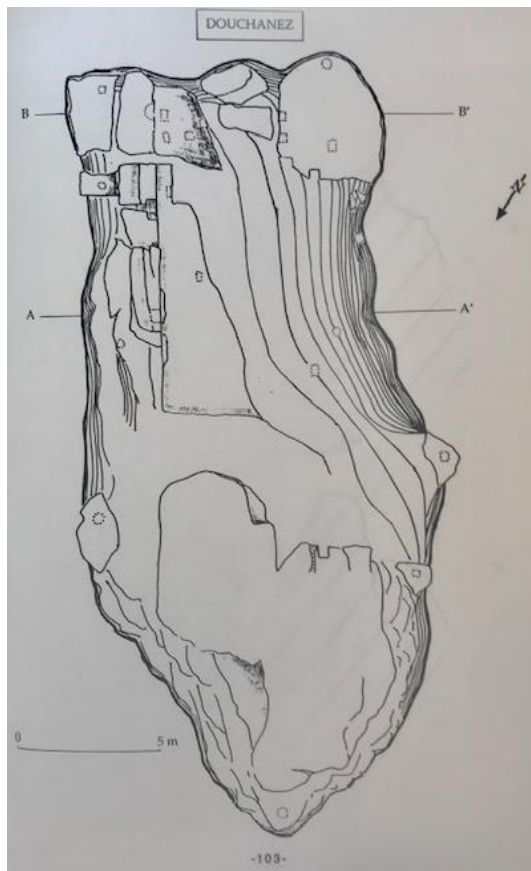
Représentation moderne de Saint-Etienne. Une autre statuette se trouvait à l'intérieur de la chapelle mais fut malheureusement détruite lors de l'incendie de 1960.

antérieurs à la construction de la chapelle Saint-Etienne de telle sorte qu'ils aient pu servir de réservoirs à eau lustrale (l'eau lustrale, utilisée dans les rituels druidiques, a la particularité de n'être jamais entrée en contact avec la terre) ? Ou s'agit-il simplement de bénitiers et / ou de cuves baptismales pour les nouveau-nés ?

Si vous possédez une photographie de cette ancienne sculpture, vous pouvez nous écrire à l'adresse e-mail suivante : mestre.bru@gmail.com ou prendre contact avec Bruno Dépalle à Douchanez.

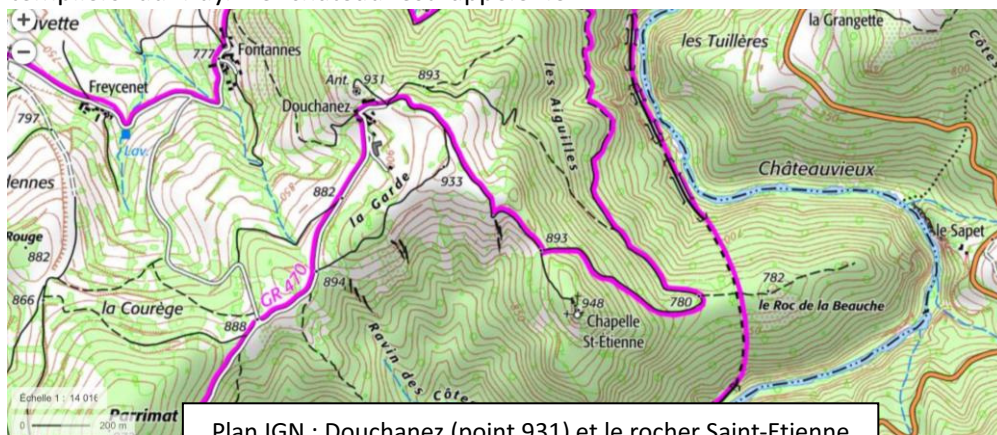
Où se trouvait le château de Douchanez ?

Les mentions du château de Douchanez dans les archives existent. La première mention



Plan de la plateforme sommitale du rocher Saint-Etienne par Christian Sermet et José Raymond (SRA Auvergne 1996)

apparaît en 1210 dans le cartulaire des templiers du Puy. Le château est appelé le



Plan IGN : Douchanez (point 931) et le rocher Saint-Etienne (point 948) ne se confondent pas.

« *castro de Doschaz* ». Le terme « *castro, castrum* » désigne le plus souvent une place forte sommaire, datable de l'an mil, qui était

composé simplement d'une tour de guet en bois et d'une palissade. Nous sommes, ici, bien loin de l'imaginaire collectif de la forteresse imprenable, au donjon gigantesque et entourée de hautes murailles doublées de profondes douves.

La coutume populaire situe le château de Douchanez sur le haut du rocher de Saint-Etienne. Il est vrai que sa partie sommitale offre un poste d'observation exceptionnel sur l'ensemble du virage à 90 degrés que prend l'Allier à cet endroit. On voit, en l'absence de brouillard, distinctement de Vabres à Rochegude, deux autres places-fortes médiévales. En escaladant le rocher, on se rend compte que le roc a été aménagé : escaliers, entailles artificielles, trous de boulines, trous de calage. Comme si se tenait jadis là une plateforme pour guetter le passage des marchands ou des mercenaires le long de la vallée de l'Allier. A la base du flanc nord-est du rocher, on distingue sans hésitation, au milieu d'une végétation dense, des restes de murs, vestiges sans doute de l'ancienne basse-cour ou d'habitations. En se dirigeant vers l'est, à l'aplomb de la chapelle Saint-Etienne, des roches affleurantes portent encore les traces d'aménagements humains. Cet ensemble, qui s'étendait sur une surface d'au moins 2500 m², semble en toute logique porter les vestiges de la place forte de Douchanez, entre l'an mil et le XIV^{ème} siècle,

date de destruction du château.

Pourtant la croyance qui consiste à faire coïncider le château de Douchanez et le rocher Saint-Etienne a été

grandement

remise en cause par l'érudit gévaudanais André Séguron. N'y allant pas par quatre chemins, il affirme « *il n'y a jamais eu de château historique de Doschaz au*

Rocher Saint-Etienne car, fort logiquement, il s'élevait au hameau de Douchanez, au pied même du vrai rocher de Douchanez»⁵. Son argumentation repose sur des archives des XIIIème et XIVème siècles et notamment sur un document de 1285 « rapportant l'inféodation de la seigneurie de Douchanez faite à Guérin d'Apchier par Pons de Montlaur ». Celui-ci précise que la cérémonie d'investiture eut lieu « au dit château des Deux-Chiens au lieu-dit Altalier », ce dernier endroit désignant un jardin situé dans Douchanez. Le château tomba en ruines à partir du XIVème siècle et servit de carrière de pierres pour les bâtisses du hameau. Si on a l'œil aguerré, on peut encore remarquer de belles pierres de réemploi dans certains murs des maisons.

Dès lors, que (et qui) faut-il croire ? Le château se situait-il au rocher de Saint-Etienne comme le laisse penser les aménagements et la présence d'une chapelle, ou bien était-il construit sur le rocher de Douchanez, là où se dresse aujourd'hui le hameau de Douchanez



Bruno Dépalle, habitant du hameau de Douchanez et ancien propriétaire du fromage « le Doux Chêne », nous montre les vestiges de ce qui pourrait avoir été, d'après André Séguron, le « deuxième château » de Douchanez.

et ses horribles antennes ? Le plus probable est que le château originel se trouvait sur le roc de Saint-Etienne. Fait de bois au tournant de l'an mil, il ne laissa pour vestiges que la

5- « Douchanez ou les Deux-Chiens », André Séguron

chapelle Saint-Etienne, dressée sur un ancien lieu de culte païen, et des aménagements dans le rocher. Ce fut probablement au début du XIIIème siècle que la famille des Douchanez se divisa en deux branches distinctes, d'une part un rameau à Montauroux et d'autre part un à Verdun (hameau de Saint-Préjet-d'Allier). Le château fut « transféré » du rocher de Saint-Etienne vers le rocher de Douchanez. On aménagea en ce dernier lieu, non plus une simple bâtisse de bois, mais, une véritable construction en dur, faite de pierres taillées. Une étude approfondie du cartulaire de Douchanez, détenu par les archives départementales, permettrait sans doute d'y voir plus clair. Nous encourageons tout érudit volontaire et courageux à se lancer dans cette immense tâche.

De Douchanez à Mirmande, le village disparu de Retournac

Avant d'arriver au rocher Saint-Etienne, à cent mètres au nord-ouest de la chapelle, le visiteur croise un carrefour de chemins. L'un d'entre eux descend en pente raide en direction d'une pointe isolée par le cours de l'Allier, pile en face du Sapet et du château de Mirmande de Saint-Jean-Lachalm, situés sur la rive opposée.



Vue depuis le rocher Saint-Etienne sur le Roc de la Beauche (premier plan), le Sapet, Mirmande et Saint-Jean-Lachalm (arrière-plan).

Ce lieu s'appelle sur les cartes d'état-major le roc de la Beauche (voir point 782). Les anciens cadastres désignent une partie des parcelles qui le constituent sous le nom de Retournac.

Le toponymie « Retournac », que l'on rencontre également dans la vallée de la Loire, est en tout point intéressant. Si l'on se fie, une nouvelle fois, à la lecture du livre de Jean Arzac⁶, « Retournac » pourrait se rapprocher de « *Rittuldiaco, apparenté à l'anthroponyme Rittius bien connu qui est peut-être une forme redoublée de la racine gauloise ritu-, le gué* » et ne désignerait donc pas simplement le « retour » de l'Allier à cet endroit comme on pourrait le croire de prime abord.

A l'époque médiévale, il existait certainement un gué qui permettait de rejoindre, depuis Douchanez, le château de Mirmande et le village de Saint-Jean-Lachalm par l'abrupte montée du Sapet. On peut voir sur le replat du roc de la Beauche des fonds de cabanes, qui bien que difficilement datables, semblent remonter à l'époque qui nous intéresse. Elles paraissent être de même typologie que les



Les roches à bassins à Retournac
(Le Roc de la Beauche)

fondations entrevues sous le côté nord-est du rocher de Saint-Etienne. Le chemin a été taillé à même le roc à un endroit, ce qui démontre l'importance du passage pour que l'on se soit, à un moment donné, lancé dans une telle opération de taille. On trouve également sur le roc de la Beauche d'étranges pierres à bassins qui, par leurs formes, pourraient avoir été utilisées dans un cadre rituel ou de travaux

6- *Toponymie du Velay*, Jean Arzac, 1991

agraires ou artisanaux (stockage, tannage ?). S'y ajoute les commentaires des habitants, notamment des chasseurs, qui connaissent bien cet étroit passage de l'Allier, car c'est là que « les sangliers traversent la rivière » pour passer d'une rive à l'autre. La présence d'un passage à gué reliant les châteaux de Douchanez et de Mirmande, construits probablement à la même époque et aux destins similaires (destructions aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles) prend, avec tous ces éléments susmentionnés, une réelle consistance. Retrouver la mention d'un gué du Sapet ou de Retournac dans un cartulaire ou une archive quelconque nous permettrait d'en être certain.

Les autres points de franchissement de l'Allier sous Douchanez : le Zigaza et le gué de Cubel (ou gué du Bois Noir)

Dans les environs, Retournac n'était certainement pas le seul point de franchissement de l'Allier entre rive droite et rive gauche. A 500 mètres au nord du roc de la Beauche, au lieu-dit Zigaza, un autre passage en direction cette fois de Saint-Didier-d'Allier était possible. On peut encore observer d'anciens fonds de cabane difficilement datables à cet endroit. La montée vers Saint-



Le gué de Cubel sous Fontannes— un passage certainement emprunté dès l'époque gallo-romaine.

Didier-d'Allier se faisait en passant devant la grotte de la Forêt et d'anciens abris-sous-roche, qui firent l'objet de prospections par J. Virmont au cours des années 60. Elles mirent en évidence que la grotte de la Forêt, en plus d'avoir été occupée à la Préhistoire et durant

l'Antiquité, avait été un lieu habité au Moyen Âge.

Encore plus en aval, presque sous Fontannes, se situe le point de passage qui fut certainement le plus important de tout le secteur. Il est appelé le gué de Cubel ou gué du Bois Noir (car il passe du côté vellave, c'est-à-dire sous Saint-Privat-d'Allier par le lieu-dit du Bois Noir)⁷. Les origines de ce gué



Le matériel de l'oculiste gallo-romain Sextus Polleius Solemnis. Ses objets sont aujourd'hui conservés au musée Crozatier au Puy (Photo de « La Carte Archéologique de la Haute-Loire »)

remontent peut-être à l'époque gallo-romaine, puisqu'on y a trouvé à proximité la sépulture d'un oculiste romain du III^e siècle après J-C, Sextus Polleius Solemnis⁸. On peut même penser que ce point de franchissement fut celui de l'itinéraire de la voie romaine Lyon-Rodez puisque le chemin qui mène au gué vient en ligne droite de Saint-Paulien, traverse l'Allier puis remonte par le chemin de crête de l'Estrade Romière, entre Allier et Ance et file

en direction de Javols – Anderitum (en Lozère), capitale gallo-romaine des Gabales. Au siècle dernier, les villageois de Douchanez et Fontannes continuaient de franchir l'Allier au gué de Cubel lorsqu'ils se rendaient à Saint-Privat-d'Allier ou au Puy. Pour l'anecdote, c'est à cet endroit, au XV^e siècle dans un contexte de guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons, que le seigneur local Jaquet d'Apchier dit « le bastard d'Armagnac », fut détroussé, tué et jeté à l'eau par des habitants excédés de ses exactions.⁹

D'autres curiosités : le siège du Bois Grand et le pas de Saint Etienne au Parrimat

Sur le chemin allant du Zigaza au hameau de Fontannes, se trouve, en face de Saint-Privat-d'Allier, une avancée rocheuse appelée Bois Grand. Sur la crête, on peut admirer d'étranges formations géologiques : rochers aux formes énigmatiques (dont l'un que les habitants appellent « le rocher en forme d'homme »), pierres branlantes, colonnes granitiques semblables à des menhirs géants. On remarque sur l'une des pierres sommitales de ces formations granitiques, un bassin ouvert sur le vide. Il rappelle par sa forme certaines pierres à bassins que les érudits, comme Roger Mathieu, aiment à nommer « les sièges » ou « les fauteuils »¹⁰. Souvent un personnage légendaire est associé à ces endroits : un saint ou une sainte, une fée et ses fadous, le géant Gargantua, la dame blanche et, parfois, le roubi, c'est-à-dire le diable en personne. C'est le signe d'une indubitable sacralité du lieu. L'un des bassins sous la chapelle de Douchanez est ainsi surnommé le siège de Saint Etienne. Au Bois Grand, le temps a fait son effet et nul ne se souvient, malheureusement, de la destination (initiatique ? surveillance ?) du siège, ni de sa légende.

7- « Le gué de Cubel enfin localisé », André Séguron, 2007

8- *Du Velay gallo-romain*, Ulysse Rouchon, 1947

9- *Spicilegium Brivatense*, 1448

10- *Le mystère des pierres à bassins*, Roger Mathieu, 1984



A l'intérieur des grottes de la Garde de Vabrettes (commune Saint-Jean-Lachalm)

Nous terminerons cette balade par une dernière curiosité : le pas de Saint Etienne. Il s'agit d'une empreinte de pas sur une roche que les autochtones assimilaient à la trace du pied du saint homme. On raconte que ce dernier, séjournant dans les grottes de la Garde de Vabrettes, y fut bientôt attaqué par une horde d'idolâtres païens qui ne supportaient pas de voir leurs chères divinités être remises en question par l'évangéliste. Afin d'échapper à ses poursuivants, Saint Etienne bondit depuis Vabrettes, tel un cabri, par-dessus la vallée de l'Allier et atterrit près de Douchanez. D'après les indications d'habitants des Chastres, le pas de Saint-Etienne serait visible sur une roche encastrée dans le flanc est de la montagne de Parrimat, en bordure de la route allant de Douchanez à la baraque de Chaumas. Pour être aussi précis que possible, l'empreinte du saint se situerait au niveau de la bifurcation de Ramenac, par ailleurs ancien domaine agricole gallo-romain¹¹. Malgré quelques heures de recherche sur le terrain, nous avons fait chou blanc. Espérons seulement que la pierre, qui était encore bien visible il y a une trentaine

11- Carte archéologique de la Haute-Loire, Michel Provost & Bernard Rémy, 1994

d'années, n'ait pas été détruite par quelque ignorant... à moins qu'il ne s'agisse de l'un des descendants des idolâtres païens, vengeant, d'une ignoble manière et avec plusieurs siècles de retard, l'échec cuisant de ses aïeux incapables de rattraper le vélocé Saint Etienne.¹²¹³

Bruno MESTRE
mestre.bru@gmail.com

12- Sur le cadastre napoléonien, le lieu porte le nom évocateur de « Pezade », c'est-à-dire « empreinte de pas ».

13- La pierre serait toujours en place mais recouverte par des feuilles (information Mr Braud aux Chastres), ce qui rend difficile sa localisation.

VOYAGE AVEC UN ÂNE DANS LES CÉVENNES (Suite...)

By the advice of a fallacious local saddler, a leather pad was made for me with rings to fasten on my bundle; and I thoughtfully completed my kit and arranged my toilette. By way of armoury and utensils, I took a revolver, a little spirit-lamp and pan, a lantern and some half-penny candles, a jack-knife and a large leather flask. The main cargo consisted of two entire changes of warm clothing — besides my travelling wear of country velveteen, pilot-coat, and knitted spencer — some books, and my railway-rug, which, being also in the form of a bag, made me a double castle for cold nights. The permanent larder was represented by cakes of chocolate and tins of Bologna sausage. All this, except what I carried about my person, was easily stowed into the sheepskin bag; and by good fortune I threw in my empty knapsack, rather for convenience of carriage than from any thought that I should want it on my journey. For more immediate needs I took a leg of cold mutton, a bottle of Beaujolais, an empty bottle to carry milk, an egg-beater, and a considerable quantity of black bread and white, like Father Adam, for myself and donkey, only in my scheme of things the destinations were reversed.

Sur le conseil d'un fallacieux bourrelier de l'endroit, une sellette en cuir me fut fabriquée, munie de courroies afin d'attacher mon paquetage et, pensif, j'achevai mon équipement et disposai mon trousseau. En manière d'armes et de batterie de cuisine, je pris un revolver, une petite lampe à alcool et une poêle, une lanterne et quelques chandelles d'un sou, un couteau de poche et une large gourde en peau. Le principal chargement consistait en deux assortiments complets de vêtements de rechange – outre mes habits de voyage en velours campagnard, mon paletot de marin et un chandail en tricot – quelques livres, ma couverture de voyage qui, elle aussi en forme de sac, me faisait double enveloppe pour les nuits froides. La réserve permanente était représen-

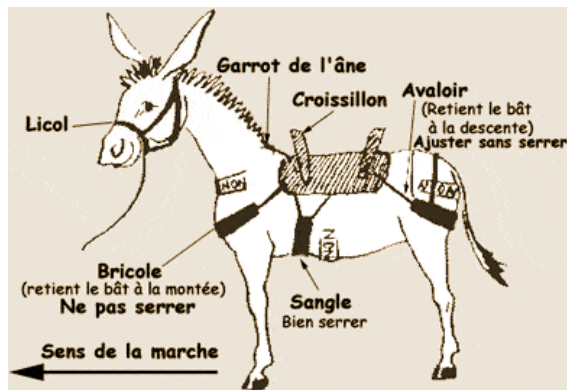
tée par des plaquettes de chocolat et des boîtes de saucisses boulonnaises. Tout cela, à l'exception de ce que je portais sur moi, fut facilement entassé dans le sac en peau de mouton et, par une heureuse inspiration, j'y ajoutai mon havresac vide, plutôt par commodité de portage que dans la pensée qu'il pourrait m'être nécessaire au cours de mon voyage. Pour les besoins les plus pressants, je pris un gigot froid de mouton, une bouteille de beaujolais et une provision importante de pain bis et blanc, comme Père Adam, pour moi-même et le baudet ; toutefois, dans mon projet, la destination de ces derniers objets était inverse.

[ndlr : Il faut maintenant arrimer les bagages à l'aide d'une selle en cuir spécialement conçue par un bourrelier du lieu, avec maintes sangles. C'est que le chargement est conséquent, pour ne manquer de rien et voyager

avec une certaine autonomie : batterie de cuisine et armes (un revolver en cas de mauvaise rencontre), deux assortiments de vêtements de rechange, couchage, livres et alimentation. La nourriture comporte des réserves de chocolat et des conserves de saucisse et des provisions de bouche : gigot froid de mouton (noir peut-être!), beaujolais, et pain blanc et bis. Le pain blanc

est destiné au randonneur et non à sa monture !]

Monastrians, of all shades of thought in politics, had agreed in threatening me with many ludicrous misadventures, and with sudden death in many surprising forms. Cold, wolves, robbers, above all the nocturnal practical joker, were daily and eloquently forced on my attention. Yet in these vaticinations, the true, patent danger was left out. Like Christian, it was from my pack I suffered by the way. Before telling my own mishaps, let me in two words relate the lesson of my experience. If the pack is well strapped at the ends, and hung at full length — not doubled, for your life — across the pack-saddle, the traveller is safe. The saddle will certainly not fit, such is the imperfection of our transitory life; it will assuredly topple and tend to upset; but there are stones on every roadside, and a man soon learns the art of correcting any tendency to overbalance with a well-adjusted stone.



Les gens du Monastier, de toutes nuances d'opinion politique, s'accordèrent pour me prédire maintes mésaventures grotesques et me menacer de mort subite dans des conditions extravagantes. Sur froid, loups, voleurs et par-dessus tout les mauvais tours de la nuit était quotidiennement et éloquemment appelée mon attention. Pourtant, dans ces vaticinations, on négligeait l'évident, le véritable danger. Comme chrétien c'est de mon bagage que j'ai eu à souffrir en chemin. Avant de raconter mes malchances personnelles, que l'on me permette de dire en peu de mots la leçon de mon expérience. Si le paquetage est bien attaché par des courroies aux extrémités et pend à pleine longueur, – pas replié en deux, bon Dieu ! – à travers la selle de bât, le voyageur n'a rien à craindre. La selle de bât pourra certes n'être point ajustée, telle est l'imperfection de notre vie éphémère ; elle pourra assurément glisser et tendre à se renverser, mais il y a des pierres de chaque côté d'une route et on apprend bientôt l'art de corriger n'importe quel penchant au déséquilibre au moyen d'un caillou bien placé.

[Ndlr : Les ennuis commencent mais pas ceux prédits par les autochtones de toutes obédiences à savoir froid, loups, voleurs et mauvais tours de la nuit. Le véritable danger c'est... l'arrimage du paquetage et son équilibrage.]

On the day of my departure I was up a little after five; by six, we began to load the donkey; and ten minutes after, my hopes were in the dust. The pad would not stay on Modestine's back for half a moment. I returned it to its maker, with whom I had so contumelious a passage that the street outside was crowded from wall to wall with gossips looking on and listening. The pad changed hands with much vivacity; perhaps it would be more descriptive to say that we threw it at each other's heads; and, at any rate, we were very warm and unfriendly, and spoke with a deal of freedom.

Le jour de mon départ, j'étais debout un peu après cinq heures. Vers six heures, nous commençâmes à charger le baudet et dix minutes plus tard mes espérances gisaient dans la poussière. Le bât ne prétendait pas tenir sur le dos de Modestine, même une demi-minute. Je le renvoyai à son fabricant avec lequel j'eus une prise de bec tellement injurieuse que le trottoir de la rue était garni, de nous à vous,

d'une foule de badauds qui regardaient et écoutaient. Le bât changea de mains avec beaucoup de vivacité. Peut-être serait-il plus exact de dire que nous nous le jetâmes réciproquement à la tête. En tout cas, étions-nous fort échauffés et inamicaux et parlions-nous avec une excessive liberté.

[ndlr : Les ennuis se précisent. La selle spécialement étudiée se révèle un désastre et Stevenson la renvoie à la tête du fabricant, après une vigoureuse prise de bec en public. Le flegme écossais a des limites...]

I had a common donkey pack-saddle — a barde, as they call it — fitted upon Modestine; and once more loaded her with my effects. The doubled sack, my pilot-coat (for it was warm, and I was to walk in my waistcoat), a great bar of black bread, and an open basket containing the white bread, the mutton, and the bottles, were all corded together in a very elaborate system of knots, and I looked on the result with fatuous content. In such a monstrous deck-cargo, all poised above the donkey's shoulders,

with nothing below to balance, on a brand-new pack-saddle that had not yet been worn to fit the animal, and fastened with brand-new girths that might be expected to stretch and slacken by the way, even a very careless traveller should have seen disaster brewing. That elaborate system of knots, again, was the work of too many sympathisers to be very artfully designed. It is true they tightened the cords with a will; as many as three at a

time would have a foot against Modestine's quarters, and be hauling with clenched teeth; but I learned afterwards that one thoughtful person, without any exercise of force, can make a more solid job than half-a-dozen heated and enthusiastic grooms. I was then but a novice; even after the misadventure of the pad nothing could disturb my security, and I went forth from the stable door as an ox goeth to the slaughter.

J'obtins une banale selle de bât – une barde comme on dit – qui convenait à Modestine et une fois de plus je la chargeai de mon attirail. Le sac replié, mon paletot marin (car il faisait chaud et j'allais marcher en vareuse) une longue miche de pain noir et un panier sans couvercle qui renfermait le pain blanc, le gigot de mouton et les bouteilles fu-



CHEMIN
DE STEVENSON

rent accrochés ensemble par une série de nœuds fort perfectionnés et j'en examinai le résultat avec une vaine satisfaction. Dans un monstrueux chargement de ce genre, le fardeau entier portait sur l'encolure du baudet et rien en dessous ne faisant contrepoids, sur un bât aux sangles neuves qui n'avait jamais servi à l'équipement de l'animal, accroché au surplus par des courroies neuves aussi qu'on pouvait s'attendre à voir s'élargir et se distendre pendant la route, même le touriste le plus insoucieux aurait pressenti une catastrophe imminente. Ce système perfectionné de nœuds, au surplus, était l'œuvre de trop nombreux sympathisants pour être réalisé fort habilement. Il est vrai qu'ils avaient serré les cordes énergiquement. Pas moins de trois à la fois, un pied sur l'arrière-train de Modestine, ils tirèrent là-dessus grinçant des dents. Or, j'appris par la suite qu'une seule personne entendue, sans le moindre déploiement de force, pouvait faire plus efficace besogne qu'une demi-douzaine de domestiques enthousiastes et en transpiration. Mais je n'étais alors qu'un novice. Même après la mésaventure du bât, rien ne pouvait troubler ma confiance et je franchis le seuil de l'écurie comme un bœuf se dirige à l'abattoir.

[ndlr : Une selle de bât normal permet de commencer le chargement en disposant le nécessaire dans un panier sur le dessus. Le fardeau mal équilibré portait sur l'encolure de Modestine, le tout arrimé avec des sangles neuves appelés à se distendre et des nœuds maladroits généreusement confectionnés par des sympathisants inexpérimentés. Une seule personne eut tranquillement fait oeuvre plus durable. Certains même prenant appui sur l'arrière-train de l'ânesse avaient "billé" le chargement comme on eut fait d'un chargement de foin. Une catastrophe annoncée...]

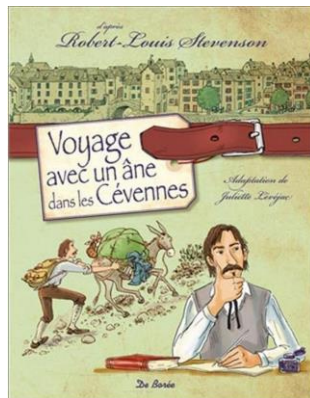
The green donkey-driver

The bell of Monastier was just striking nine as I got quit of these preliminary troubles and descended the hill through the common. As long as I was within sight of the windows, a secret shame and the fear of some laughable defeat withheld me from tampering with Modestine. She tripped along upon her four small hoofs with a sober daintiness of gait;

from time to time she shook her ears or her tail; and she looked so small under the bundle that my mind misgave me. We got across the ford without difficulty — there was no doubt about the matter, she was docility itself — and once on the other bank, where the road begins to mount through pine-woods, I took in my right hand the unhallowed staff, and with a quaking spirit applied it to the donkey. Modestine brisked up her pace for perhaps three steps, and then relapsed into her former minuet. Another application had the same effect, and so with the third. I am worthy the name of an Englishman, and it goes against my conscience to lay my hand rudely on a female. I desisted, and looked her all over from head to foot; the poor brute's knees were trembling and her breathing was distressed; it was plain that she could go no faster on a hill. God forbid, thought I, that I should brutalise this innocent creature; let her go at her own pace, and let me patiently follow.

L'ânier inexpérimenté

La cloche du Monastier sonnait juste neuf heures, lorsque j'en eus terminé avec ces ennuis préliminaires et descendis la colline à travers les prés communaux. Aussi longtemps que je demeurai en vue des fenêtres, un secret amour-propre et la peur de quelque défaite ridicule me retinrent de sourdes menées contre Modestine. Elle avançait d'un pas trébuchant sur ses quatre petits sabots, avec une sobre délicatesse d'allure. De temps en temps, elle secouait les oreilles ou la queue et elle paraissait si menue sous la charge qu'elle m'inspirait des craintes. Nous traversâmes le gué sans difficultés. Il n'y avait aucun doute à ce sujet, elle était la docilité même. Puis, une fois sur l'autre bord, où la route commence son ascension à travers les bois de pins, je pris dans la main droite l'impie bâton du commandement et, avec une vigueur tremblante, j'en fis application au baudet. Modestine activa sa marche pendant peut-être trois enjambées, puis retomba dans son premier menuet. Un autre coup eut le même résultat et aussi le troisième. Je suis digne du nom d'Anglais et c'est violenter ma conscience que de porter rudement la main sur une personne du sexe. Je cessai donc et j'examinai la bête de la tête aux pieds : les pauvres genoux de l'ânesse tremblaient et sa respiration était pénible. De toute évidence, elle ne pouvait marcher plus vite sur une colline. Dieu m'interdit,



pensai-je, de brutaliser cette innocente créature. Qu'elle aille de son pas et que je la suive patiemment !

[ndlr : Après le passage à gué et hors de vue des habitants, notre randonneur tente de hâter l'allure de Modestine ensevelie et trébuchant sous son lourd chargement, patiente et toujours élégante malgré ses fluettes pattes tremblante. Le bâton n'eut qu'un effet ponctuel et Modestine retrouvait sa petite allure. Stevenson se rend à l'évidence, l'ânesse n'en peut mais. Bourrelé de remords d'avoir frappé une personne du sexe (faible), il aligne son pas sur celui de sa monture...]

What that pace was, there is no word mean enough to describe; it was something as much slower than a walk as a walk is slower than a run; it kept me hanging on each foot for an incredible length of time; in five minutes it exhausted the spirit and set up a fever in all the muscles of the leg. And yet I had to keep close at hand and measure my advance exactly upon hers; for if I dropped a few yards into the rear, or went on a few yards ahead, Modestine came instantly to a halt and began to browse. The thought that this was to last from here to Alais nearly broke my heart. Of all conceivable journeys, this promised to be the most tedious. I tried to tell myself it was a lovely day; I tried to charm my foreboding spirit with tobacco; but I had a vision ever present to me of the long, long roads, up hill and down dale, and a pair of figures ever infinitesimally moving, foot by foot, a yard to the minute, and, like things enchanted in a nightmare, approaching no nearer to the goal.

Ce qu'était cette allure, aucune phrase ne serait capable de la décrire. C'était quelque chose de beaucoup plus lent qu'une marche, lorsque la marche est plus lente qu'une promenade. Elle me retenait chaque pied en suspens pendant un temps incroyablement long. En cinq minutes, elle épuisait le courage et provoquait une irritation dans tous les muscles de la jambe. Et pourtant, il me fallait me garder tout à proximité de l'âne et mesurer mon avance exactement sur la sienne. Si, en effet, je ralentissais de quelques mètres à l'arrière ou si je la devançais de quelques mètres, Modestine s'arrêtait aussitôt et se mettait à brouter. L'idée que ce manège pouvait durer ainsi jusqu'à Alais me brisait quasiment le cœur. De tous les voyages imaginables, celui-ci promettait d'être fastidieux. Je m'efforçais de me répéter qu'il faisait une journée délicieuse. Je

m'efforçais d'exorciser, en fumant, mes fâcheux présages. Mais la vision me restait sans cesse présente de longues, longues routes au sommet des monts ou au creux des vallées, où deux êtres se mouvaient d'une façon infinitésimale, pied à pied, un mètre à la minute et, comme les fantômes ensorcelés d'un cauchemar, sans se rapprocher jamais du terme.

[ndlr : Eloge de la lenteur et de la patience... L'âne ne connaît pas la montre et va son train, broutant quelques touffes d'herbe dès que le conducteur n'exerce plus de pression. Il faut retenir ses pas, prendre le temps, tenir compte de l'autre... malgré son impatience...]

In the meantime there came up behind us a tall peasant, perhaps forty years of age, of an ironical snuffy countenance, and arrayed in the green tail-coat of the country. He overtook us hand over hand, and stopped to consider our pitiful advance.

'Your donkey,' says he, 'is very old?'

I told him, I believed not.

Then, he supposed, we had come far.

I told him, we had but newly left Monastier.

'Et vous marchez comme ça !' cried he; and, throwing back his head, he laughed long and heartily. I watched him, half prepared to feel offended, until he had satisfied his mirth; and then, 'You must have no pity on these animals,' said he; and, plucking a switch out of a thicket, he began to lace Modestine about the stern-works, uttering a cry. The rogue pricked up her ears and broke into a good round pace, which she kept up without flagging, and without exhibiting the least symptom of distress, as long as the peasant kept beside us. Her former panting and shaking had been, I regret to say, a piece of comedy.

My Deus ex machina, before he left me, supplied some excellent, if inhumane, advice; presented me with the switch, which he declared she would feel more tenderly than my cane; and finally taught me the true cry or masonic word of donkey-drivers, 'Proot!' All the time, he regarded me with a comical, incredulous air, which was embarrassing to confront; and smiled over my donkey-driving, as I might have smiled over his orthography, or his green tail-coat. But it was not my turn for the moment.

Sur ces entrefaites, voici que monta derrière nous un gros paysan, âgé peut-être d'une quarantaine d'années, de mine ironique et bourru et vêtu de la veste verdâtre de la contrée. Il

nous surprit cheminant côte à côte et s'arrêta pour regarder notre pitoyable avance.

– Votre baudet, dit-il, est très vieux ?

Je lui répondis que je ne le pensais pas.

– Alors, supposa-t-il, il vient de fort loin ?

Je lui répondis que nous venions seulement de quitter le Monastier.

– Et vous marchez comme ça ! s'écria-t-il. Et rejetant la tête en arrière il partit d'un long et cordial éclat de rire. Je le regardai, déjà prêt à demi à me sentir offensé, tant qu'il eût satisfait à son hilarité. Et alors : « Vous n'avez pas à avoir aucune pitié pour ces animaux », fit-il. Et arrachant une verge à un buisson, il se mit à en fouetter Modestine sur l'arrière-train, en poussant un cri. La malheureuse redressa les oreilles et partit sans façons à une vive allure qu'elle garda sans ralentir, sans témoigner du moindre symptôme de détresse, aussi longtemps que le paysan resta près de nous. Son premier essoufflement et son tremblement n'avaient été, j'ai regret de le dire, que comédie.

Mon « deus ex machina », avant de me quitter me donna un excellent, quoique inhumain conseil. Il me le tendit, en même temps que la baguette qui, déclara-t-il, serait plus finement sentie que mon bâton. Finalement, il m'apprit le véritable cri ou le mot maçonnique des âniers : « Prout ! » Tout le temps, il me regarda d'un air sardonique et comique, gênant à supporter, et il se moqua de ma manière de mener un baudet, comme j'aurais pu me moquer de son orthographe ou de sa veste verdâtre. Mais ce n'était pas mon tour pour l'instant.

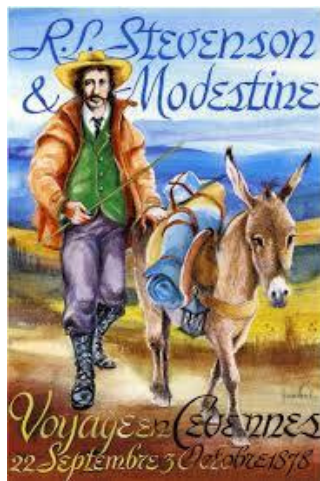
[ndlr : La rencontre d'un paysan du cru vient encore jeter le trouble dans l'esprit de notre randonneur. Le paysan se moque un peu de l'allure poussive de l'ânesse et conseille à notre ânier de remplacer son bâton par une baguette plus cinglante, preuve à l'appui. Comme si elle savait à qui elle avait à faire, Modestine ne montrait plus de signes de détresse... le maître n'est pas celui qu'on croit...]

I was proud of my new lore, and thought I had learned the art to perfection. And certainly Modestine did wonders for the rest of the forenoon, and I had a breathing space to look about me. It was Sabbath; the mountain-fields were

all vacant in the sunshine; and as we came down through St. Martin de Frugeres, the church was crowded to the door, there were people kneeling without upon the steps, and the sound of the priest's chanting came forth out of the dim interior. It gave me a home feeling on the spot; for I am a countryman of the Sabbath, so to speak, and all Sabbath observances, like a Scottish accent, strike in me mixed feelings, grateful and the reverse. It is only a traveller, hurrying by like a person from another planet, who can rightly enjoy the peace and beauty of the great ascetic feast. The sight of the resting country does his spirit good. There is something better than music in the wide unusual silence; and it disposes him to amiable thoughts, like the sound of a little river or the warmth of sunlight.

J'étais fier de mon savoir neuf et pensais que j'avais appris à perfection l'art de conduire. Et, certes, Modestine accomplit des prodiges durant le reste de l'avant-midi et j'avais large espace où respirer et loisir de regarder. C'était dimanche. Les champs de la montagne étaient tous déserts dans la clarté du soleil et, tandis qu'au bas de la côte, nous traversions Saint-Martin-de-Fugères, l'église débordait de fidèles jusque sur le seuil. Il y avait des gens agenouillés au-dehors sur les marches et le bruit du plain-chant du prêtre m'arriva de l'intérieur obscur. Cela me donna aussitôt une impression de famille, car je suis, pour ainsi dire, un compatriote du dimanche et toutes les observances du dimanche, comme l'accent écossais, agitent en moi des sentiments complexes : reconnaissance et le contraire. Il n'y a qu'un voyageur, qui surgit là comme un évadé d'une autre planète, à pouvoir goûter exactement la paix et la beauté de la grande fête ascétique. La vue de la contrée au repos lui fait du bien à l'âme. Il y a quelque chose de meilleur que la musique dans le vaste silence insolite, et qui dispose à d'agréables pensées comme le bruit d'une mince rivière ou la chaleur du clair soleil.

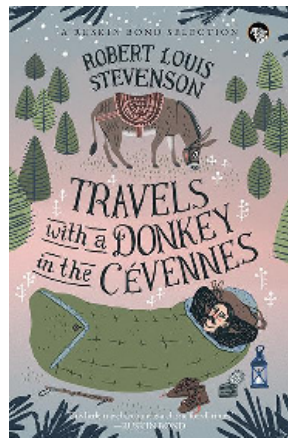
[ndlr : Modestine retint la leçon et marcha d'un bon pas jusqu'en fin de matinée de ce dimanche. La campagne était déserte et les paysans assistaient à l'office dans l'église comble de Saint-Martin-de-Fugères. Si Stevenson goûte la beauté de cet instant liturgique, il apprécie encore plus le ruissellement d'une rivière et la caresse du soleil brisant le vaste silence de la nature... panthéisme...]



In this pleasant humour I came down the hill to where Goudet stands in a green end of a valley, with Chateau Beaufort opposite upon a rocky steep, and the stream, as clear as crystal, lying in a deep pool between them. Above and below, you may hear it wimpling over the stones, an amiable stripling of a river, which it seems absurd to call the Loire. On all sides, Goudet is shut in by mountains; rocky footpaths, practicable at best for donkeys, join it to the outer world of France; and the men and women drink and swear, in their green corner, or look up at the snow-clad peaks in winter from the threshold of their homes, in an isolation, you would think, like that of Homer's Cyclops. But it is not so; the postman reaches Goudet with the letter-bag; the aspiring youth of Goudet are within a day's walk of the railway at Le Puy; and here in the inn you may find an engraved portrait of the host's nephew, Régis Senac, 'Professor of Fencing and Champion of the two Americas,' a distinction gained by him, along with the sum of five hundred dollars, at Tammany Hall, New York, on the 10th April 1876.

I hurried over my midday meal, and was early forth again. But, alas, as we climbed the interminable hill upon the other side, 'Proot!' seemed to have lost its virtue. I prooted like a lion, I prooted mellifluously like a sucking-dove; but Modestine would be neither softened nor intimidated. She held doggedly to her pace; nothing but a blow would move her, and that only for a second. I must follow at her heels, incessantly belabouring. A moment's pause in this ignoble toil, and she relapsed into her own private gait. I think I never heard of any one in as mean a situation. I must reach the lake of Bouchet, where I meant to camp, before sundown, and, to have even a hope of this, I must instantly maltreat this uncomplaining animal. The sound of my own blows sickened me. Once, when I looked at her, she had a faint resemblance to a lady of my acquaintance who formerly loaded me with kindness; and this increased my horror of my cruelty.

Dans cet agréable état d'esprit, je descendis la colline, jusqu'à l'endroit où est situé Goudet, à la pointe verdoyante d'une vallée, en face du Château de Beaufort sur une butte rocheuse et



du cours d'eau, limpide comme cristal, qui meurt dans un étang les séparant. D'au-dessus et d'en-dessous, on peut l'entendre qui sinue parmi les pierres, aimable jouvenceau de fleuve qu'il semble absurde d'appeler la Loire. De toutes parts, Goudet est encerclé par des montagnes; des sentes rocailleuses, praticables au mieux par des ânes, rattachent la localité au reste de la France. Et hommes et femmes y boivent et sacrent dans leur coin de verdure où, du seuil de leurs demeures, lèvent les yeux, l'hiver, vers les pics ceints de neiges, dans un isolement qu'on jurerait pareil à celui des Cyclopes homériques. Mais, il n'en est rien. Le facteur atteint Goudet avec son sac postal. La jeunesse ambitieuse de Goudet est à moins d'une demi-journée de marche du chemin de fer du Puy. Et là, à l'auberge, vous pouvez trouver le portrait gravé du neveu de l'hôtelier: Régis Senac¹, « professeur d'escrime et champion des deux Amériques », une distinction qu'il a conquise, là-bas, avec la somme de cinq cents dollars, au Tammany Hall, New York, le 10 avril 1876.

Je dépêchai mon repas de midi et bientôt en avant de nouveau! Hélas! tandis que nous grimpons l'interminable colline sur l'autre versant: « prout » semblait avoir perdu sa vertu. Je « proutais » comme un lion, je « proutais » doucereusement comme un pigeon qui roucoule, mais Modestine n'était ni attendrie ni intimidée. Elle s'en tenait, opiniâtre, à son allure. Rien, sinon un coup ne l'aurait fait bouger et encore pour une seconde. Je devais la talonner en lui cinglant les côtes, sans cesse. Un arrêt d'un moment dans cette ignoble besogne et elle récidivait à son allure particulière. Je crois que je n'ai jamais entendu parler de personne en aussi abjecte situation. Je voulais atteindre le lac du Bouchet, où j'avais l'intention de camper, avant le coucher du soleil, et, pour n'en conserver que l'espoir, il me fallait immédia-

1- Régis Sénac, maître d'Armes instructeur d'escrime dans l'armée française émigra aux États-Unis en 1872. Il créa une école d'escrime en 1874 à Broadway près de la quarante-troisième rue, la « Salle d'Armes », où son fils Louis lui succéda plus tard en tant que directeur. Le 10 avril 1876, il remporta le championnat d'escrime d'Amérique dans un concours organisé à Tammany hall, New York, avec une dotation de 500 dollars.

tement maltraiter cet animal résigné. Le bruit des coups que je lui administrais m'écœurerait. Une fois, tandis que je la regardais, elle me parut ressembler vaguement à une dame de ma connaissance qui m'avait autrefois accablé de ses bontés. Et cela ajouta au dégoût de ma cruauté.

[ndlr : Dans ces bonnes dispositions, la caravane atteint Goudet, dominé par le château de Beaufort, un village du bout du monde. En apparence seulement car il est desservi par la Poste et le train est à une demi-heure à pied. L'hôtelier a même un parent champion d'es-crime aux Amériques. Son repas expédié, Stevenson peste contre Modestine qui peinait dans la côte, tenait une allure très lente malgré les coups qui pleuvaient sur elle. Au grand désespoir de son ânier qui doutait de sa méthode... et voulait cependant atteindre le lac du Bouchet pour y camper... moralité une ânesse vel-lave est plus têtue qu'un ânier écossais...]

To make matters worse, we encountered another donkey, ranging at will upon the roadside; and this other donkey chanced to be a gentleman. He and Modestine met nicker-ing for joy, and I had to separate the pair and beat down their young romance with a renewed and feverish bastinado. If the other donkey had had the heart of a male under his hide, he would have fallen upon me tooth and hoof; and this was a kind of consolation — he was plainly unworthy of Modestine's affection. But the incident saddened me, as did everything that spoke of my donkey's sex.

It was blazing hot up the valley, windless, with vehement sun upon my shoulders; and I had to labour so consistently with my stick that the sweat ran into my eyes. Every five minutes, too, the pack, the basket, and the pilot-coat would take an ugly slew to one side or the other; and I had to stop Modestine, just when I had got her to a tolerable pace of about two miles an hour, to tug, push, shoulder, and read-just the load. And at last, in the village of Ussel, saddle and all, the whole hypothec turned round and grovelled in the dust below the donkey's belly. She, none better pleased, incontinently drew up and seemed to smile; and a party of one man, two women, and two children came up, and, standing round me in a half-circle, encouraged her by their example.



Pour comble de malchance, nous rencon-trâmes un autre baudet, vagabondant à son gré sur le bord de la route. Or, cet autre baudet se trouvait par hasard un Monsieur. Lui et Mo-destine se rencontrèrent en manifestant leur plaisir et je dus séparer leur couple et rabattre leur jeune ardeur par une nouvelle et fiévreuse bastonnade. Si l'autre bourriquet avait eu sous la peau un cœur de mâle, il serait tombé sur moi à coup de dents et de sabots et c'eût été du moins une sorte de consolation, – il était tout à fait indigne de la tendresse de Modestine. Mais cet incident m'attrista comme tout ce qui me rappelait le sexe de mon âne.

Il faisait une chaleur d'étuve en remontant la vallée, sans un souffle de vent, un soleil ardent sur mes épaules et il me fallait jouer si cons-tamment du bâton que la sueur coulait dans mes yeux. Toutes les cinq minutes, aussi, le paquetage, le panier, le paletot marin incli-naient fâcheusement, d'un côté ou de l'autre et j'étais contraint d'arrêter Modestine, à l'instant précis où j'avais obtenu d'elle une cadence acceptable de deux milles à l'heure, pour tirer, pousser, épauler ou réajuster le chargement. Et, à la fin, dans le village d'Ussel, le bât et le fourniment au complet, firent un tour de conversion et se vautrèrent dans la poussière, sous le ventre de l'ânesse. Elle, au comble de la joie, aussitôt se redressa et parut sourire et un groupe d'un homme, de deux femmes, et deux enfants survint et, debout autour de moi, en demi-cercle, l'encouragèrent par leur exemple.

[ndlr : L'ânesse est curieuse et sociable, d'autant plus s'il s'agit d'un partenaire du sexe opposé ! Stevenson à coups de bâton brise cette idylle naissante. L'âne indigne de l'attrance de Modestine n'insiste pas. La chaleur était éprouvante et dès que notre randonneur arri-vait à imprimer une cadence suffisante, le pa-quetage menaçait de tomber et il fallait stop-per Modestine dans son élan pour tenter de recaler l'ensemble. Arrivé à Ussel, le charge-ment bascula carrément sous son ventre à sa grande satisfaction et sous les rires d'une fa-mille de villageois... damned...]

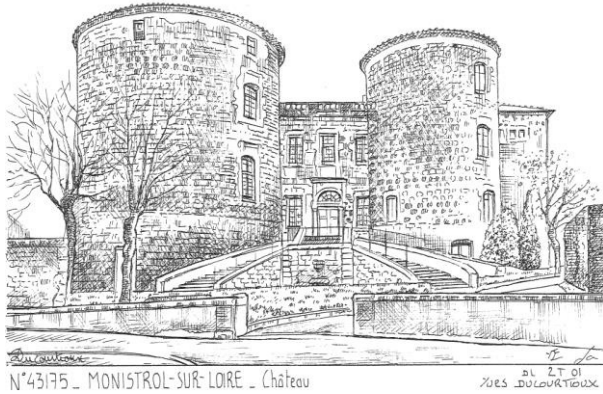
(à suivre...)

RACINES

Nous terminons l'étude des toponymes du Velay avec les **Communautés de communes des Marches du Velay, de Rochebaron et Chalencon et de Loire et Semène.**

Communauté des Marches du Velay

Monistrol-sur-Loire, comme Le Monastier ou Moutiers, doit son nom à un monastère, établissement qui accueillit les reliques de Saint Marcelin, pape, mort à Rome en 304, sous le règne de l'empereur Dioclétien. Un texte du XI^e siècle cite le « *vicus quem monasterium vocant indigenae* » (le village que les habitants – les indigènes – appellent Monistrol). Plus tard, les évêques du Puy y possédèrent une résidence, un château, qui existe toujours. Les évêques du Puy étaient comtes du Velay et appartenaient de ce fait, aux deux ordres privilégiés jusqu'en 1789. Monistrol en Velay a précédé le nom actuel. Monistrol disputa la sous-préfecture à Yssingeaux qui la conserva. Aujourd'hui, Monistrol-sur-Loire est la deuxième ville du



département.

Saint-Maurice-de-Lignon¹ s'est placé sous la protection d'un saint, très populaire au Moyen Age. Maurice (celui à la peau foncée comme un Maure ?), un officier né en Egypte devint le chef d'une légion que l'empereur Maximien appela en Gaule pour mater une révolte. Les légionnaires, convertis au christianisme, refusèrent d'exécuter certains rites païens en vigueur dans les armées. La discipline militaire ne tolérant pas la désobéissance, la sanction consista en l'exécution arbitraire d'un soldat sur dix. Un autre refus s'étant produit, une tuerie générale anéantit la légion et ses officiers, y compris le général en chef. Saint Maurice est le patron des fantassins et sans doute des chasseurs alpins de Bourg-Saint-Maurice. Saint-Maurice-de-Lignon s'appela d'abord *Potentiac*, donc fut une villa gallo-romaine. Ce toponyme existant encore au Xe s., puisque le cartulaire de Chamalières (sur-Loire) cite la « *villa Podenciago* ». Ensuite la paroisse prit le nom de « *Sancti Mauricii de Linhone* ». A la Révolution, le toponyme Maurice-de-Lignon fut imposé avec la suppression du culte des saints. Au début du XIX^e, après le Concordat que Bonaparte conclut avec le pape Pie VII (ne rions pas), la religion chrétienne retrouva ses pratiques. Napoléon 1^{er} s'appuya sur l'Eglise (et la police de Fouché) pour mieux affirmer son règne personnel. Pour Napoléon, la religion devenait un moyen pour exercer le pouvoir comme sous la monarchie de droit divin.

Saint-Pal-de-Mons a choisi au Moyen Age le patronage de l'apôtre Paul qui joua un rôle déterminant dans la diffusion du christianisme à Chypre, en Anatolie, en Grèce et en Macédoine. Il est mort à Rome en 64 ou 67 où il était placé en résidence surveillée. Au XIII^e s., la localité fut mentionnée « *Sanctus Paulus juxta montes* » (Saint Paul près des montagnes). Peu de changement depuis.

Sainte-Sigolène prit ce nom en souvenir du passage de la sainte au VII^e s., lors d'un voyage qui la mena à Metz. Sigolène naquit dans une riche famille du Tarn actuel. Devenue veuve à trente ans, elle se retira du monde et vécut en solitaire. Sa famille construisit pour elle une abbaye dont elle devint l'abbesse, selon la légende. Les Révolutionnaires voulant effacer toute référence au culte des saints appelèrent la commune Ségolène les Bois. Comme en d'autres lieux, les habitants rétablirent le nom traditionnel au début du XIX^e s.

1- ndlr : Jean Arzac présente divers sens : le DNR, dictionnaire étymologique des noms de rivières, postule pour Lignon un thème *linio*, formé de la racine hydronymique *lin*. Fabre n'écarte pas la possibilité d'une « mécoupure favorisée par l'attraction de ligne, latin *linea* » ; le prototype serait alors *al-in-iône* > Alignon, rattaché par Flutre à la racine *al-el-*. Toutefois, Fabre n'exclut pas l'existence d'un thème hydronymique *lin-ja*, correspondant à l'ind-européen *leudh*, source, marais, auquel pourraient se rattacher Ligne et Lignon. Jean Arzac écarte ici l'hypothèse du « latin *linea (finitima)*, ligne de démarcation, sillon qui marque la limite. » Jean Arzac. Toponymie du Velay. Les Cahiers de la Haute-Loire. 1991

Communauté de communes de Rochebaron et Chalencon

Bas-en-Basset évoque tout simplement la situation des maisons bâties dans la plaine (vallée élargie). Basset (le petit Bas) a été ajouté en 1958. (Les ruines de Rochebaron se situent sur la commune).

Beauzac², à l'évidence, a hérité du domaine d'un propriétaire gallo-romain, *Bauso*. De toute façon, le toponyme n'a guère évolué. Aucune trace de féodalisme ni de christianisme alors qu'ils ont existé comme partout.

Boisset ne se rapporte pas nécessairement à un petit bois, mais viendrait plutôt de *buxus* (buis). N manuscrit du XIIIe s. mentionne l'endroit sous le nom de *boicetum* proche de *buxetum* (lieu où pousse le buis). Il se pourrait toutefois qu'il s'agît plus prosaïquement de buissons et non de buis qui croît sur sol calcaire, ce qui n'est pas le cas ici. Le défrichement médiéval a permis d'aménager des champs et un village avec son église.

Saint-André-de-Chalencon honore le premier des apôtres frère de Pierre. André (du grec *andros* : homme ou *andrea* : viril) évangélisa le Sud de la Grèce, le Péloponnèse. Il mourut en martyr à Patras (golf de Corinthe) sur une croix en X utilisée par les panneaux routiers et qui portent son nom. Saint André d'abord attribué à l'église, a, peut-être, remplacé un nom plus ancien que nous ignorons. (C'est souvent le cas pour beaucoup de toponymes commençant par Saint). Chalencon est le nom d'une famille de seigneurs qui s'apparentèrent aux Polignac. Chalencon³ viendrait du gaulois *cala*, lui-même issu du préceltique *kal* ou *kar* (pierre, rocher).



Les Révolutionnaires éliminèrent toute référence religieuse et féodale, tant le clergé et la noblesse étaient haïs à cause des impôts qu'ils percevaient (la dîme, le cens, les banalités) alors qu'ils n'acquittaient pas l'impôt royal, la taille payée par les seuls roturiers propriétaires fonciers, ce qui était vécu comme une injustice insupportable. Les Révolutionnaires appelèrent donc le village André sur Rance.

Saint-Julien d'Ance⁴ a complété le nom du saint (voir Saint-Julien-Molhesabate ou Saint-Julien-Chapteuil) par celui d'un cours dont le nom doit posséder un rapport avec l'eau. Pendant la Révolution, la localité reçut le nom de Mont d'Ance.

Saint-Pal-de-Chalencon ne nécessite guère d'explication nouvelle. Se reporter à Saint-Pal-de-Mons et Saint-André-de-Chalencon : au Moyen Age la paroisse s'appelait *Sancti Pauli*. Le village changea lui aussi de nom à la Révolution et s'appela momentanément Montalet.

Solignac-sous-Roche ne recèle aucun mystère : une villa gallo-romaine devint la propriété d'une seigneurie, celle de Roche-en-Régnier, et une paroisse.

Tiranges viendrait du latin *tiranius* désignant les terres de *Tirius*, bref, une fois de plus, une villa. Le nom s'est maintenu avec quelques déformations graphiques (qui donnent un faux air religieux avec le suffixe anges).

Valprivas fut, selon un document du Xe s. une villa « *quae dicitur Vallis Privata* » (un domaine qu'on appelle Vallée Privée) ... de communications, donc isolée et vivant en autarcie.

2 - ndlr : Bauzac, la graphie défectueuse actuelle, Beauzac n'apparaît qu'en 1811 avec le cadastre napoléonien. *Bausacum* dériverait du nom d'homme gaulois *Bauso*. Mais P.H ; Billy propose : « hydronyme *balk-* vaut mieux que l'anthroponyme gaulois *Bauso* ». La présence de cours d'eau s'observe, certes, à proximité de ces deux Bauzac, mais ils se caractérisent aussi par leur situation sur ou sous des versants escarpés, si bien qu'on pourrait envisager un rattachement à la racine oronymique *bal-* « escarpement, hauteur, rocher », avec élargissement *-t-* ou *-d-*, avec suffixe *-iacu*. Jean Arsac. Toponymie du Velay. Les Cahiers de la Haute-Loire. 1991

3- ndlr : La base *kal-* augmentée du suffixe ligure *-anca* a donné le provençal calanque. Pour *kal-anca*, P.L. Rousset estime que « les sens qui conviennent le mieux sont ceux de couloir, gorge ou ravin ». Jean Arsac. Toponymie du Velay. Les Cahiers de la Haute-Loire. 1991

4- ndlr : Le thème *ANTIA*, hydronyme préceltique, a donné *ANCE*, affluent de la Loire. Jean Arsac. Toponymie du Velay. Les Cahiers de la Haute-Loire. 1991

Communauté de communes Loire et Semène

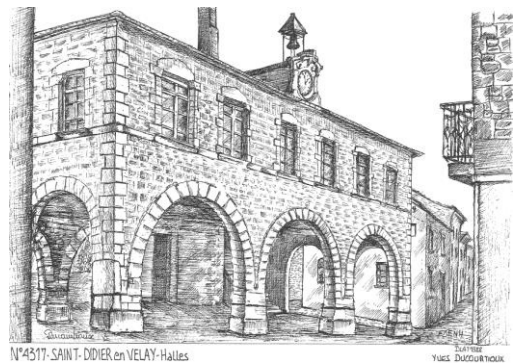
Aurec⁵-sur-Loire s'est développée à partir de *Auriac* villa gallo-romaine de *Aurius*, vaste domaine agricole dont l'organisation est bien connue. Un texte du XIe s. parle de « *l'ecclēsia Sancti Petri Auriacum super Ligeris* ». Le latin *liger* (ou le celtique *liga* : lie) a donné ligérien et Loire, fleuve aux eaux boueuses en temps de crue.

La Chapelle d'Aurec présente une origine évidente. Au Moyen Age, le village s'est construit autour d'une modeste église, centre d'une nouvelle paroisse qui correspondrait peut-être à une partie de celle d'Aurec.

Malvallette, « mauvaise petite vallée » évoque des terres parfois mal exposées, pentues, difficiles à travailler et plutôt médiocrement fertiles et où des paysans se sont installés, poussés par la pression démographique médiévale.

Pont-Salomon présente plusieurs hypothèses quant à la deuxième partie du toponyme. L'apparente allusion au roi biblique paraît peu crédible. Un seigneur, Salomon, aurait-il fait construire un pont à péage, usage répandu au Moyen Age ? Une légende locale raconte qu'un évêque du Puy, Salomon, aurait ordonné d'édifier un pont pour éviter le désagrément d'un passage à gué. Quel fondement accorder à ces explications faute de documents écrits ? Des étymologistes affirment, sans preuves, que Salomon viendrait du latin *salmonis* (saumon, salmonidés) et que ce poisson frayait autrefois dans la Semène. Une autre théorie explique que Salomon est la corruption de sel aux monts. Donc Pont-Salomon aurait un lien avec le commerce du sel ou plutôt avec la contrebande pratiquée par de faux sauniers. Le sel a toujours été un produit de première importance pour conserver les viandes et notamment de porc. Un impôt très impopulaire, la gabelle, augmentait le prix qui, en outre, variait selon les régions de grande ou de petite gabelle. Or, c'était le cas entre le Velay qui bénéficiait d'un tarif moins élevé que le Forez voisin. La contrebande existait vraisemblablement et s'effectuait, la nuit, en traversant la Semène. Laquelle de ces versions convainc le plus ? En tous cas, elles ne manquent pas de sel !

Saint-Didier-en-Velay s'appelait au XVIe s. « *Saint Desdier de Joyeuse* ». Joyeuse constitue une référence à une seigneurie (ou un mandement) médiévale. Au XVIIIe « Saint Didier la Ville » indique que la localité s'est affranchie de la tutelle féodale et s'administre elle-même. La Révolution, faisant table rase du récent passé bourgeois, la dénomme « Mont Franc ». Au XIXe, retour partiel en arrière, avec « Saint-Didier-la-Séauve » et au XXe « Saint-Didier-en-Velay ». Au XXIe, changera-t-on une fois de plus ? Saint Didier fut soit un évêque de Langres (Ve s.), soit de Rennes (VIIe s.), soit de Vienne (VIe-VIIe s.). Ce dernier, réformateur des mœurs



violentes et relâchées à l'époque mérovingienne, fut lapidé sur ordre de la reine Brunehaut dont les démêlés avec la reine Frédégonde avaient acquis une renommée dont l'histoire a conservé la mémoire. Ce Saint Didier martyr semble vraisemblablement le saint patron local. Simple hypothèse.

Saint-Ferréol d'Auroure donne à choisir entre plusieurs explications. Un premier *Ferreolus*, d'origine grecque, fut envoyé par Saint Irénée pour évangéliser Besançon. Il mourut en martyr vers 210. Le second, tribun dans la légion à Vienne, fut arrêté pour avoir protégé le futur Saint Julien et refusé de persécuter les chrétiens. Il fut décapité en 304. Un troisième, né à Limoges vers 520, y devint évêque et la protégea contre les Mérovingiens. Limoges se situait en Aquitaine naguère royaume wisigoth arien. Un quatrième fut évêque de Grenoble au VIIe s. Un cinquième originaire de Narbonne, évêque d'Uzès, s'employa à convertir les Juifs et fonda un monastère. *Ferreolus* a donné divers toponymes : Fargeau, Forget, Fergeux, Frouls, Frioul, Frions etc... *Ferreolus* « l'homme de fer » devait avoir un

5- ndlr : Dauzat fait provenir *Auriacum* du nom d'homme latin *Aurius*. On préférera la thèse de G. Taverdet, confirmée par P.H. Billy, proposant « une racine prélatine *avar-* qui désigne l'eau » d'où pour Aurec le sens de « village au bord de l'eau ». Cette racine est présente dans le nom gaulois de Bourges, *Avaricum*, ce qui semblerait confirmer la forme *Aurigum* de 969, relevée sur le Cartulaire de Chamalières. Jean Arzac. Toponymie du Velay. Les Cahiers de la Haute-Loire. 1991

caractère bien trempé, énergique, volontaire. Saint-Ferréol d'Aurouze s'appelait à la fin du XIVe *Duos Roures* (deux chênes). La corruption du nom a donné Aurouze. Le gaulois *robros*, le latin *robur*, le français médiéval *robre* ou *rouvre* désignent l'arbre sacré des Gaulois ou des Romains et la légende veut que Saint Louis rendît la justice sous son ombre à Vincennes. La Révolution appela Saint-Ferréol d'Aurouze Mont-Sec !

Saint-Just-Malmont demande deux explications. Saint Just serait mort en martyr à neuf ans à Beauvais, au IIe s., pour avoir refusé de révéler où se cachaient son père et son oncle. Il existe un autre Saint Just, évêque de Lyon au IVe s. Un manuscrit du XIIIe s. mentionne « *l'eccllesia Sancti Justi* ». Quant à Malmont du latin *malus mons* (mauvaise montagne), le terme peut désigner une éminence moins importante que les Révolutionnaires qui ne craignaient pas l'exagération appelèrent Mont Blanc !

Saint-Victor-Malescours⁶ honore *Victorius*, officier romain du IIIe s. converti au christianisme et qui mourut, en martyr, à Marseille. Jeté à la mer, son corps fut ramené sur le rivage et enseveli par des chrétiens. Au IVe s., un monastère s'éleva sur sa tombe. Fin du XIVe s., un manuscrit mentionne « *la parrochia Sancti Victorius de Malis Curtibus* », appellation qui se traduit en bon français par Saint-Victor-Malescours. Les Révolutionnaires, (en panne d'imagination ?), appelèrent l'endroit tout simplement Victor. Là aussi, sans succès durable.

La Séauve-sur-Semène vient de l'ancien français *sauve*, à rapprocher du latin *selva*. Nous pouvons supposer qu'au Moyen Age, des bois furent abattus et défrichés pour aménager des champs et édifier un nouveau village accueillant un excédent démographique venu d'une paroisse ou seigneurie voisine surpeuplée. Au XIe s., la localité s'appelait « *Sylva Lugdunum* » (la forêt de Lyon). *Lugdunum* (Lyon) signifie forteresse de *Lug*, dieu gaulois, dieu de la guerre, du commerce, des forges, mais aussi de la jeunesse, des jeux, de la poésie, de l'histoire, de la lumière et de la forêt. Que manque-t-il ? Au XIIIe s. le lieu s'appelait « *Domus silva* » (la maison de la forêt) ou « *silva monialum* » (la forêt des moniales). L'abbaye cistercienne, relevant de l'ordre de Cîteaux fondé par Saint Bernard, fut démolie à la Révolution. Le toponyme était entre temps devenu « *silvae benedictae* » (forêt bénie), puis « *la séaulve bénédictine lez Saint Didier* » (la forêt bénie près de Saint Didier) à la fin du XVIe, puis la Séauve Bénite au XVIIIe. Depuis la Révolution, La Séauve est complétée par sur Semène, rivière affluent de la Loire. Semène formé sur le radical *sem* ou *som* (cf la Somme) présente un rapport avec l'eau (supposition). Toute trace de religion a été effacée.



Les Villetes est calqué sur le latin *villata* (radical : *villa* et suffixe diminutif *atta*) qui signifie petit domaine autour d'un petit village. Les toponymes avec le radical *villa* ou *ville* sont assez fréquents (Le Villard, Villeret, Villeneuve).

Au terme de cette étude consacrée à l'origine des noms des communes du Velay (et d'une partie de l'Auvergne avec Saint-Paulien et les anciens cantons d'Allègre et de la Chaise-Dieu), nous avons constaté que l'histoire économique (villae gallo-romaines ; seigneuries), religieuse (paroisses, églises, monastères et abbayes), mais aussi la géographie (relief, cours d'eau, végétation) et parfois la géologie ou la botanique apportent des éclaircissements utiles même si des doutes subsistent. La Révolution de 1789 (dont on devine parfois la violence exercée par des minorités agissantes entraînant la masse des paysans) a bien créé les communes, cantons, arrondissements et départements (œuvre juridique et administrative d'une élite) et a souvent changé les toponymes évoquant l'Ancien Régime. La déchristianisation a échoué et les noms plus anciens et familiers aux populations ont continué à s'inscrire dans la longue durée, malgré quelques variantes de détail ici ou là. Enfin, nous constatons aussi que la langue française a emprunté un peu au celtique (ou gaulois), un peu au grec et davantage au latin, langue internationale parlée et écrite par les religieux dont les manuscrits (notamment les cartulaires) constituent des sources précieuses.

Roger Chaleil-Durand

6- ndlr : dérive peut-être du radical *mal-* qui représente le plus souvent le latin *malus*, mauvais, et du latin *cohors*, *cohortis*.

MOI, LA TERRE.

Eh oui, c'est moi, la Terre, qui vous prends à témoin.

Vous savez, comme tout le monde, que j'existe depuis tellement d'années que cela fait longtemps que je ne compte plus les millénaires. Ah, il m'en a fallu du temps pour devenir comme vous me connaissez. En faisant simple, je n'étais qu'une boule avec de l'eau et des terres plus ou moins attachées les unes aux autres. Il m'a fallu mettre de l'ordre : découper les terres pour en faire des continents entre autres. Ma copine, la Lune, s'est



occupée à répartir les climats, glacés au nord et au sud, très chauds au milieu. Passer de la chaleur des tropiques aux glaces des deux pôles n'a pas été une mince affaire. Enfin, quand tout a été en ordre, j'ai trouvé que mon sol était bien morne : de la terre, des cailloux, du sable. La Lune est bien comme ça, elle s'en contente, elle est sans doute plus raisonnable que moi !

Enfin, insatisfaite, j'ai voulu colorer la surface avec des plantes, des arbres. Ça, c'était un vrai plaisir. J'avais de l'allure avec mes forêts, mes plantes aux mille formes, mes fleurs, toutes plus belles les unes que les autres.

Lorsque j'ai eu fini mes plantations, j'ai trouvé que mon sol manquait un peu de mouvement : la végétation ne change jamais de place, avouez-le ! Alors j'ai eu l'idée d'être vivants pouvant se déplacer. Entre parenthèses, la végétation ne peut pas se déplacer, mais elle vit, communique avec ses voisins, s'entraide, souffre aussi. Les humains leur ont enfin reconnu ce privilège, mais après des millénaires. Pas très futés, les hommes !

J'ai donc décidé de peupler la planète. D'abord des oiseaux, puis des animaux terrestres, grands et petits. Franchement, avouez que mes dinosaures avaient de l'allure ! Et mes petits lézards si mignons. Je pensais qu'ils cohabiteraient sans problèmes, mon sol était fertile, ils avaient de quoi se nourrir ; et j'avais pris grand soin de parsemer la campagne de petits ruisseaux pour qu'ils puissent tous boire une eau douce et cristalline.

Pauvre naïve que j'étais ! Au lieu de vivre sagement côte à côte, voilà que les plus gros se sont mis à bouffer les plus petits. Le carnage ! Et puis, non contents de se nourrir des plus petits, voilà qu'ils se sont battus entre eux : pour posséder la plus belle femelle, l'arbre regorgeant de fruits, l'herbe la plus savoureuse. En un mot, un désastre.

Je ne savais plus quoi faire. J'ai amèrement reconnu que j'aurais mieux fait d'imiter mon amie la Lune. Les pierres ne se battent pas entre elles, au moins ! Par bonheur, une énorme météorite m'a percuté de plein fouet. Ouille, elle m'a fait un peu mal...mais elle a aussi détruit tout ce que j'avais implanté sur mon sol ; et pour parachever le travail elle a soulevé tellement de terre et de sable que j'ai été plongée dans la nuit pendant de longues années. Les rayons du soleil ne parvenaient plus à arriver jusqu'à moi. Ce n'était pas agréable, en revanche les animaux que j'avais installés sur mon sol sont tous crevés. Vous allez dire que je suis méchante, mais j'en avais vraiment assez de ces bestioles.

Et par-dessus le marché, je suis naïve. Lorsque calme et lumière ont été de retour, je n'ai pas supporté de voir mon sol aride et sans vie. Je me suis de nouveau couverte d'arbres, de plantes, et de mes bien aimées fleurs. C'était un bonheur pour moi. Ma copine la Lune a reconnu que j'étais rudement belle. Elle avait bien envie de faire comme moi, mais ma précédente expérience ayant mal tourné, elle a préféré attendre un peu. Comme elle a bien fait.



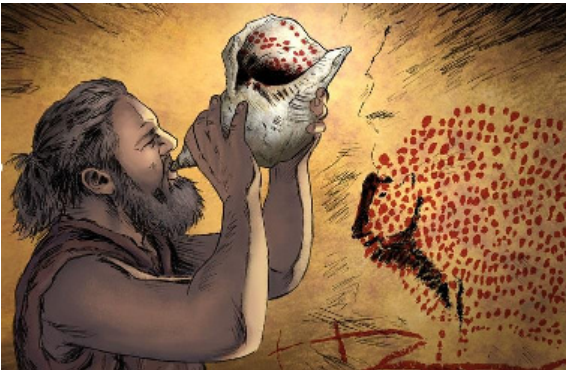
Naturellement, en pauvre idiot que je suis, j'ai trouvé que mon sol manquait un peu d'animation. Et me voilà de nouveau à peupler forêts et savanes. Cette fois j'ai choisi des animaux, petits ou grands, mais de caractère peu belliqueux. Beaucoup pouvaient se nourrir d'herbe et de feuilles. Bien sûr, certains avaient besoin de

viande, donc bien obligés de tuer un peu de gibier. Par exemple, une lionne a besoin de se nourrir, prend en chasse une gazelle, si elle parvient à l'attraper, elle la tue pour manger elle et ses petits. Mes animaux ne tuaient jamais par plaisir, mais pour subsister. Je me suis un peu trompée avec les serpents, je le reconnais ; mais pour leur défense il faut savoir qu'ils ne mordent pas pour le plaisir, mais par peur de celui qui les approche ou leur marche dessus.

Le ciel était un peu vide, alors je l'ai peuplé d'oiseaux. Entre nous, je me suis bien amusée à les parer de toutes les couleurs possibles et imaginables.

J'étais devenue un vrai paradis, et cela a duré des millénaires. C'était passionnant de voir tous ces êtres vivants ensemble en bonne harmonie, adapter leurs corps ou leurs habitudes au changement des climats. J'allais oublier : j'ai parsemé mon sol de volcans. Pas trop, juste pour enrichir le sol et mettre un peu de magie à l'ensemble. Pour protéger les animaux je les ai dotés d'une fonction bien utile : ils ont un sens qui les avertit d'une prochaine éruption, de manière à leur donner le temps de fuir.

J'avoue que j'avais un petit faible pour les singes, leur malice, leurs pitreries, leur adresse pour presque voler d'arbres en arbres. Et puis, il fallait voir comment ils s'occupaient de leurs petits ! Je dois reconnaître, si je veux être juste, que la plupart des animaux soignent et protègent leurs enfants de façon admirable.



Le temps a passé, des millénaires sans incidents notables...

Et puis voilà qu'un jour funeste j'ai implanté des hommes au milieu de ce paradis...

Bien vite, je constatai qu'ils étaient lourdauds, maladroits. Mais ils faisaient des efforts, progressaient, lentement mais sûrement. Il leur en a fallu du temps pour apprendre à chasser pour se nourrir, se reproduire, cultiver les plantes pour manger, tisser, tanner des peaux pour se préserver du froid, se mettre à l'abri des intempéries dans des huttes ou des cavernes peu profondes. Parmi eux se sont révélés des artistes couvrant les parois

des grottes profondes de dessins. Aujourd'hui leurs œuvres font l'admiration. Enfin, pour ceux qui s'y intéressent...

J'étais assez fière de moi.

Un jour j'ai découvert qu'ils savaient façonner



des figurines en pétrissant de la terre, puis ils les mettaient au milieu des braises pour qu'elles durcissent. Une d'elle m'a intriguée : elle représentait une silhouette de femme, avec les jambes ébauchées mais un ventre et une poitrine proéminente. En tendant l'oreille j'ai entendu que l'artiste expliquait aux hommes et femmes de sa tribu que sa statue était la représentation de la Déesse Terre. Cela signifiait pour eux tout ce dont ils avaient besoin : la Terre Nourricière et la Terre Mère. Manger et se reproduire en somme. Ils me reconnaissaient donc comme source de vie.

Millénaire après millénaire ils ont mené une existence difficile, mais rendue plus simple grâce à des petites inventions. Ils progressaient, d'une découverte à l'autre. Ils enterraient leurs morts avec de menus objets indispensables, selon eux, pour leur éternité. Il y avait bien quelques petites bagarres pour un territoire de chasse, pour une fille... Mais ils avaient compris qu'ils avaient besoin des uns et des autres pour survivre. Dans chaque tribu il y avait un chef, le plus souvent un Chaman, respecté et réglant avec sagesse les conflits.

Enfin, bref, j'étais plutôt satisfaite du peuplement de la terre par l'homme. Mon amie la Lune était plus réservée ; j'ai pris son attitude pour de

l'envie...C'était en réalité de la clairvoyance, je le comprends maintenant.

Peu à peu les hommes sont allés de découvertes en découvertes. Par exemple, la simple tente en branchage, puis en bois, puis en pierre, a remplacé l'abri sous roche. Le travail des métaux est apparu, tellement plus commode que celui de la pierre. Bref, d'invention en invention, ils ont progressé, mais pas en sagesse. Ils sont devenus jaloux de la tribu voisine, la guerre était inventée...

Je ne vous raconterai pas leurs multiples inventions, ce serait trop long... Juste le résultat : une cité, un Etat d'abord en Mésopotamie, puis tout autour de la mer Méditerranée, puis sur toute



la planète. La Civilisation a gagné mon sol. Les Hommes sont devenus plus nombreux, avides d'occuper d'autres contrées, rarement pacifiquement. Vous connaissez la suite. Des siècles de progrès, mais aussi des guerres de plus en plus meurtrières, des révolutions loin d'être pacifiques. Pensez, avec une seule bombe ils ont détruit à jamais une ville entière au Japon. Et ils continuent à chercher pour trouver d'autres armes encore plus destructrices. Afin d'effrayer le voisin.

J'ai bien tenté de freiner leurs ardeurs belliqueuses avec quelques pandémies, comme le choléra, la peste... Rien à faire : d'abord c'étaient les plus pauvres qui mouraient en premier ; les plus riches allaient se réfugier dans leurs propriétés campagnardes. L'épidémie passée, tout redevenait comme avant.

J'ai eu un petit espoir lorsqu'un homme, appelé Jésus, né en Palestine, se disant fils de Dieu, est venu prêcher la paix, la tolérance, l'amour des autres. Ils n'ont rien trouvé de mieux que de le crucifier sous des prétextes tous plus fumeux les uns que les autres. Certes, Il a inspiré une nouvelle religion, faite de paix et

d'amour. Mais elle a été tellement remaniée, réinterprétée qu'elle n'a pas, mais vraiment pas, changé le comportement des hommes.

Les ressources qu'ils trouvaient sur mon sol ne leur suffisant pas, ils se sont mis à creuser, cherchant or, argent et tous les métaux imaginables. Et je ne parle pas du pétrole ! La médecine s'est développée. C'était bien, tout le monde en profitait. Enfin presque : plus on est pauvre, moins on peut se soigner.

Puis les Hommes ont jeté de plus en plus de déchets, sur terre, en mer. Et voilà qu'ils ont envoyé des humains sur la Lune, sur Mars. Les premiers cosmonautes m'ont baptisée « la Planète Bleue ». J'étais belle vue du ciel, mais à l'allure où les Hommes mettent en orbite les satellites et tous les objets volants possibles et imaginables, bientôt on ne me verra plus.

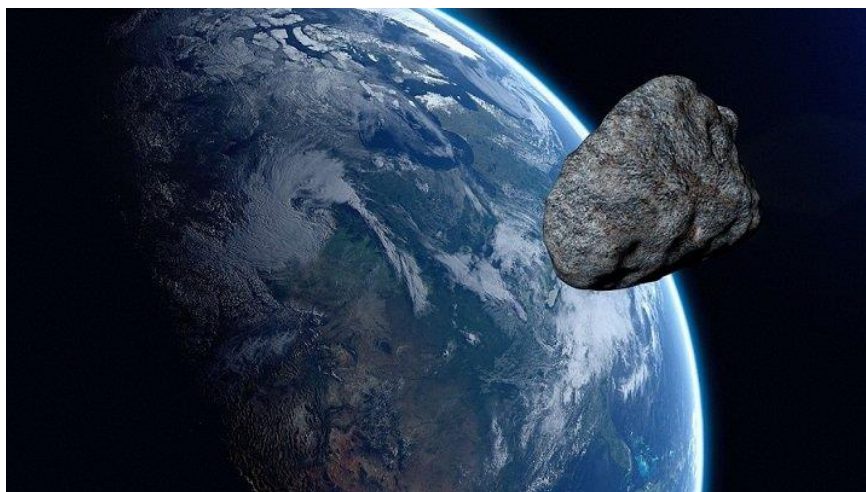
Si bien qu'un jour où j'en avais ras le bol, j'ai laissé se développer un terrible virus, répandu sur toute la planète. J'imaginai que, trop occupés à le vaincre, les Hommes s'uniraient pour l'éliminer. Pas du tout : certes, une poignée de chercheurs ont travaillé dur pour trouver remèdes et vaccins. Mais le reste du monde a continué à vivre comme avant... Les riches pouvaient se protéger, magouiller avec la vente des vaccins et des remèdes pour « faire de l'argent ». Dans les pays les plus pauvres, c'est toujours une hécatombe !

Bientôt, une météorite va passer pas très loin de mon sol. J'ai sacrément envie de modifier sa trajectoire afin qu'elle s'écrase sur moi, et détruise tous les êtres vivants. Et je vous prie de croire qu'on ne me reprendra plus à repeupler !

Et ainsi, nous coulerons des millénaires heureux et tranquilles à papoter avec mon amie la Lune.

CHICHE !!!

Yvette Maurin



Elisée Vignes : poésies printanières...

*Nous avons demandé à nouveau des poèmes de son père à Daniel Vignes, en lui laissant le choix du thème. Il a sélectionné une célébration du printemps, avec juste raison. En ces temps compliqués de pandémie, la nature suit imperturbablement son cours et le cycle de ses saisons même si la folie des hommes et les changements climatiques modifient le climat. Elisée Vignes n'aura pas connu cette épidémie mais il a traversé bien d'autres tourmentes de l'Histoire, guerre et Résistance. De mémoire d'homme, il nous semble que le climat se réchauffe globalement, et où sont les neiges d'antan ? Nous les retrouvons toutes proches dans le poème **Paysage montagnard** sur sommets et cimes enneigées. Mais les sombres jours d'hiver sont vaincus et le **Printemps** éclate avec ses premiers perce-neiges sur les talus jaunis par le gel. Le poème **Ecologie**, rapports des êtres avec le milieu, évoque le mystère de la vie qui surgit irrémédiablement, un programme préétabli niché au creux de la graine, au creux de l'arbre, comme déclenché par l'irruption de l'eau et la chaleur du soleil, en parfaite synchronisation. Avec **des fleurs** est une injonction à verdir nos villes. C'est le concept de « Villes et Villages Fleuris » pour aménager durablement les paysages, faire entrer la nature en ville et mettre en valeur le patrimoine français. Il importe de respecter cette **Harmonie**, de ne point la troubler, elle est si fragile ! Et alors le promeneur pourra s'asseoir dans un coin solitaire et jouir du charmant **Paysage**.*

Ce poème, quatrains de vers alexandrins, brosse un rude paysage de montagne. C'est qu'en Cévennes le paysage est contrasté, la montagne et la plaine sont compagnes. Les rudes cimes sont encore enneigées, drapées parfois d'une écharpe de brume. L'hiver, à regret, va desserrer sa froide étreinte sur le petit village autour de son clocher dans l'étroite vallée. Les cloches lancent au vent leurs sonorités « comme un appel du temps né de l'éternité ».

PAYSAGE MONTAGNARD

*Le village s'éveille à la voix de l'église
Sous l'humide froideur des pâturages verts,
Adossé à la masse, énorme, dure, grise,
Du mont dont le sommet de neige est
recouvert.*

*Une longue trainée de brume, en escarpe
Drape à mi-hauteur les ravins, les coulées,
Tout comme une coquette qui enroule une
écharpe
Pour se parer du froid, du vent, des giboulées.*

*D'autres cimes enneigées enserrant et
culminent
Cette étroite vallée et ses nombreux chalets
Où le torrent écume, érode, sape, ruine
Ses rives entrechoquant l'éclat de ses galets*

*Un carillon joyeux de bourdons et de cloches
Emplit tout l'univers de ses sonorités
Les échos le répètent au vent de proche en
proche
Comme un appel du temps né de l'éternité.*

Elisée Vignes

Ce poème, quatrains de vers alexandrins, montre l'amorce du printemps, cette puissance de vie. Les perce-neiges donnent le signal du surgissement végétal. Les insectes à leur tour sortent de leur cache et les fragiles oisillons piaillent dans leur nid. Tout appelle à la vie.



PRINTEMPS

*Les sombres jours d'hiver ne sont plus ! Ses cortèges
De givres, de gelées s'atténuent dans le temps
Sur le talus jauni déjà le perce-neige
Fleurit pour annoncer le retour du printemps.*

*Crevant la vieille écorce de l'arbre dépouillé,
Timide, le bourgeon commence à paraître,
Dans l'humus frémissant de la terre mouillée
Le germe ensemencé est avide de naître.*

*Diversité de vie où vibre la lumière
Sur les boutons naissants dansent des papillons,
Le scarabée doré qui gîte sous la pierre
Jette son reflet cuivré sur le premier gazon !*

*Dans une symphonie colorée de pétales
Les arbres et les buissons se couvrent de couleurs,
Sous le parfum tenu des odeurs végétales
S'abritent dans le nid des oisillons piaillleurs.*

*La nature éveillée est un long florilège,
Tout renaît au soleil bienfaisant des beaux jours
Et le printemps nouveau offre le privilège
D'un appel à la vie, dans un joyeux retour !*

Elisée Vignes

L'écologie, terme parfois galvaudé et brandi comme une panacée ou un épouvantail, c'est selon... est en fait la science qui étudie les interactions des êtres vivants entre eux et avec leur milieu, le tout formant un écosystème. L'écologie fait partie intégrante de la discipline plus vaste qu'est la science de l'environnement. On peut ainsi qualifier Elisée Vignes d'écologiste avant la lettre. *Le poète a toujours raison / Qui voit plus haut que l'horizon / Et le futur est son royaume...* pour reprendre Jean Ferrat. C'est cet aspect-là qui est pris en compte dans ce poème, sixains de vers alexandrins. Il va d'ailleurs plus loin en posant la question de l'énigme de la vie.

ÉCOLOGIE

*Enigmes de la vie ! Mythes de la nature !
Toi qui sèmes l'espoir des récoltes futures,
Qui plante au verger le scion prometteur,*

*Qui surveille attentif la montée de la sève,
Le mystère insondé de la graine qui lève,
La nouaison du fruit au sein des arbres en fleur !*

*As-tu souvent pensé aux données éternelles,
Quand chaque grain retrouve dans la même parcelle,
La couleur de sa fleur, l'arôme de son fruit,
Qu'une élaboration invisible permette
Cette grande inconnue qui régit la planète
Où la vie naît encore sur ce qui se détruit !*

*Concordance infinie liée à la lumière,
Au soleil et à l'eau, à l'air et à la terre
Qui porte en son sein l'univers frémissant,
Où éclate la vie et qui peut à sa guise
Offrir le pur levain où chaque espèce puise
Tout un suc nourricier dans un même élément !*

Elisée Vignes

Que cette splendeur de la nature contraste avec le bruit et la fureur de nos villes. L'habitat moderne « froid béton » sera ainsi magnifié par toutes ces fleurs : balcons, appuis de fenêtre, plantes grimpantes à l'assaut des murs, ilots de fraîcheur dans ces villes dénaturées. Les maisons seront ainsi plus coquettes et les odeurs subtiles embaumeront les jardins.



AVEC DES FLEURS

*Fleurissez les balcons, l'appui de vos fenêtres,
Nuancez de couleurs les espaces trop nus ;
Il y a tant de fleurs qui concourent au mieux-être
Un ilot de fraîcheur est toujours bienvenu !*

*Dans la morosité de la ville bruyante,
 Au milieu des bruits sourds, du fracas des
 moteurs,
 Qu'y a-t-il de plus beau que la vue attrayante
 D'une villa cachée sous des ombrages en
 fleur !*

*Contraste clair qui fait la beauté de la rue
 Le charme apaisant des floraisons nouvelles
 Adoucissent l'aspect hideux, sans retenue
 De tristes constructions aux formes
 rationnelles !*

*Charme des jets fleuris les rendront plus
 coquettes,
 Jonchées de clématites, doux parfums des
 jasmins
 Rosiers, géraniums, glycines bleues en fête
 Autant d'odeurs subtiles embaumant les
 jardins !*

*Dans la ville moderne vouée au froid béton,
 A la poussière ancrée sur la façade entière,
 Qu'il soit donné de voir intégrée en feston,
 Une note fleurie sur le gris de la pierre.*

Elisée Vignes

Ce poème construit en décasyllabes (dix pieds), une strophe de 5 vers intercalée entre deux de 6 vers, continue le précédent, montre l'harmonie et la grande fragilité de la nature. Il convient de la protéger, de la respecter car, que serions-nous sans elle, herbe tendre, fleurs, insectes, oiseaux ? Eh bien nous ne serions sans doute plus là et disparaîtraient aussi les voix d'enfants, leurs rires heureux, leurs vingt ans « *Tendus vers la vie immense des choses* ».

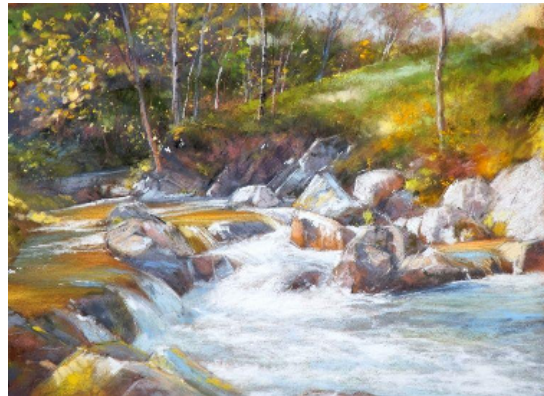
HARMONIE

*Oh ! Le joli nid caché près des eaux
 Sur les glaïeuls d'or ou sur les roseaux
 Où l'insecte bleu folâtre et voltige ;
 Il est si petit frêle et doux écrin
 Qu'il tiendrait je crois au creux de ta main
 Si léger qu'il ploie à peine la tige !*

*Chut ! N'approche pas, n'effarouche pas
 L'oisillon blotti dans son doux repaire
 Car la créature appartient aux Dieux
 Sans l'oiseau chanteur que seraient les cieux
 Et sans l'harmonie que serait la terre ?*

*Que seraient les bois sans l'herbe des champs
 Sans l'arbuste en fleur qui neige au printemps
 Sur le gazon vert ses pétales roses
 Que serait ma joie sans ta voix d'enfant
 Sans ton rire heureux et sans tes vingt ans
 Tendus vers la vie immense des choses.*

Elisée Vignes



C'est à ce prix, la préservation de la nature, que le promeneur assis dans un coin solitaire, pourra jouir du charmant paysage.

PAYSAGE

*Le murmure apaisant de l'eau sur les galets
 Coule entre les buissons et les herbes
 sauvages,
 Un rayon de soleil filtre dans le bocage
 Où danse sur les fleurs un aérien ballet !*

*La libellule bleue sur l'aubépine blanche
 Pose en frémissant son envol gracieux,
 Un oiseau qui sautille, léger, sur une branche
 Essaie dans la douceur son chant mélodieux !*

*Une brise menue apporte la senteur,
 L'arôme infini d'une odeur familière,
 Un mélange de thym, de genêts, de fougères,
 Glisse une caresse fraîche dans sa tiédeur !*

*Et je me suis assis dans ce coin solitaire,
 Charmé par l'imprévu, la clarté du moment,
 Dans l'harmonie qui naît d'un environnement,
 Attiré par l'appel merveilleux de l'eau claire !*

Elisée Vignes

LA NOUVELLE-ZÉLANDE : L'AUTRE PAYS DU MOUTON

Pourquoi employer ce terme « l'autre pays du mouton » alors que ce pays est au 5ème rang mondial pour le nombre d'ovins sur son sol ?

C'est le nombre d'ovins comparé à sa superficie et sa population qui en fait un *pays de mouton* comme sa voisine l'Australie qui elle, est au 2ème rang derrière la Chine.

Quel est donc ce petit pays aux antipodes de la France ?

Ce petit pays situé dans l'océan pacifique à une superficie de 270 000 km² qui le place au 74ème rang mondial, il est composé de deux îles principales et de nombreuses autres petites îles. La population est de 4 886 000 habitants (2018), majoritairement d'origine européenne mais avec une minorité importante de maoris (les premiers habitants présents sur ces terres).

Très éloignée de notre hexagone, elle est à 20 000 km de la France, il faut 24 h pour l'atteindre en avion. Tardivement découverte par l'homme vers 1050, elle fait partie des pays ayant la plus courte histoire au monde.

La terre des Kiwis

On ne peut parler de la Nouvelle-Zélande sans évoquer le "kiwi". En effet, ce mot désigne à la fois le nom du fruit très répandu en Nouvelle-Zélande (3ème producteur mondial) et le nom d'un oiseau originaire de ce pays.

C'est non seulement le symbole national du pays mais aussi le surnom donné aux habitants de la Nouvelle-Zélande.

Ainsi le « kiwi » représente trois choses différentes : un fruit, un oiseau et un habitant de la Nouvelle-Zélande.



Jusqu'à 70 millions de moutons !

Le mouton en Nouvelle -Zélande pourrait bien « voler la vedette » au kiwi tant il est omniprésent.

Il est quelque part un des trois emblèmes de ce pays avec le kiwi et les rugbymans All Blacks.

Comment Le mouton est arrivé là ?

L'histoire dit que l'explorateur anglais James COOK, qui découvrit le premier la Nouvelle - Zélande avait amené avec lui en 1773 un couple d'ovins : brebis + bélier mais qui ne survécurent que quelques jours après le débarquement.

L'élevage du mouton aurait démarré plus tard vers les années 1850, connaissant une ascension fulgurante avec le développement de l'industrie lainière.

22 moutons par habitant !

A son apogée en 1972, le cheptel ovin néo-zélandais atteint 70 millions de têtes soit plus de 20 moutons par habitant. Aujourd'hui, on serait retombé à 28 millions, ce qui fait encore entre 7 et 8 moutons par habitant.

Élevé pour sa laine et non pour la viande

Depuis toujours, les éleveurs néo-zélandais produisent du mouton pour la laine et non pour la viande qui n'est qu'un coproduit.

Les exportations totales de laine rapportent près d'un milliard de dollars néo-zélandais, soit environ 3% des recettes totales des exportations de marchandises du pays.

Si la race mérinos est bien présente, la race dominante est la Romney, d'origine anglaise.

Les brebis néo-zélandaises¹ fournissent des toisons entre 5 et 10 kg/ animal, loin des 2 kg souvent

¹- Ndlr : Souvent de race Mérinos, ces moutons ont une pousse de laine continue contrairement au mouton sauvage originel qui muait. Des moutons assauvagis, échappés de troupeaux et retrouvés par des promeneurs, voient leur vie mise en danger par une toison de laine invraisemblable. Le dernier en date, *Baarack*, retrouvé en Australie dans une forêt de l'état de Victoria, en 2021, portait 5 ans et 35 kg de laine. *Chris*, également australien, découvert en 2015, dans les Mulligan flats, une zone boisée proche de Canberra, détient le record avec 5 ou 6 ans et 41 kg. Shrek lui est néo-zélandais. Echappé en 1998, il est retrouvé 6 ans plus tard, en 2004, près d'une grotte de montagne, avec 27 kg de toison. Les moutons d'abord sélectionnés pour leur chair, l'ont ensuite été pour leur laine. Leur ancêtre n'avait qu'une fine sous-couche lainieuse, et une toison qui tombait naturellement à la fin de l'hiver, quand l'animal se frottait aux rochers ou aux arbres. Mais dans le but de disposer de toison entières, l'homme a sélectionné les

prélevés sur nos brebis françaises.

La Nouvelle- Zélande est le 4ème producteur de laine avec 11 % de la production mondiale derrière L'Australie (25%), la Chine et les États-Unis.

Alors qu'en France, une toison paye à peine le tondeur, comment expliquer la rentabilité de cette activité ? Le modèle économique est tout à fait différent avec des fermes très extensives mais familiales qui exploitent des surfaces importantes de plusieurs milliers d'hectares.

Les élevages comportent aussi souvent plusieurs milliers de brebis (3 000 en moyenne).

Si l'on ajoute à cela des races spécialisées pour la laine en quantité et qualité, la tonte pratiquée par des champions de la rapidité, l'ouverture vers des marchés comme la Chine productrice de produits finis à base de laine, on comprend mieux l'intérêt économique de cette production lainière.

La viande prend aussi de l'importance.

La race Romney, réputée pour le goût de sa viande, est consommée par les consommateurs néo-zélandais mais aussi fortement exportée en particulier en Europe.

La concurrence de l'agneau néo-zélandais avec le Brexit

Avant le Brexit, l'agneau néo-zélandais, à travers le Royaume-Uni, pénétrait déjà fortement le marché européen : les importations d'agneau néo-zélandais par les pays européens ont représenté 228 000 tonnes en 2018.

L'Europe avait un accord avec les pays exportateurs de l'Océanie (Australie et Nouvelle-Zélande) sur un volume maximal dont le Royaume-Uni absorbait la moitié.

Les éleveurs français ne produisent que 43 % de la consommation d'agneau dans notre pays, ainsi beaucoup d'agneaux néo-zélandais arrivaient en France via le Royaume-Uni à la suite d'accords intracommunautaires.



Qu'en sera-t-il avec le Brexit ?

Le Royaume-Uni n'étant plus dans l'Europe, les deux pays océaniques souhaitent négocier un nouveau contrat avec le « quota » le plus avantageux pour eux.

Le risque est très important pour nos éleveurs qui ne peuvent pas lutter contre les prix bas proposés par un pays comme la Nouvelle-Zélande.

Comment expliquer qu'un agneau qui vient de 20 000 km, coûte moins cher ?

Selon l'Institut de l'élevage, le coût de production d'un kg de carcasse d'agneau est de 4,90 € en Nouvelle-Zélande et de 12,90 € en France.

On peut le comprendre avec ce qui a été dit un peu plus haut sur l'importance des structures agricoles néo-zélandaises, les économies d'échelle qu'elles peuvent réaliser et surtout le fait que l'élevage ovine est surtout valorisé par la laine.

Si le coût de production est beaucoup moins élevé, il faut y rajouter les coûts du transport (avion ou bateau) et de conservation (congélation). Il reste encore 1,5 à 2 fois inférieur au prix en France.

Il est impératif que l'Union Européenne mette en place des barrières douanières pour protéger les éleveurs français ou européens contre cette concurrence déloyale.

Un pays soucieux de l'écologie y compris dans la production ovine

La Nouvelle Zélande s'est fait une réputation de pays **green and clean** (vert et propre) même si c'est un peu moins vrai aujourd'hui comme dans tous les pays à fort développement.

individus ne perdant pas leur laine, afin de la récolter lui-même. La tonte est devenue une obligation vitale pour l'animal. Les moutons possédant une grande quantité de laine ne peuvent pas supporter des températures supérieures à 25°C. Au-delà, leur corps s'épuise à essayer de réguler sa température sans y parvenir, leur organisme se fatigue. De plus, la laine est un matériau feutrante qui se gorge d'eau comme une éponge. Un mouton non tondue depuis plusieurs années sortant sous un orage devra soulever des dizaines de kilos supplémentaires. Outre les problèmes de dos et d'articulations, on a noté des cas de brebis mortes de faim, incapables de se relever à cause de cette masse additionnelle. Retirer la laine permet aussi de localiser et de traiter blessures, problèmes cutanés, parasites externes. Enfin, tondre l'arrière-train permet d'éviter l'accumulation d'excréments à l'intérieur de la laine et donc les risques de maladies associées.

Des moutons qui rotent et pètent moins

Nous savons tous que les animaux produisent des gaz à effet de serre, les ovins comme les bovins. Les chercheurs néo-zélandais ont mis au point une méthode qui permet de réduire de 10 % la quantité de méthane émise par les pets et les rots des moutons.

Tout est bon dans le mouton

En Nouvelle-Zélande, l'ensemble du mouton est utilisé, « rien ne se perd, tout se transforme » comme disait notre illustre chimiste Antoine LAVOISIER.

Avec la laine du mouton, il est fabriqué des cosmétiques à base de lanoline.

Cette lanoline appelée aussi graisse de laine ou cire de laine est une graisse obtenue par purification et raffinage du suint (partie grasse adsorbée sur la laine).

N'oublions pas les All Blacks et leur Haka !

La Nouvelle-Zélande est aussi connue dans le monde par sa glorieuse équipe de rugby : les All Blacks.

Pourquoi s'appellent-ils All Blacks ?

La version la plus connue est celle-ci : En 1905, lors d'un match qui oppose l'Angleterre à la Nouvelle-Zélande, un journaliste anglais qui couvre cette rencontre, se serait étonné de la capacité qu'avaient tous les joueurs au maillot noir de courir aussi vite, plus vite que les Anglais.

Lorsqu'il écrit son article, il aurait dit dans une phrase en parlant des joueurs néo-zélandais : *they are all backs, ils sont tous des arrières.*

Lors de l'édition du journal,

Un typographe croyant qu'il y a une erreur aurait écrit : *they are all blacks, ils sont tous en noir.*

Quant à la couleur de leur maillot, on dit qu'ils portent le deuil de leurs adversaires mais en réalité, la couleur noire est un hommage à la culture maorie (chez les maoris, le noir représente la vie et la fécondité).

Origine de leur danse d'avant match : Le haka ?

Haka en maori veut dire danse. En fait les All Blacks exécutent le Ka mate qui raconte l'histoire du guerrier Te Rauparaha poursuivi par ses ennemis.

A travers le haka, les sportifs néo-zélandais imposent à leurs adversaires un face à face agressif pour les intimider, prendre un ascendant psychologique pour espérer la victoire.

Aujourd'hui, on peut dire que le haka est un peu folklorique, il n'effraie pas plus que ça les équipes internationales habituées aux rencontres avec l'équipe néo-zélandaise.

Une traduction originale du haka en oc

J'ai pu retrouver les paroles du haka traduites en français et je me suis amusé à les traduire à mon tour en occitan.

Picatz de las mans sobre las cueissas Que vòstras peitras bofon Pleiatz los genolhs Laisatz vòstras anchas segre lo ritme Tapatz de los pès tan que podètz Aquò es la mòrt ! Aquò es la mòrt ! Aquò es la vida ! Aquò es la vida ! Aquò es la persona borruda Que fara lusir tornamai lo solelh Un pas vèrs lo naut ! N'autre pas vèrs lo naut ! Un pas vèrs lo naut ! N'autre pas vèrs lo naut ! Lo solelh brilha !	Frappez des mains sur les cuisses Que vos poitrines soufflent Pliez les genoux Laissez vos hanches suivre le rythme Tapez des pieds aussi fort que vous pouvez C'est la mort ! C'est la mort ! C'est la vie ! C'est la vie ! C'est la personne poilue Qui fera briller à nouveau le soleil Un pas vers le haut ! Un autre pas vers le haut ! Un pas vers le haut ! Un autre pas vers le haut ! Le soleil brille !
---	--

Henri OLLIER

Les jours de la vieille¹

Une cousine âgée nous racontait chaque printemps, aux jours froids, cette ancienne légende. Nous pensions qu'il s'agissait d'un récit très local. Une rapide recherche nous apprit que cette sorte de conte faisait partie d'une tradition populaire dans presque toute l'Europe. Les dernières offensives du froid au printemps ont frappé l'imagination des peuples qui ont alors créé une légende pour « humaniser » ce phénomène météorologique. Dans les variantes d'Europe orientale, c'est l'élément topographique qui domine. Des rochers anthropomorphes gardent encore la forme de la Vieille, et de son troupeau, qui encourut la colère du Temps. Dans les versions occidentales, l'élément météorologique prédomine et la Vieille est remplacée quelquefois par un berger ou, très rarement, par un oiseau. Le trait fondamental et invariant est destiné à justifier l'état anormal de la température qui a donné naissance au conte : la punition d'un défi orgueilleux et d'une arrogante raillerie. Certains font un rapprochement avec les « matronalia », la fête des matrones célébrée le premier mars chez les Romains. Cette « fête des mères latine » célébrait la naissance de Rome, le Printemps, les enfants et les mères.



En Europe orientale

Les rochers anthropomorphes

Pendant les premiers neuf jours de Mars, lorsqu'il tombe de la pluie, de la neige, des giboulées, on raconte en **Roumanie** que la Baba Dokia² possédait quelques brebis et qu'elle alla dans la montagne pour les faire paître. Mars la prévint qu'il était trop tôt, mais elle lui répondit par des paroles railleuses. Elle emporta neuf pelisses, et se dirigea avec ses brebis vers la montagne. Mars, pour se venger de l'insulte reçue, envoya une rude gelée, et de la pluie qui se changeait en verglas. Mais la vieille avançait toujours sans se soucier des menaces du temps. Le premier jour elle mit une pelisse et chaque jour suivant une nouvelle. Toutefois, le neuvième jour, elle fut gelée sur le sommet avec toutes ses brebis.

Sur les Bucegi, l'une des branches des monts **Carpathes**, se trouve un rocher appelé *Babele* ou les Vieilles. Les bergers, pour expliquer l'origine des blocs qu'on y aperçoit, racontent une légende analogue. Dans les premiers jours de Mars, la Baba Dokia, une vieille méchante et entêtée, se promenait sur le sommet des Carpathes avec ses neuf chèvres. Irritée par un long hiver, elle voulut coûte que coûte mener paître son troupeau avant l'heure. Mais, après qu'elle eut erré sur la montagne pendant neuf jours, Baba Dokia s'engourdit et fut pétrifiée avec tout son troupeau sur le plateau. On voit aujourd'hui encore une grande pierre entourée de neuf pierres plus petites, qui représentent la Baba Dokia avec son troupeau.

Un **conte roumain** du Banat explique deux colonnes de pierre à forme humaine par la légende suivante. Une méchante vieille tourmentait sa bru de toutes les façons. Un jour, elle lui ordonna de blanchir de la laine noire. La bru s'y soumit, et le Christ, qui lui apparut avec Pierre, lui vint en aide. Elle rentra ornée de fleurs à peine écloses. Mais la vieille et son fils furent punis. Un été précoce les décida à aller avec leurs troupeaux à la montagne, la vieille ayant pris avec elle neuf pelisses. Mais le froid étant soudainement revenu, ils gelèrent ensemble pour toujours. Leurs cadavres furent pétrifiés dans la posture qu'ils avaient pendant leur vie. Encore aujourd'hui on peut les voir à Amias, entourés du troupeau pétrifié. C'est pour cela que les premiers neuf jours de Mars avec leur trompeuse douceur furent appelés par les Roumains les jours de la Vieille.

Les jours d'emprunt

Le Temps est représenté par les différents mois. La Vieille défiant le Temps, ce dernier va favoriser les emprunts de jours entre mois pour laver l'affront et punir la Vieille. Cette légende pourrait correspondre au désir d'expliquer pourquoi février est si court et mars si long.

1- Ce texte est un résumé d'une étude de L. Shaineanu. Les jours d'emprunt ou les jours de la vieille. Romania, tome 18 n° 6ç, 1889. www.persee.fr

2- Le peuple roumain a établi un rapport naturel entre la Vieille, qui tombe le premier Mars, et le nom de la sainte du même jour, Eudocie ou Dokia.

La **tradition roumaine** de la Macédoine pourrait être intitulée « Les jours d'emprunt », car elle met l'accent sur les échanges de jours entre les mois de printemps pour punir l'impudence de la Vieille.

A Cutra, localité de la Thessalie, où descendent à l'automne les pâtres roumains pour y rester jusqu'après Pâques, il y a un rocher stérile, qui, vu de la plaine, semble figurer une vieille entourée de plusieurs brebis. Dès que le dernier jour de Mars fut passé, une vieille sortit vers le soir et se moqua de Mars, parce qu'il ne lui avait rien fait malgré toutes ses menaces. Mars, pour la punir, pria son frère Février de lui céder encore deux jours. Celui-ci les lui accorda et, en outre, il passa devant lui. Alors Mars souleva des orages et attacha la vieille avec ses brebis au rocher qu'on voit encore.

La période de fin mars et du commencement d'avril, lorsqu'il tombe de la neige ou du grésil, s'appelle, chez les **Serbes**, les jours de la Vieille. On raconte qu'une certaine Vieille avait conduit ses chevreaux dans la montagne. Lorsque le vent du nord siffla et la neige tomba, elle dit : « Un pet à Mars ! je ne te crains plus, ni mes chevreaux à cinq cornes ! » Mars se fâcha et emprunta à Février quelques jours. Il déchaîna la neige et la glace, et la Vieille fut pétrifiée avec ses chevreaux. On rapporte qu'aujourd'hui encore on peut voir, sur cette montagne, un rocher formé par la Vieille debout au milieu de ses chevreaux.

En **Bulgarie**, les premiers jours d'avril, généralement froids et venteux, s'appellent les jours de la Vieille. Une vieille, après fin mars, voyant que le temps était beau et chaud, dit : « Hi ! ma petite chèvre, dans la montagne, et pète à la barbe de Mars ! » Et elle s'en alla avec ses chèvres à la montagne. Mars, vexé d'être insulté par une vieille, dit à Avril : « Avril, mon frère, ajoute-moi trois jours, que j'arrange cette femme ! » Avril les lui donna. Et il survint un tel froid, giboulées et vent, que la femme gela avec ses chèvres. Et aujourd'hui encore on dit qu'une vieille et des chèvres en forme de rocher se dressent dans sur le mont Shar.

En **Slovénie**, circule une légende semblable, mais relative à la saison d'été. Chez eux, la première semaine de septembre, appelée « l'été des Vieilles », ou « le froid de la Vieille » et l'on raconte qu'une vieille sorcière fut à cette époque gelée sur la montagne.

Chez les **Albanais**, fin mars et début avril s'appellent les Vieilles. Jusqu'à ces dates, on n'est pas sûr d'en avoir fini avec l'hiver. S'il survient quelque gelée, on en attribue la cause aux Vieilles.

Déjà l'historien arabe Aboulféda rapporte que les **Grecs** du Moyen Age appelaient jours de la Vieille les sept jours depuis le 27 février jusqu'au 5 mars. Dans les différentes provinces de Grèce, est très répandue la tradition de la « Vieille avec son troupeau », qui, à l'arrivée du printemps, s'écria, orgueilleuse et joyeuse, que ses brebis et ses chèvres n'avaient plus rien à craindre. Mais une rude gelée, qui était encore survenue pendant la nuit, détruisit toutes ses bêtes. Dans la région de Marathon,



l'arrogante vieille fut changée en pierre avec son nombreux troupeau, et une statue de femme sans tête, qu'on aperçoit assise à terre, représente la vieille pétrifiée. Dans la version rapportée par Politis, le dernier jour de Mars, la Vieille, pensant que tout danger était passé, s'écria avec dédain : « Chouette, Mars, j'ai tout de même entretenu pendant l'hiver mes chevreaux ! ». Mars, par dépit, empruntant encore un jour à Février, força la Vieille par un froid extrême de se cacher sous le chaudron à fromage, et la pétrifia, dans cette posture, avec tout son troupeau. Cette légende a marqué la topographie. Ainsi, dans la plaine de Marathon, les restes d'une construction d'Hérode Atticus, non loin du village de Branás, portent le nom de Bergerie de la Vieille. Dans l'île de Thasos, où la Vieille s'appelle Pópina, une grande enceinte de pierre pour le bétail est désignée comme le Parc de la Vieille. En Samothrace, on croit que des bassins en pierre locale, à forme de chèvres, faisaient jadis partie du troupeau de la Vieille, et on donne le nom de Linge de la Vieille à quelques raies enfoncées dans la paroi d'un rocher. Enfin, en Arcadie, le peuple montre, sur une montagne, les brebis pétrifiées de la Vieille. Ces éléments topographiques semblent indiquer que cette légende remonte loin dans l'Antiquité.

Chez les **Turcs**, le froid des quatre derniers jours de Février et des trois premiers de Mars s'appelle, de même, le froid de la Vieille. Les Turcs racontent aussi qu'une vieille mourut de froid à Constantinople pendant cette saison, et c'est pourquoi ils l'appellent le froid de la Vieille.

Les **Arabes** donnent aussi le même nom de jours de la Vieille aux sept jours du solstice d'hiver.

Il ne semble pas qu'il existe une légende analogue chez les peuples germaniques ou chez les Slaves du Nord. La tradition semble s'être concentrée, dans l'Europe orientale, chez les peuples de la presqu'île

des Balkans et, dans l'Europe occidentale, chez les peuples romans des bords de la Méditerranée. Il y aurait donc une restriction de la légende au bassin méditerranéen.

L'Europe occidentale

En **Provence**, les paysans appellent les trois derniers jours de mars et les quatre premiers d'avril les jours de la Vache (li Vaqueiriéu) ou la Ruade de la Vieille (Regui-gnado de la Viéio). Une vieille, à la fin de Février, croyant avoir échappé à l'hiver, nargua Février : Adieu, Febrié ! mé ta febrerado M'as fait ni péu ni pelado ! (Adieu, Février ! avec ton froid tu ne m'as fait ni peau ni pelée). La raillerie de la Vieille fâcha Février, qui emprunta trois jours à Mars et qui, par un temps affreux, fit périr les brebis de la Vieille. Mais elle regimbait, et c'est pourquoi on appelle ce temps, la Ruade de la Vieille. Les brebis perdues, la Vieille achète des vaches et ose provoquer Mars, qui emprunte quatre jours à Avril et fait périr de nouveau le troupeau de la Vieille : de là le nom de jours de la Vache. Dans les deux cas, quoique doublement punie de sa provocation audacieuse, la Vieille n'en est pas moins épargnée et la vengeance du mois offensé atteint uniquement son troupeau de brebis, de chèvres ou de vaches.

Dans une version **italienne**, une Vieille, voyant arriver le mois d'Avril, cracha et dit : « Dehors, chien de Mars ! » Irrité d'une telle insulte, Mars jure de se venger. Il s'en va chez Avril et lui dit : « Avril, veux-tu m'accorder une faveur ? prête-moi trois de tes jours, que je puisse faire mourir cette Vieille. » Prends-les, répondit Avril, et Mars les prit. Cette Vieille avait un troupeau de brebis, et depuis longtemps elle ne les avait plus menées paître, parce que l'hiver avait été rigoureux. Le premier Avril, voyant un beau jour, elle fit sortir les brebis du parc et les mena à une prairie. Mais, au milieu de la prairie, apparut un nuage, qui grossissait et croissait toujours, jusqu'à ce que le ciel devînt en un instant noir comme la poix. La Vieille réunit vite ses brebis et veut les ramener au parc. Mais pluie et grêle s'abattirent sur elle et en un quart d'heure, la Vieille et les brebis furent tuées et ensevelies sous la neige. Mars, riant aux éclats, s'écria « Le voilà, le chien de Mars ! »

En **Corse**, existe un conte suivant intitulé, « *le Berger et le mois de Mars* ». Un berger possédait d'innombrables moutons et brebis. Cependant il craignait d'en perdre, et, pendant tout l'hiver, il pria les mois de lui être favorables. Ceux-ci exaucèrent sa prière : les bêtes du berger furent épargnées. Mars surtout n'envoya ni pluie, ni grêle, ni aucune autre maladie. Lorsque vint la fin de Mars, le berger, qui ne craignait plus rien, commença à rire et à insulter ce mois. Furieux de tant d'ingratitude, Mars alla chez son frère Avril et lui dit : « O Aprilu me fratedu, impresta tre di li to di, par puni lu pastureddu, li ni vodu fa pinti. » (O, Avril, mon frère, prête-moi trois de tes jours pour punir le berger, car je veux qu'il s'en repente.) Avril, qui aimait son frère, les lui donna. Aussitôt Mars amassa, en un instant, des vents, des maladies et des orages, et les déchaîna en même temps sur le malheureux troupeau. Le premier jour, périrent les moutons et les brebis, le second les agneaux, et le troisième tout fut anéanti. Ici le berger se substitue à la Vieille, ce qui est tout naturel en parlant des moutons et des brebis.

Dans une version **bergamasque**, citée par Pittrè, c'est un **oiseau**, le Merle, qui remplace le pâtre, et il s'y agit de la fin de janvier et du commencement de février. La substitution d'un pâtre à la Vieille se retrouve dans la **version andalouse**. Un pâtre avait promis un agneau à Mars. Pour le punir d'avoir manqué à sa promesse, Mars emprunta trois jours à Avril et fit périr tout son bétail. Ce sont les bêtes seules qui tombent victimes de la vengeance du mois irrité. Au Portugal, une légende semblable s'intitule « Février et les jours d'emprunt » (Fevereiro e as días d'emprestimo).

Il existe curieusement une **version écossaise** où les trois derniers jours de mars sont appelés de même, jours d'emprunt. (Borrowing ou Borrowed Days) et, pendant ce temps, les gens superstitieux s'abstiennent d'emprunter ou de prêter. Il faut supposer que cette tradition étrangère aux pays du Nord, a été importée en Ecosse, sans doute par des marins, à une date relativement récente.

Dans une grande partie de l'Europe, il existe donc une tradition populaire destinée à expliquer, d'une manière légendaire, la transition brusque, accompagnée d'un retour passager et d'un surcroît de froid, de l'hiver au printemps. Dans les différentes versions, on justifie le phénomène par le fait qu'une vieille, osant affronter des mois d'hiver ou de printemps, provoqua le retour des jours froids comme une punition de son arrogance. L'homme proche de la nature tente de la personnifier. Pour certains, la Vieille serait la personnification de l'hiver finalement banni ou anéanti par la chaleur croissante du printemps. C'est aussi une leçon d'humilité face à des phénomènes météorologiques que nous ne pouvons maîtriser.

Jean Claude Brunelin

LE RETOUR DU PAYS

Après quelques années de mise à l'écart et de multiples tentatives pour effacer dans nos têtes l'existence du Velay, il semblerait qu'enfin on ose s'en revendiquer.

On rencontre néanmoins certains de nos compatriotes vellaves qui refusent cette identité héritée d'une histoire pour le moins bimillénaire. Pour eux, le concept « Auvergne » est plus rentable ; un autre est de dire que puisque la région se nomme telle, eh bien, on doit s'en réclamer, et même plus, se présenter comme auvergnat.

Étrangement, j'ai comme le sentiment d'un mensonge, d'une manipulation, voire d'une trahison.

D'autres nous envoient à la figure que le Velay est un retour coupable à l'ancien régime et qu'il est urgent de se purger de cette vieillerie. D'accord, débarrassons-nous des vieux oripeaux : de l'Auvergne, de la Provence, de la Bourgogne et autres appellations de province. Irait-on jusqu'à rejeter le mot France que nous devons aux premiers rois francs ?

Pour effacer toute identité, devons-nous dire « la Bête du 48 » et en Haute-Loire, « le fromage du 43, la lentille du 43 » ? Et quoi dire pour les vins ? le numéro INSEE du village suffirait. Remplaçons aussi nos noms de famille par le seul code de la sécu.

Le Velay historique puise son origine dans la *civitas vellavorum* gallo-romaine héritière des divisions territoriales gauloises. L'établissement des évêchés, seules unités administratives quelque peu solides devant les désordres amenés par les invasions germaniques, ont continué celles qui préexistaient jusqu'au V^e siècle.

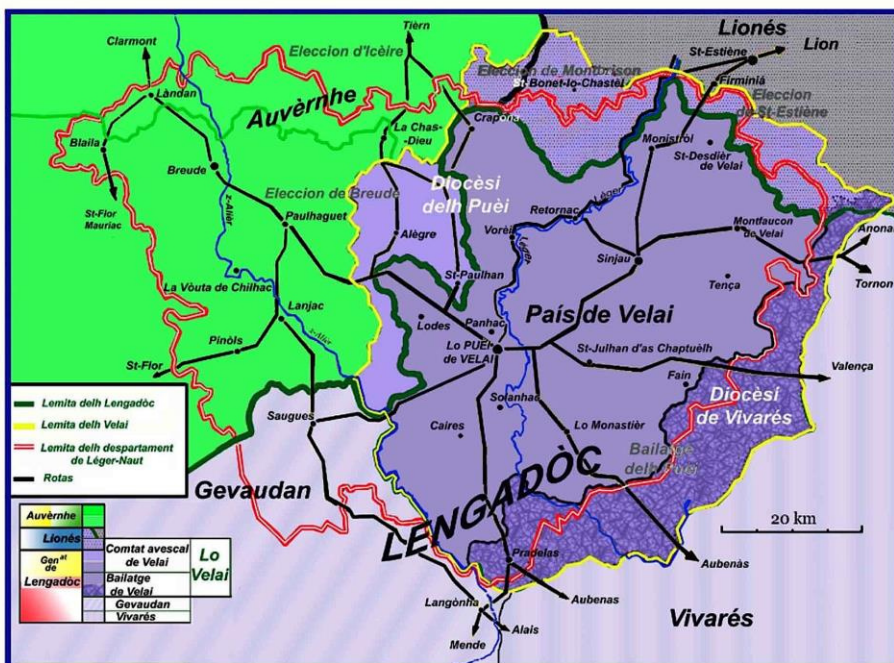
Avant la Révolution de 1792, l'administration du Velay était épiscopale, tout comme celle du Cantal, du Puy-de-Dôme, et de beaucoup d'autres.

Le domaine fiscal gardait ses prérogatives sur le nord Vivarais, diocèse de Viviers. Le bailliage de Velay dans toute son étendue relevait aussi de Beaucaire.

Enfin, rappelons que depuis le XIII^e siècle, le Velay faisait partie du Languedoc supprimé à la Révolution.

Le département de la Haute-Loire fut d'abord le « département de Velay ». Les Brivadois n'admirent pas, à juste titre, qu'on les ampute de leur référence auvergnate. En effet, le « montage » du « 43 » s'est fait en enlevant à l'Auvergne historique, le Brivadois, le Langeadois, mais aussi au Gévaudan, le Sauguain.

Il faut y ajouter une partie dans la Loire et même dans le sud-est du Puy-de-Dôme (voir la carte).



Sur le plan civil, il fut amputé de sa partie ouest (Chomelix, Allègre, Craponne) suite à un mariage avec une La Tour d'Auvergne), mais restait au spirituel intégré au Velay.

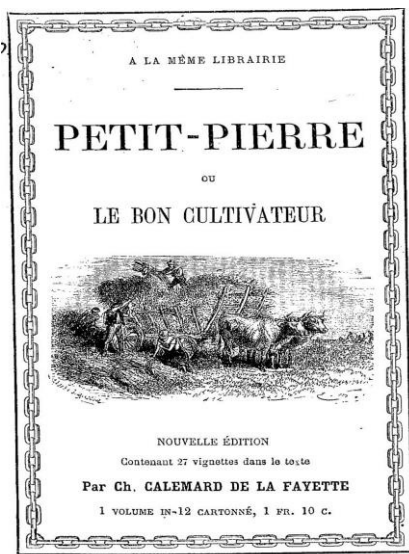
Mais pour quoi en fin de compte parler de cette territorialité et son rapport à l'histoire ?

À mon sens, cela crée un cadre non-artificiel pour nos activités économiques, touristiques et culturelles. Fabriquer en Velay et le dire permet de favoriser nos produits tels que la charcuterie, les produits laitiers en particulier le fromage aux artisans, les créations culturelles, etc.

Ce cadre est largement préférable au montage absolument mensonger de l'Auvergne administrative. De plus, le tourisme qui n'est pas une ressource négligeable a besoin de se fonder sur le socle solide de l'histoire pour valoriser tout autant les paysages que les monuments ou les musées institutionnels ou particuliers. Mentir ne sert donc à rien.

Cela ne signifie pas qu'il faille nier l'existence de l'Auvergne historique ou pire s'en faire une ennemie. Je serais d'ailleurs bien embêté, car ma mère n'était-elle pas une Gauthier-Mandet, d'Auvergne justement ?

Gabriel Charles Calemard de Lafayette (1815-1901) partit étudier le droit à Paris, s'intéressa activement à la littérature, la poésie et l'art en devenant secrétaire de la Société des Beaux-Arts et collaborant étroitement à des revues littéraires : la France littéraire, Chronique de Paris, L'Artiste, Revue des Beaux-Arts... De



retour au Puy, il devint un agronome accompli sur ses domaines de Sénilhac¹. Il continua à cultiver les lettres comme membre puis président de la Société d'Agriculture de la Haute-Loire. Dans ses publications nombreuses, il faut citer les *Poèmes des champs* (1861) qui obtint un prix de l'Académie française. Concernant l'agriculture, on lui doit de nombreux articles techniques notamment dans les publications de la Société d'agriculture, mais aussi des traités comme *L'agriculture progressive à la portée de tout le monde* ((1867). Il fit œuvre aussi de vulgarisateur par le truchement d'ouvrages édifiants pour la jeunesse rurale. Nous nous sommes intéressés à l'un d'entre eux, *Petit-Pierre ou le bon cultivateur*. L'histoire est bien entendu cousue de fil blanc et le dénouement prévisible. Les recettes de base pour réussir en agriculture, le bon sens paysan, sont curieusement les mêmes, bien que la mécanisation ait fait des pas de géant. L'ouvrage est certes moralisateur : excès dus à l'alcoolisme, omniprésence de la religion... mais il reflète une époque de l'histoire rurale. C'est également un document, que l'on pourrait qualifier d'ethnographique, la photographie d'une époque : cultures végétales, cheptel, coutumes, fêtes, foires,

costumes ... L'ouvrage n'est pas une exception et *Petit-Pierre* aura son équivalent féminin *La Petite-Jeanne ou le devoir de Mme Z. Carraud*², publié par la même librairie.

Petit-Pierre ou le bon cultivateur

Charles Calemard de Lafayette, ancien président de la Société d'agriculture du Puy, membre correspondant de la Société d'agriculture de France... publie en 1882 une nouvelle édition illustrée de *Petit-Pierre ou le bon cultivateur*, à la librairie Hachette et Cie, 79 boulevard Saint-Germain à Paris.

Ouvrage dont l'introduction dans les écoles est autorisée par le Ministre de l'Instruction publique.

Une famille dans l'embarras

L'histoire se passe au village de Varenne commune du Vernet. La famille de Jean Loubin en est à son sixième enfant. Jean s'est cassé une jambe en débardant du bois. Pierre, l'aîné des enfants a 12 ans. Courageux, il cherche de petits travaux, des coups de main occasionnels dans les environs pour aider à nourrir sa famille dans le dénuement. Il a reçu un peu d'instruction de l'instituteur du village. Le vieux curé dont il s'est attiré la sympathie, en mourant lui fait apporter une caisse avec une trentaine de livres :

« ...un petit Paroissien, les « saints Évangiles, une Imitation, le Livre de morale pratique, une petite Histoire du peuple de Dieu, une petite Histoire de la religion, une petite Histoire de France ; et de plus : le Calendrier du bon cultivateur de Mathieu Dombasle³, les simples notions sur l'agriculture, le jardinage et les plantations, la collection de l'Almanach agricole de la Haute-Loire, la collection du Bulletin agronomique et des Annales de la Société d'agriculture du département, etc., etc. C'était autant au moins qu'il en fallait pour occuper, pendant deux longs hivers des montagnes,

1 - Voir « *Sénilhac, de la ferme moderne de Charles Calemard de Lafayette au golf du Cros du Loup* » Souffle de la Neira N° 32 avril 2007 et N° 33 Septembre 2007. Le golf du Puy, entreprise hasardeuse initiée par le District du Puy, il y a 30 ans, vient de trouver son épilogue. La structure est bradée pour 120 000 € par la Communauté d'agglomération, soit quatre fois moins que l'estimation des domaines, après avoir coûté des milliers d'€ au contribuable.

2- Zulma Carraud, amie et égérie de Balzac, née Estelle Zulma Tourangin-Courant (1796-1889), était d'une famille très aisée jusqu'en 1847, date à laquelle ils furent expropriés par le chemin de fer. Laure Balzac, sœur d'Honoré, était une amie d'école de Zulma. Balzac vint séjourner chez les Carraud à plusieurs reprises et y écrivit deux de ses romans : César Birotteau et La Rabouilleuse. Zulma était à la fois et bénévolement médecin de campagne et maîtresse d'école. Elle écrivit dix livres pour enfants. Ses œuvres comprennent : Maurice ou Le Travail (1853), Les Goûters de la Grand-Mère (1868), La Petite Jeanne ou Le Devoir (1884) et Contes et Historiettes à l'Usage des Jeunes Enfants (1887).

3- L'agronome lorrain, Christophe-Joseph-Alexandre Mathieu de Dombasle (1777-1843) est présenté comme un concepteur de génie qui a révolutionné les techniques de labour au début du 19e siècle grâce à la charrue qui porte son nom, « la dombasle », mise au point durant les années 1810-1820.

toutes les soirées et quelquefois, aussi, quand la neige ne permettait pas de sortir, les journées entières de notre studieux ami... »

Pas facile de trouver du travail comme par cette belle journée dont un gros fermier du voisinage avait profité pour faire épierrier un champ où il voulait semer du trèfle dans de l'avoine. Pierre avait ramené à la maison les quelques sous qu'il avait gagné.

La foire à la louée⁴ de Loudes

Une autre idée lui trottait dans la tête : aller s'embaucher à la foire de Loudes à l'insu de ses parents pour être porcher, vacher, berger ou petit bouvier, suivant qu'on voudrait de lui. Il demanda conseil au nouveau curé après lui avoir servi la messe. Le curé voulut bien l'emmener avec lui mais avec l'autorisation de ses parents. Le lendemain de très bon matin, Petit-Pierre, muni de la permission de ses parents, arrive au presbytère et trouve M. le curé tout prêt, ainsi que le cheval. La servante lui fait signe d'entrer dans la salle à manger, lui verse un demi-verre de vin de Vivarais et lui donne à grignoter une croûte un peu dure d'excellent pain blanc. Petit-Pierre ne se fit pas prier, puis sortit bien vite et sauta lestement en croupe.

Ils arrivèrent sur les dix heures à Loudes. Petit-Pierre. Notre petit homme s'en vint tout seul sur la grande place, à la louée des domestiques.

« ...à l'endroit où se groupent les domestiques, serviteurs ou servantes qui veulent trouver maître. La place était déjà fort animée. Le four banal, situé tout au milieu, était rempli d'une foule nombreuse, et l'on faisait queue à l'entrée. Un double étendard s'agitait au vent sur la porte. C'était, d'un côté, un superbe foulard de cotonnade rouge, et de l'autre, une longue chevelure rousse, le tout flottant majestueusement au bout de deux longs bâtons blancs. Cette enseigne significative annonçait à tous, petits et grands, filles et femmes, que le marchand de cheveux⁵ avait momentanément établi son magasin ambulancier sous la voûte hospitalière du four. Jeunes femmes et jeunes filles d'accourir, et de dénouer avec empressement les triples coiffes qui serraient leur tête, pour étaler devant le marchand leur abondante chevelure. On débattait le prix et le marché conclu, pour un mouchoir de couleur, pour un coupon d'indienne, la paysanne livrait sa chevelure au ciseau du tondeur. Puis, après avoir rajusté piteusement sa coiffure sur sa tête rasée, elle sortait au milieu des regards narquois et des rires bruyants de la foule... »

Sur la grande place, se pressaient les laboureurs, bouviers, bergers, vachers et porchers, et les servantes, vachères ou porchères, qui attendaient le regard d'un éventuel maître. Chacun essayait de se mettre en évidence.

« ...Les grands valets, laboureurs et bouviers, le chapeau sur l'oreille, laissant flotter sur chaque tempe l'unique mèche bouclée en tire-bouchon soigneusement épargnée par d'habiles ciseaux, tenaient à la main la baguette de coudrier armée d'une pointe aiguë qui sert à toucher les bœufs.

4- La louée ou « foire aux domestiques » correspond à une ancienne pratique d'embauche qui permettait de louer des bras (ouvriers agricoles, femmes de maisons, femmes de ferme...) et qui a perduré jusqu'à la fin des années 50. La louée se pratiquait chaque année essentiellement à deux périodes : à la Saint-Jean (24 juin) pour les travaux des champs et à la Saint-Martin (11 novembre) pour les travaux d'hiver et de printemps. Après avoir rencontré leur maître et reçu leurs gages, les domestiques se rendent à la louée, foire à l'embauche à ciel ouvert sur les places des villages, où leurs futurs maîtres viennent les examiner. Sur la louée, le saisonnier énumère les places qu'il a occupé, tandis que l'employeur vante les avantages à travailler pour lui. Rémunération, repas, conditions y sont discutés avant que le contrat soit « signé » par une poignée de main.

5- En 1900, une magnifique chevelure, retombant jusqu'à la ceinture, était un canon de beauté féminine. La misère n'était pas un vain mot. Une économie en circuit fermé apportait très peu de liquidités à la maison. Les pauvres filles auraient bien voulu acheter un tablier, un caraco, un cotillon pour être moins misérables à la fête du pays, pour aller tourner une bourrée. Le tondeur avait installé son échoppe en plein vent dans un coin du foirail. Sur des ficelles tendues, pendaient des cotonnades, des tissus, des caracos, des cotillons. Sur une table, des bijoux de pacotille. La tentation était grande... En échange de leurs beaux cheveux, les naïves pensaient pouvoir s'offrir ce dont elles rêvaient depuis des mois. Voilà une malheureuse qui cède et s'assoit sur le tabouret. Après avoir posé sa coiffe, les larmes aux yeux, elle supplie le tondeur de l'épargner en partie, de lui laisser quelques mèches sur le front pour faire illusion. Mais le marchand n'obéit guère, quelle aubaine pour lui, cette magnifique chevelure ! Pauvre fille qui se retrouve la « boule à zéro ». La « tondue » s'esquive, le coupon sous le bras. Des femmes la plaignent, mais d'autres, sans pitié, huent la « pauvre », qui est condamnée à garder sa coiffe pendant des mois. Parfois, un compère, un coquin, proposait aux sacrifiées une lotion miraculeuse qui, paraît-il, accélérât la repousse des cheveux. Certaines n'hésitaient pas à amputer leur maigre viatique afin de pouvoir bénéficier de cette savante médecine, une escroquerie de plus. La foire mondiale des cheveux se tenait à Limoges, au café de France, les 13, 24, et 25 juin. Tous les posticheurs de France et de l'étranger s'y donnaient rendez-vous. Les Américains étaient particulièrement friands de chevelures rousses et blondes pour perruques de luxe. En 1914, le kilo de cheveux se payait encore 350 franc-or. Vente de cheveux sur les champs de foire. akia.eklablog.fr

Quelques-uns croyaient devoir fumer majestueusement un horrible bout de pipe, sans se douter peut-être que ce ne serait pas là la meilleure des recommandations auprès des maîtres. Un vieux fermier disait à un grand gaillard qui, tout en vantant son savoir-faire et ses talents, envoyait au nez de son interlocuteur d'affreuses bordées de fumée : « Les pipes, quand on doit se promener dans les granges, et les allumettes dans la poche quand on doit coucher à l'étable, ça ne fait pas mon affaire. Fumez, fumez, mon garçon ; mais les fumeurs et moi ça ne passera pas souvent par la même porte... »

Pierre devient porcher à Fontannes

Le temps passe, les rangs s'éclaircissent autour de Pierre et la faim se fait sentir. « *Un brave paysan à la face patriarcale et aux longs cheveux déjà argentés, resté à la mode de son grand-père avec de longues guêtres,*



la courte culotte et un ample habit de l'ancien temps » s'est bien intéressé brièvement à lui, l'a trouvé finaud mais trop petit. Le voyant seul en fin de foire, il revient vers lui et Pierre lui compte son histoire. Le paysan, ému par son sort, bien qu'il n'en ait pas encore trop besoin, l'embauche quand même comme porcher. Pierre fait avertir ses parents et suit son nouveau patron à Fontannes dans le canton de Loudes. Le village tire son nom des nombreuses sources qui jaillissent. Quel contraste avec son village natal !

« ... Ces eaux admirables portent la vie et la fécondité dans de grasses prairies bordées de peupliers et de saules, où l'herbe croît si hâtive et si drue, qu'on la fauche trois fois par an, sans compter le bon pâturage qu'y prennent les vaches et les moutons. En somme, rien de plus frais, de plus riant, de plus gracieux que cette corbeille de verdure répandant au milieu de la plaine la fraîcheur et le parfum des prés fleuris. Déjà la neige était entièrement fondue ; les herbes poussaient vigoureusement ; les bourgeons se développaient aux branches ; la campagne avait un bel air de fête... »

Le père Martin était veuf, et demoiselle Jeannette sa fille avait neuf ans. Sa ferme était prospère avec trois valets de charrue, deux bouviers, le vacher et une servante. Après le souper, Pierre dort à l'étable dans un lit clos. Il se lève de bonne heure le lendemain pour examiner ce beau domaine. Après la soupe, le père Martin lui laisse quartier libre et Jeannette lui fait subir un interrogatoire en règle. Grâce à ses lectures, il en sait un peu plus qu'elle. Elle le met au défi d'améliorer un champ négligé grâce à un bêchage et lui fournit une lourde bêche-bident. Il se met à l'ouvrage et lors des temps de pose s'entretient avec Jeannette et lui narre les mécomptes de sa famille. Emue, elle lui propose de partager les bénéfices de la parcelle qu'il améliore, qui lui appartient en propre. Pierre propose, une fois le terrain défoncé et amélioré, de mettre en place une culture de lentilles. La truie ayant mis bas, il garde son petit troupeau dans un champ de trèfle au lieu de courir la campagne. Les porcelets sont « *gras et dodus comme des chapons* ».

Une bonne récolte de lentilles

Les lentilles avaient grandi, fleuri, graine, chargées de gousses bien garnies. Il était temps de les cueillir mais la main-d'œuvre nécessaire risquait de réduire à néant le bénéfice. Pierre fait appel à son père, rétabli, et à ses frères en âge de travailler. Levé de bonne heure et à la clarté de la lune, tout ce petit monde se mit au travail en commençant par les quartiers les plus mûrs. La journée avançait mais il semblait impossible de terminer au soir. Jeannette proposa alors de garder les cochons pour libérer Pierre, leur apporta à souper, et le travail repris avec l'aide de voisins venus à la rescousse. Il faut dire que Pierre leur avait jadis rendu gratuitement de menus services. Il en advint de même pour le battage et le rendement de trente doubles décalitres, trois fois une récolte ordinaire, les combla d'aise. Pierre les vendit six francs et les livra à un marchand grainetier de la rue Panessac « *qui lui compta 180 francs en bons et beaux écus tout neufs* ». Avec Jeannette, ils partagèrent le gain.

Pierre achète à Saint-Jean-Lachalm des brebis noires⁶

Pierre fit quelques cadeaux utiles à sa famille. Pour le reste, il décida Jeannette à investir avec lui dans l'achat de brebis à la foire de Saint-Jean-Lachalm. Il en ramena « *quatorze belles brebis noires comme la nuit, des brebis à l'œil veiné, à l'oreille droite et à l'air mutin.* » Les bêtes n'avaient pas été tondues et eurent l'une dans l'autre près de quatre livres de laine, fort belle, qui aurait pu se vendre deux francs le kilo. Il

6- Charles Calemard de Lafayette élevait sur son domaine 400 moutons fins de Chilhac ou Bizet, race originaire du Brivadois et prisée par les agronomes. Dans son livre, il dote le domaine de brebis noires qui devaient être alors la race dominante du Velay.

préféra la donner à filer puis à tisser. Le tailleur en confectionna un habillement neuf et chaud pour son père et pour lui-même. Son vieil habillement retouché fit la joie de son frère plus jeune et ainsi de suite pour toute la fratrie.

Pierre était fort estimé dans la ferme du père Martin et un peu jaloué aussi. Mais sa gentillesse et sa modestie faisaient taire ces quelques sentiments hostiles. D'autant plus que ses porcs réussissaient à merveille. Contrairement aux usages, il tenait les porcs pour des animaux propres. Aussi sa porcherie était-elle parfaitement nettoyée. Il avait même confectionné un cadre de bois pour disposer un lit de paille fraîche à destination de la truie et de ses petits. Il les sortait assez tôt le matin pour profiter de l'herbe humide. Il avait aussi plein d'astuces pour compléter leurs rations. Il n'était cependant pas satisfait de sa condition de porcher, rôle souvent attribué « *aux estropiers du village* ».

Ses brebis noires et celles de Jeannette étaient splendides. Pourtant, durant l'été, régna sur les moutons une mortalité effrayante. « *La pourriture⁷, une mauvaise maladie des bêtes à laines qui, dans certains pays, détruit la moitié des troupeaux, quelquefois davantage, ruina en deux mois des villages entiers.* » Leurs brebis ne s'en ressentir point grâce à un remède appris dans les livres.



Tous les quinze jours, suivant l'usage du pays, l'on ajoutait du sel à la ration de farine d'orge et d'avoine en grain. Petit-Pierre y adjoignait par tête de mouton une bonne poignée de baies de genièvre cueillies en abondance lors de la garde des porcs. Cette provende salutaire fût donnée au troupeau tous les huit jours au moins, et l'on y ajoutât encore un peu de tourteau ou pain d'huile concassé. Le père Martin laissa faire Petit-Pierre à sa guise, et il s'en trouva bien, car lui non plus ne perdit pas une seule tête de bétail.

Pierre prend du galon

Etienne le troisième valet avait un caractère exécrationnel et querelleur. De plus, il faisait mal son travail et l'araire égratignait à peine la terre. Le père Martin qui n'était pas dupe lui en fit le reproche mais Etienne le prit mal. Pourtant on approchait de Noël, période de renouvellement des engagements. En d'autres endroits c'était à la Saint-Jean. Le père Martin finit par lui donner son congé bien que les semailles battaient leur plein. Pierre y vit là une opportunité pour monter de grade et proposa ses services. Le père Martin, sceptique, lui accorda un essai avec la paire de bœufs la plus petite. Il les lia correctement. Cependant Etienne, fâché de se voir remplacé aussi promptement, partit au champ et sabota l'araire : manche forcé ainsi que les régulateurs dosant l'entrure. Il ne s'en tint pas là et arma l'aiguillade d'un clou très acéré. Pierre attela les bœufs à l'araire et la mit en place. Dérégulée, elle était trop enfoncée et les bœufs s'arrêtèrent. Pierre les encouragea de la voix mais comme ils n'avançaient toujours pas, il utilisa l'aiguillade. Un des bœufs, piqué à vif, démarra brutalement et le manche de l'araire projeta Pierre au sol. Les bouviers se moquèrent de lui et le père Martin en conclut qu'il n'était pas encore de taille à labourer. Mais Pierre ne voulut pas en rester là. Il remit l'araire en place en ne prenant qu'une faible épaisseur. Les bœufs partirent à grande allure entraînant araire et laboureur. Le père Martin le renvoya à ses cochons. Pierre, blessé dans son orgueil, versa quelques larmes discrètes et constata qu'en plus la pointe du soc s'était brisée contre une pierre. Jeannette vint près de lui et lui reprocha sa vantardise. Il retourna à ses porcs mais vint dans les parages des terres où les laboureurs maniaient l'araire avec facilité et s'encourageant d'un champ monotone. « *Les grands bœufs marchaient d'un pas régulier pleins de force et de massive docilité* ». Le père Martin regardait avec satisfaction le travail accompli. Pierre redoutait les moqueries lors du prochain repas. Il aurait bien voulu comprendre les raisons de son échec.

En cachette, tandis que les laboureurs prenaient une petite pause, il tira un sillon bien correctement avec l'attelage du premier valet. Il mit le compte de sa mauvaise prestation sur l'attelage d'Etienne malmené et effarouché. Rassuré, il tint tête aux moqueries des laboureurs au repas du soir et les mit au défi de labourer avec l'attelage d'Etienne tandis que lui mènerait les grands bœufs. Le lendemain Pierre réalisa un labour parfait à la surprise de tous. Le premier laboureur qui avait regardé tenta de démarrer son labour avec l'attelage et l'araire d'Etienne et connut la même mésaventure que Pierre. Tout le monde constata alors le sabotage d'Etienne. Pierre, dès lors, prit du galon et devint le troisième laboureur.

7- La cachexie aqueuse ou pourriture, est considérée par les auteurs anciens et modernes comme la plus dangereuse de toutes les maladies qui affectent les bêtes à laine. Elle est due à un parasite du foie, la douve, et favorisée par le pâturage dans les prairies humides et marécageuses.

Retour l'hiver à Varenne

Le temps de Noël était venu, la morte saison. En règle générale, les maîtres ne gardaient que le minimum de personnel. Pierre pensait que c'était une erreur de se séparer de ses bons domestiques alors qu'ils auraient pu utilement s'occuper en hiver. Le père Martin ne dérogeait pas à la règle et ne gardait pour l'hiver que le grand bouvier, le pâturateur, pour prendre soin du bétail. Pierre, la mort dans l'âme fit son maigre bagage et avec l'aide de la maisonnée rassembla ses sept brebis pour les emmener à Varenne. Le temps était triste comme lui. Des giboulées de grésil lui criblaient les yeux, la bise soufflait. Sa maisonnée avait repris un peu d'entrain grâce à son aide et son père s'était remis de sa fracture. Ses belles brebis noires faisaient l'admiration de tous et des voisins des environs. Il entreprit d'ailleurs de leur faire un abri en planches dans un coin de la chaumière. Mais l'hiver implacable était là et les subsides envoyés par Pierre, tourte et fromage, dès lors absentes. Sa mère faisait bien de la dentelle mais pour un maigre revenu. Mais comment gagner sa vie et comment s'occuper pendant ces longs jours tristes ?

« ... Quand il avait, durant quelques minutes, contemplé le ciel gris où passaient de longues bandes d'oies sauvages poussant leur cri aigu ; quand il avait regardé un moment les grands corbeaux en lutte dans leur vol avec le vent contraire, ou perchés à la cime des peupliers blancs de neige, comme une girouette noire au sommet d'un clocher pointu : « Ce sera long, disait-il en refermant la porte ; il neige par le vent du nord, la tourmente sera terrible ce soir. Ah ! mère, vous aviez bien raison de dire un pater et un ave de plus pour les voyageurs égarés. Mauvais temps ! Bien mauvais temps ! Ceux qui seront en route cette nuit sont encore plus à plaindre que nous. Mais ne pouvoir rien faire ! perdre ses journées tout entières !... Quand les brebis ont leur petite ration, que leur auge a été bien nettoyée, leur bout de litière retourné et rafraîchi, n'avoir plus qu'à se croiser les bras jusqu'au souper c'est triste, bien triste !... Il faudra pourtant finir par inventer quelque chose à faire ! »

Pierre devient artisan

Regardant distraitemment ses sabots usés, il se souvint que feu Pierre-Bernard, son oncle et parrain était sabotier et que ses outils étaient entreposés dans une niche au coin de la cheminée. Après vérification, ils semblaient encore en état de servir. Avec l'aide de son père, il débita un tronc de pin et se mit à l'ouvrage en tâtonnant et puisant dans ses souvenirs de son oncle au travail. En deux jours, il eut fait une paire de sabots, pas fameuse à vrai dire. Il persista et finit par chausser la famille et quelques paysans d'alentour. Sabots et dentelle de la mère Loubin permirent d'améliorer l'ordinaire. La demande en sabots comblée, avec le restant de pin, il s'attela à la fabrication d'un joug, pas trop mal réussi. Il eut quelques commandes mais en bois d'orme ou de frêne plus adapté. Avec des restes de bois, il fabriqua des râtaux, des seaux et même une baratte, des écuelles et des cuillers. Le bois



épuisé et manquant d'argent pour s'en procurer, il eut d'autres idées : vannerie en allant cueillir osier, jonc, coudrier ; cordes avec de la filasse de chanvre ; tissage de drap chez le tisserand du Vernet avec le meilleur du chanvre ; allumettes avec du phosphore et du soufre. La matière première s'épuisait vite ainsi que la clientèle. Il décrocha un travail pour lui et son père : le cantonnier de Saint-Jean-de-Nay leur confia sur la route de Langeac quelques mètres de pierres à casser à prix fait. Au bout de la journée, ils avaient gagné deux francs. Le mauvais temps revint et leur situation fut de plus en plus critique.

Pierre prêt à se séparer de ses brebis noires

Pierre était décidé à se séparer de quelques brebis noires d'autant plus que les fagots de feuillée qui les nourrissaient étaient finis. Pas question d'acheter du foin, le pain passait en premier pour nourrir la famille.

Et pourtant « l'une d'elle avait déjà fait son agneau ; c'était bien l'agneau le plus noir, le plus gai, le plus sautillant, le plus gentil et le plus beau du monde. Toutes, se disait Petit-Pierre, toutes feront un agneau pareil à celui-ci, un agneau comme il n'y en a pas dans tout le canton. Ah ! si j'étais seul à pâtir, j'endurerais la faim deux fois par jour, plutôt que de vendre ces belles bêtes, si douces, si bien dressées, si obéissantes, si intelligentes, qui sentent si bien que je les aime !... Il faut pourtant se décider. Mes pauvres petits frères souffrent ! Il faut vendre les bêtes. C'est bien dommage ; il y a de quoi peiner très sensiblement. Mais c'est plus triste encore que des enfants si petits aient faim et froid. C'est ça qui serre le cœur ! La foire est après-demain, on vendra les bêtes ».

(à suivre...)



Contact : Jean Claude BRUNELIN

**Syndicat d'élevage du Mouton Noir du Velav
Chambre d'Agriculture
Hôtel Interconsulaire
16 Boulevard Bertrand
BP 343
43012 LE PUY-EN-VELAY CEDEX**



La revue-papier est disponible gratuitement au Puy-en-Velay :

- ☐ **Chambre d'agriculture, halle d'entrée**
- ☐ **Hall du Centre Pierre Cardinal**
- ☐ **Hall du Centre Roger Fourneyron**
- ☐ **Hall de l'ancienne école Jules Ferry, rue Raphaël**
- ☐ **FNAC, rayon littérature régionale**
- ☐ **BIOCOP Echo nature, Aiguilhe**
- ☐ **Bibliothèque municipale**
- ☐ **Mairie du Puy,**
- ☐ **Boulangerie Disseix. Sanssac-l'Eglise**
- ☐ **Atelier des Arts, Rue du 86e R.I**

**Nous pouvons aussi vous la faire parvenir sous forme numérisée,
sur demande à l'adresse : brunelinjeanclaude@yahoo.fr**

**Vous pouvez aussi recevoir à domicile les 3 numéros annuels
moyennant un chèque de 15 € à l'ordre du Syndicat d'élevage du
Mouton Noir du Velay.**

**Pour nous contacter directement :
Tél. : 04 71 02 43 01 ou brunelinjeanclaude@yahoo.fr**

